

Ville de Cannes

RECUEIL DES
TARIFS 2024
DES SERVICES PUBLICS
DE LA VILLE DE CANNES

MISE A JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2024

DELIBERATION DU 18 DECEMBRE 2023

	PAGES
BUDGET 01 - VILLE	5
CABINET DU MAIRE	6
<i>Direction du Protocole</i>	7
EVENEMENTIEL	11
<i>Evènementiel, fêtes et animations</i>	12
<i>Evènementiel, fêtes et animations (locations gare maritime et esplanade Pantiéro)</i>	13
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	16
<i>Marchés de détails et Foires</i>	17
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	20
FINANCES ET ACHATS	21
<i>Finances et Budget</i>	22
MER ET LITTORAL	23
<i>Littoral et Maritime</i>	24
POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME ET LOGISTIQUE URBAINE	26
<i>Services administratifs de la Police Municipale</i>	27
DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	28
<i>Maîtrise de l'Espace Public</i>	29
SPORTS	36
<i>Services administratifs</i>	37
CULTURE	47
<i>Médiathèques, Musées, Espaces culturels</i>	48
<i>Produits dérivés, catalogues et publications</i>	59
<i>Archives</i>	65
<i>Conservatoire</i>	68
ADMINISTRATION GENERALE	70
<i>Direction moyens ressources</i>	71
<i>Mairie Annexe Cannes-la Bocca</i>	72
<i>Associations +</i>	73
<i>Affaires funéraires</i>	81
DGA AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE	83
SYSTEME D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS	84
<i>Services administratifs</i>	85
URBANISME	88
<i>Urbanisme prévisionnel</i>	89
PATRIMOINE IMMOBILIER	90
<i>Immobilier et Foncier</i>	91

DGA SANTE, SOCIAL, FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	92
HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT	93
<i>Fourrière animale</i>	94
FAMILLE	95
<i>Petite Enfance</i>	96
<i>Education</i>	98
<i>Jeunesse</i>	101
MISSIONS SOCIALES	102
<i>Direction missions sociales</i>	103
ESPACES VERTS ET PROPETE URBAINE	104
<i>Espaces Verts</i>	105
<i>Propreté Urbaine</i>	106
ESPACES PUBLICS	107
<i>Réglementation et coordination des travaux</i>	108
<i>Cannes stationnement</i>	110
BUDGET 03 - FACULTE DES METIERS	112
<i>Faculté des métiers et école hôtelière de Cannes</i>	113
BUDGET 05 - CREMATORIUM	118
<i>Crématorium</i>	119
BUDGET 08 - PARKINGS DE SURFACE	120
<i>Parkings aménagés</i>	121
<i>Parkings en ouvrage</i>	122
BUDGET 06 - PORTS	143
<i>Port Pierre Canto</i>	144
<i>Port Mouré Rouge</i>	152
<i>Port Pointe Croisette</i>	155



Ville de Cannes

Préambule

En toutes circonstances, la Ville de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité pour l'utilisation de son domaine privé et conformément à l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour l'occupation ou l'utilisation de son domaine public dans les cas suivants :

- Les manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique.
- Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations.
- Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel.
- Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux.

Dans le cadre de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, la Ville de Cannes se réserve la possibilité de rembourser toute prestation de service qu'elle n'aurait pas été en mesure d'assurer.



Ville de Cannes

BUDGET 01

VILLE



Ville de Cannes

CABINET DU MAIRE

DIRECTION DU PROTOCOLE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière						
MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENT DE PRESTIGE ET DE RECEPTION						
VILLA DOMERGUE						
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	NF	Intégralité Villa Domergue (1000 pers)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		21 350,00 €
				Location	jour	10 000,00 €
				Location PERIODES HAUTES	jour	21 350,00 €
				Montage/Démontage	jour	5 000,00 €
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour	6 800,00 €
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		8 950,00 €
			Location	jour	5 550,00 €	
			Location PERIODES HAUTES	jour	11 150,00 €	
			Montage/Démontage	jour	2 300,00 €	
			Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour	3 400,00 €	
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		11 150,00 €	
			Location	jour	6 800,00 €	
			Location PERIODES HAUTES	jour	13 450,00 €	
			Montage/Démontage	jour	2 300,00 €	
			Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour	4 500,00 €	

DIRECTION DU PROTOCOLE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
(*) sauf en cas de mention particulière								
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	<p>NF</p>	SITE DE LA CASTRE					
			Intégralité Castre (Place de la Castre + Cour du musée + Jardins méditerranéens + Salle blanche)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				20 800,00 €
				Location	jour			14 050,00 €
				Location PERIODES HAUTES	jour			20 800,00 €
				Montage/Démontage	jour			5 200,00 €
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour			8 250,00 €
				Place de la Castre (700m ²)	Caution			
			Location		jour			4 600,00 €
			Location PERIODES HAUTES		jour			11 450,00 €
			Montage/Démontage		jour			2 400,00 €
			Montage/Démontage PERIODES HAUTES		jour			4 580,00 €
			Tarif associations		1/2 journée			1 800,00 €
			Option de gel des locations des espaces du musée (Cour+Salle blanche+Jardins méditerranéens), garantie de non-événement concomitant	Période basse	jour			4 600,00 €
				PERIODES HAUTES	jour			7 100,00 €
			Cour du Musée des Explorations du Monde (490m ² / jusqu'à 250 pers)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				8 200,00 €
				Location	jour			4 100,00 €
				Location PERIODES HAUTES	jour			8 200,00 €
				Montage/Démontage	jour			2 100,00 €
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour			4 100,00 €
			Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)	Période basse	jour			4 600,00 €
				PERIODE HAUTE	jour			7 100,00 €
			Jardins Méditerranéens (480m ² / jusqu'à 200 pers)	Caution				4 600,00 €
				Location	jour			2 400,00 €
				Location PERIODES HAUTES	jour			4 600,00 €
				Montage/Démontage	jour			1 250,00 €
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour			2 400,00 €
			Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)	Période basse	jour			4 600,00 €
				PERIODE HAUTE	jour			7 100,00 €
			Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				8 500,00 €
				Période basse	montage / démontage			2 500,00 €
					exploitation			5 000,00 €
				PERIODE HAUTE	montage / démontage			4 250,00 €
exploitation					8 500,00 €			
Tour de la Castre (18 personnes maximum) et intégralité de la cour (250 personnes maximum)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle					12 000,00 €		
	Période basse	montage / démontage			3 500,00 €			
		exploitation			7 000,00 €			
	PERIODE HAUTE	montage / démontage			6 000,00 €			
		exploitation			12 000,00 €			
Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum) pendant les soirées de Festival Pyrotechnique					majoration 1 000,00 €			

DIRECTION DU PROTOCOLE								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
(*) sauf en cas de mention particulière								
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement.</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	<p>NF</p>	MUSEE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL					
			Intégralité du Musée du Masque de Fer et du Fort Royal (Cellules de Prison + Citernes + 2 Salles blanches + Terrasse) (300m ²)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				4 500,00 €
				Location	jour			7 800,00 €
				Location	jour			14 500,00 €
				PERIODES HAUTES				
				Montage/Démontage	jour			1 250,00 €
				Montage/Démontage	jour			2 400,00 €
				PERIODES HAUTES				
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				4 500,00 €
				Location	jour			2 400,00 €
				Location	jour			4 500,00 €
			PERIODES HAUTES					
			Montage/Démontage	jour			1 250,00 €	
			Montage/Démontage	jour			2 400,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				4 500,00 €	
			Location	jour			2 400,00 €	
			Location	jour			4 500,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Montage/Démontage	jour			1 300,00 €	
			Montage/Démontage	jour			2 400,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				25 000,00 €	
			Location	jour			15 000,00 €	
Location	jour			25 000,00 €				
PERIODES HAUTES								
Montage/Démontage	jour			3 000,00 €				
Montage/Démontage	jour			5 000,00 €				
PERIODES HAUTES								
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				25 000,00 €				
Location	jour			15 000,00 €				
Location	jour			25 000,00 €				
PERIODES HAUTES								
Montage/Démontage	jour			3 000,00 €				
Montage/Démontage	jour			5 000,00 €				
PERIODES HAUTES								

DIRECTION DU PROTOCOLE								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
(*) sauf en cas de mention particulière								
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement.</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	NF	MEDIATHEQUE DE NOAILLES					
			Intégralité des espaces (Salon Chêne + Grand Salon + Jardin + Sous-sol Technique)	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				18 900,00 €
				Location	jour			7 800,00 €
				Location	jour			19 000,00 €
				PERIODES HAUTES				
				Montage/Démontage	jour			2 400,00 €
				Montage/Démontage	jour			4 500,00 €
				PERIODES HAUTES				
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				4 500,00 €
				Location	jour			2 400,00 €
				Location	jour			4 500,00 €
				PERIODES HAUTES				
				Montage/Démontage	jour			1 250,00 €
			Montage/Démontage	jour			2 400,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				4 500,00 €	
			Location	jour			3 400,00 €	
			Location	jour			5 700,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Montage/Démontage	jour			1 250,00 €	
			Montage/Démontage	jour			2 400,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				11 150,00 €	
			Location	jour			4 500,00 €	
			Location	jour			11 150,00 €	
			PERIODES HAUTES					
			Montage/Démontage	jour			2 400,00 €	
			Montage/Démontage	jour			4 500,00 €	
PERIODES HAUTES								
SUQUET DES ARTISTS								
Intégralité des galeries	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle				8 700,00 €			
	Location	jour			4 400,00 €			
	Location	jour			8 700,00 €			
	PERIODES HAUTES							
	Montage/Démontage	jour			2 200,00 €			
Montage/Démontage	jour			4 400,00 €				
PERIODES HAUTES								



Ville de Cannes

EVENEMENTIEL

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
ORGANISATION DE SOIREES DANSANTES AU SQUARE VERDUN					
SQUARES DANSANTS POUR LES SENIORS					
Soirées dansantes en plein air de 20h30 à 00h30 organisées au square Verdun, avec une buvette, à destination des séniors Régie de recettes Sur place Au comptant Aucune demande de remboursement ne sera acceptée, à l'exception de cas de force majeure (orage, précipitations abondantes...)	NF	La buvette sera installée sur place, au square Verdun, pour la durée des 4 soirées de juillet et août	Tarif plein	1	10,00 €
			Tarif réduit pour les adhérents du G.I.P. Cannes Bel Age et d'associations séniors Cannoises	1	8,00 €
PATINOIRE					
PATINOIRE POUR ENFANTS ET ADULTES PENDANT LES FETES DE FINS D'ANNEE					
Régie de recettes Sur place Au comptant	NF	Accès à la patinoire du lundi au dimanche à partir de 10h00	Entrée 10h00 à 13h00 pour les enfants de 4 à 10 ans	1	gratuit
			Entrée 10h00 à 13h00 pour les accompagnants des enfants 4 à 10 ans	1	3,00 €
			Entrée à partir de 13h00	1	3,00 €
ORGANISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE					
CONCERT ORGANISE PAR DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Occupation du domaine public par des particuliers ou des associations pour organiser des concerts à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin à partir de 18 heures	Gratuité	1	gratuit

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
LOCATION ESPLANADE PANTIERO ET GARE MARITIME						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville.</p>	NF	TERRASSE PANTIERO - 1 221m2		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	660,00 €	330,00 €
			Organismes philanthropiques		170,00 €	85,00 €
			Organisateurs privés		4 370,00 €	2 185,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	390,00 €	195,00 €
			Associations non Cannoises		1 200,00 €	600,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 430,00 €	2 715,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		10 850,00 €	5 425,00 €
		ESPLANADE PANTIERO COTE SUQUET - 1 737m2		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	660,00 €	330,00 €
			Organismes philanthropiques		170,00 €	85,00 €
			Organisateurs privés		4 370,00 €	2 185,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	390,00 €	195,00 €
			Associations non Cannoises		1 200,00 €	600,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 430,00 €	2 715,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		7 600,00 €	3 800,00 €
		ESPLANADE PANTIERO COTE GARE MARITIME - 3 474 m2		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	1 300,00 €	650,00 €
			Organismes philanthropiques		330,00 €	165,00 €
			Organisateurs privés		8 740,00 €	4 370,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	780,00 €	390,00 €
			Associations non Cannoises		2 400,00 €	1 200,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		10 870,00 €	5 435,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		15 200,00 €	7 600,00 €
		ESPLANADE PANTIERO TOTALITE - 5 212 m2		exploitation	montage démontage	
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	2 000,00 €	1 000,00 €
			Organismes philanthropiques		500,00 €	250,00 €
			Organisateurs privés		13 100,00 €	6 550,00 €
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	1 170,00 €	585,00 €		
	Associations non Cannoises		3 600,00 €	1 800,00 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		16 300,00 €	8 150,00 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		22 800,00 €	11 400,00 €		
REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces				10 % sur le prix total		
TERRASSE PANTIERO - Prix au m²		Location à partir de 500 m² minimum		exploitation	montage démontage	
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,54 €	0,27 €		
	Organismes philanthropiques		0,13 €	0,07 €		
	Organisateurs privés		3,60 €	1,80 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,32 €	0,16 €		
	Associations non Cannoises		1,00 €	0,50 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		4,45 €	2,22 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		8,88 €	4,44 €		
ESPLANADE PANTIERO - Prix au m²		Location à partir de 1000 m² minimum		exploitation	montage démontage	
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,37 €	0,19 €		
	Organismes philanthropiques		0,09 €	0,05 €		
	Organisateurs privés		2,51 €	1,25 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,22 €	0,11 €		
	Associations non Cannoises		0,68 €	0,34 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		3,13 €	1,56 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		4,37 €	2,18 €		

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
ESPLANADE PANTIERO ET TERRASSE PANTIERO - Prix au m² (sans minimum de location)						
Animation payante					1,92 € / m ² / jour	
Activités de services (accréditations, bagageries ...)					6,76 € / m ² / jour	
Stands et activités commerciales					18,98 € / m ² / jour	
Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation)					4,36 € / m ² / jour	
Occupations autres (pour toutes les occupations autres que celles détaillées dans la présente grille tarifaire)					8,65 € / m ² / jour	
TARIFS DEGRESSIFS - ESPLANADE et TERRASSE PANTIERO			de 3 à 6 jours	de 7 à 15 jours	> à 15 jours	
Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces			20%	40%	50%	
SALLE LERINS - 640 m²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois	Associations cannoises		1	400,00 €	200,00 €	
	Organismes philanthropiques			105,00 €	52,50 €	
	Organisateurs privés			2 600,00 €	1 300,00 €	
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques		1	230,00 €	115,00 €	
	Association non Cannoises			720,00 €	360,00 €	
	Organisateurs privés (hors congrès)			3 260,00 €	1 630,00 €	
	Organisateurs privés (en période de congrès)			6 500,00 €	3 250,00 €	
SALLE BRITANIA - 200 m²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois	Associations cannoises		1	260,00 €	130,00 €	
	Organismes philanthropiques			66,00 €	33,00 €	
	Organisateurs privés			1 735,00 €	865,00 €	
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques		1	160,00 €	80,00 €	
	Associations non Cannoises			480,00 €	240,00 €	
	Organisateurs privés (hors congrès)			2 180,00 €	1 090,00 €	
	Organisateurs privés (en période de congrès)			4 450,00 €	2 225,00 €	
SALLE VULCANIA - 54 m² / Office traiteur inclus					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois	Associations cannoises		1	100,00 €	50,00 €	
	Organismes philanthropiques			24,00 €	12,00 €	
	Organisateurs privés			650,00 €	325,00 €	
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques		1	60,00 €	30,00 €	
	Associations non Cannoises			180,00 €	90,00 €	
	Organisateurs privés (hors congrès)			790,00 €	395,00 €	
	Organisateurs privés (en période de congrès)			1 620,00 €	810,00 €	
TERRASSE ESTEREL - 156 M² Réservation conditionnée à la location des espaces intérieurs					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois	Associations cannoises		1	100,00 €	50,00 €	
	Organismes philanthropiques			24,00 €	12,00 €	
	Organisateurs privés			650,00 €	325,00 €	
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques		1	60,00 €	30,00 €	
	Associations non Cannoises			180,00 €	90,00 €	
	Organisateurs privés (hors congrès)			790,00 €	395,00 €	
	Organisateurs privés (en période de congrès)			1 620,00 €	810,00 €	

La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.

Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.

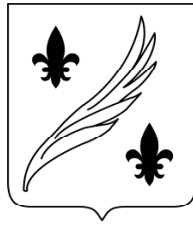
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important.

L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.

Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville,

NF

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important.</p> <p>L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville,</p>	NF	GARE MARITIME TOTALITE - 894 M ² / Terrasse Estérel incluse - 156 M ²		exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	720,00 €	360,00 €	
			Organismes philanthropiques		220,00 €	110,00 €	
			Organisateurs privés		5 640,00 €	2 820,00 €	
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	510,00 €	255,00 €	
			Association non Cannoises		1 560,00 €	780,00 €	
			Organisateurs privés (hors congrès)		7 020,00 €	3 510,00 €	
			Organisateurs privés (en période de congrès)		14 190,00 €	7 095,00 €	
		REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces				10 % sur le prix total	
		TARIFS DEGRESSIFS - GARE MARITIME			de 2 à 9 jours	de 10 à 30 jours	> à 30 jours
		Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces			10%	20%	40%
		ESPACES LERINS / BRITANIA / VULCANIA / TERRASSE ESTEREL - Prix au m²					
		Montage / Démontage activité de services et stands et activités commerciales				3,27 € / m ² / jour	
Activités de services (accréditations, bagageries ...)				3,69 € / m ² / jour			
Stands et activités commerciales				18,98 € / m ² / jour			
MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS TECHNIQUES A TITRE ONEREUX ASSISTANCE TECHNIQUE 24/24							
<p>La redevance est valable par tranche de 4 heures, 12 heures maximum par jour.</p> <p>Toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires.</p> <p>Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée.</p>	NF	Mise à disposition de régisseurs dans le cadre de l'utilisation des espaces	par tranche de 4 heures	forfait 4h	145,60 €		
				par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	forfait 2h	72,80 €	
		Astreinte technique téléphonique	de 8h à 18 h - par tranche de 4 heures			145,60 €	
		Mise à disposition d'un cariste avec chariot élévateur	Forfait 30 min			100,00 €	
		Tous les jours après 18h OU dimanches OU jours fériés					majoration de 100%
		Forfait ménage	Totalité de la Gare Maritime				300,00 €
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL TECHNIQUE A TITRE ONEREUX							
titre de recettes	NF	Location de coffret électrique 380 v 32 Amp/ 20 Kw			40,00 €		
		Raccordement réseau téléphonique Pantiero			140,00 €		
		Raccordement réseau téléphonique gare maritime personnalisée			80,00 €		
		Accès WIFI personnalisé			800,00 €		
		Ligne spécialisée manifestations			750,00 €		
		Conteneur 660 L			60,00 €		
REFACTURATION DE FLUIDES							
titre de recettes		Refacturation des consommations au réel, selon les tarifs appliqués à la Ville (les quantités facturées seront définies sur relevé contradictoire)			au réel		



Ville de Cannes

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL					
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
MARCHES DE DETAIL					
DROITS D'OCCUPATION DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Marchés organisés par la ville de Cannes, récurrents ; Paiement mensuel, ou à la journée auprès de nos placiers soumis à la régie.	NF	1°- Activités ALIMENTAIRES durant les horaires de marché			
		Producteur (dont pêcheur local et producteur de fleurs)	Paiement Journalier	m ² / jour	0,90 €
		Revendeurs détaillants - camelots - passager - marché divers non journalier	Droit journalier	m ² / jour	1,70 €
		Revendeur	Paiement par mois Tout mois commencé est dû	m ² / mois	11,55 €
		2° Activités NON ALIMENTAIRES durant les horaires de marché			
		Revendeurs détaillants	Droit journalier	m ² / jour	1,70 €
		Brocanteurs	Place au Forfait journée 15 m ²	Forfait/jour	21,75 €
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	2,15 €
		Artistes	Forfait journée 8 m ²	Forfait/jour	10,90 €
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	1,50 €
		3° autres activités ALIMENTAIRES ou NON ALIMENTAIRES			
		Nocturne, ponctuel, éphémère, sapin, fêtes, Noël etc.)	Hors horaires de marché de moins de 3 jours Droit journalier	m ² / jour	2,20 €
Hors horaires de marché de plus de 3 jours Droit journalier	m ² / jour		0,95 €		
REGIE AVANT PRISE DE POSSESSION					
DROITS D'OCCUPATION SUR LES HALLES DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Sur nos espaces, pour tous les événements et manifestations : Caution à déposer à la régie avant l'installation - Elle sera rendue si l'état des lieux de sortie réalisé par les services après la manifestation est favorable, sauf en cas de souillure, de dégradation, ou de vol de matériel mis à disposition par la Ville sur l'espace utilisé.	NF	Caution si le site est abimé (trou, dégradation, matériel cassé)		Forfait	1 845,00 €
		Evénements sur la halle Forville	Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie < 500 m ²	m ² /jour	2,35 €
			Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie > 500 m ² et hors période de Congrès	Forfait/jour	2 835,60 €
			Mise à disposition du carreau pour tout événement commercial hors horaires marché en période de Congrès	Forfait/jour	5 670,40 €
Forfait de 24h (de 0h à 24h)	NF				
Animations payées par titre de recettes ou à régler auprès de la régie	NF	Pour tous les marchés: Forville, Saint Jin Jin, place Roubaud, et Gambetta pendant les horaires de marchés	Animations	m ² / jour	2,20 €

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC						
Paiement auprès de la régie	NF	Vide-greniers pilotés par le service référent	Droit journalier	m²/jour	3,30 €	
		Vide-greniers à vocation caritative pilotés par le service référent	Droit journalier	m²/jour	1,60 €	
		Droit journalier : intérêt général pour les cannois		Forfait/jour	gratuit	
		Nocturnes Cannoises	stand de 4ml	Forfait/jour	30,00 €	
			stand de 5ml	Forfait/jour	35,00 €	
			stand de 6ml	Forfait/jour	40,00 €	
SPECTACLES AMBULANTS						
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES CIRQUES ET SPECTACLES AMBULANTS (TOUS SITES)						
Paiement auprès de la régie,	NF	Spectacles ambulants	Petits spectacles de plein air (type guignol, marionnettes et clowns) de 3 jours maximum	Jour	60,40 €	
		Animations diverses, robot, cirque, démonstrations, associations...	Pour tout type d'événement nécessitant du montage et démontage de plus de 3 jours sur site	Forfait/jour	132,80 €	
FETES FORAINES ÉTÉ ET PARCS D'ATTRACTION						
DROITS D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES						
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 25 m²	Par jour	21,40 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m²	Par jour	26,00 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m²	Par jour	27,05 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m²	Par jour	29,10 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m²	Par jour	35,60 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 251 et 300 m²	Par jour	75,10 €	
			Espace dont la superficie est supérieure à 301 m²	Par jour	91,00 €	
FETES FORAINES HIVER ET PARCS D'ATTRACTION						
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES						
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 10 m²	Par jour	57,70 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 11 et 25 m²	Par jour	81,00 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m²	Par jour	99,00 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m²	Par jour	108,60 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m²	Par jour	122,95 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m²	Par jour	147,10 €	
			Espace dont la superficie est comprise entre 251 et 300 m²	Par jour	166,70 €	
			Espace dont la superficie est supérieure à 301 m²	Par jour	191,30 €	

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
MARCHE DE NOEL					
Régie Avant prise de possession	NF	Occupation des chalets dans le cadre du marché de Noël - Droits de place	Chalet de 6 m ² , 32 Ampères	Forfait	2 495,00 €
			Chalet de 6 m ² , 16 Ampères	Forfait	2 278,00 €
			Chalet de 8 m ² , 32 Ampères	Forfait	2 912,00 €
			Chalet de 8 m ² , 16 Ampères	Forfait	2 693,00 €
			Chalet invité 8 m ²	Forfait semaine	603,00 €
			Chalet de 12 m ² , 32 Ampères	Forfait	4 013,00 €
			Chalet de 12 m ² , 16 Ampères	Forfait	3 792,00 €
			Chalet hexagonal double façade de 13 m ² , 32 Ampères	Forfait	4 562,00 €
			Chalet hexagonal double façade de 13 m ² , 16 Ampères	Forfait	4 121,00 €
			Chalet rond de 2,5 m de diamètre	Forfait	1 813,00 €
			Caution pour les dégradations par chalet	Forfait	800,00 €
			Caution pour le nettoyage par chalet	Forfait	200,00 €
BOUTIQUES EPHEMERES					
Régie Avant prise de possession	NF	Mise à disposition d'une boutique éphémère (maximum 3 mois). Le tarif inclut la mise à disposition du local ainsi que la fourniture de l'eau et de l'électricité	Location pour 1 semaine	Forfait	213,00 €
			Location pour 1 semaine festive incluant les dates suivantes : 1er janvier, 14 février, Festival de Cannes, Fêtes de Mères, des Pères, 14 juillet, 15 août et Noël	Forfait	319,00 €
			Location pour 2 semaines	Forfait	362,00 €
			Location pour 3 semaines	Forfait	511,00 €
			Location mensuelle	Forfait	626,00 €
PARKINGS					
DROITS D'OCCUPATION SUR LE PARKING COUBERTIN					
Paiement auprès de la régie,	NF	Occupation du domaine public par les caravanes des forains, eau incluse	Moins de 6 m	Forfait	162,40 €
			De 6 à 10 m	Forfait	260,60 €
			De 10 à 15 m	Forfait	342,95 €
			Plus de 15 m	Forfait	391,55 €
		Stationnement de camions (limité aux places disponibles et réglementées)	Tous camions. Les camions ateliers pendant les fêtes foraines	Forfait	238,15 €



Ville de Cannes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES



Ville de Cannes

FINANCES ET ACHATS

**DIRECTION DES FINANCES
FINANCES ET BUDGET**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
TAXE DE SEJOUR					
PERCEPTION AU REGIME DU REEL					
<p>Taxe perçue sur les personnes qui séjournent dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles seraient passibles de la taxe d'habitation.</p> <p>Les natures d'hébergement visées par cette taxe sont mentionnées aux 1°2°3°4°5°6°7°8°9°10° de l'article R2333-44 du CGCT.</p> <p>La taxe est perçue, toute l'année du 1er janvier au 31 décembre inclus. Elle est calculée par personne et par nuit sur la base du tarif applicable à la catégorie d'hébergements.</p> <p>Les hébergeurs professionnels sont collecteurs de la taxe pour le compte de la commune et la reversent trimestriellement.</p> <p>La déclaration trimestrielle et le paiement doivent être transmis à la commune avant la fin du mois suivant le trimestre écoulé.</p> <p>Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à application d'un intérêt de retard égal à 0,20% par mois de retard. En cas d'absence de déclaration ou de déclaration insuffisante, la commune se réserve le droit d'appliquer les peines d'amendes prévues par la loi.</p> <p>Exonérations de droit : les mineurs de moins de 18 ans, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier, les hébergements d'urgence ou relogements temporaires, les hébergements à moins de 1€.</p> <p>Les encaissements sont réalisés dans le cadre d'une régie de recettes acceptant les règlements par chèque, virement ou prélèvement automatique.</p>	F	Palaces		Par nuitée et par personne	4,00 €
		Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*		Par nuitée et par personne	3,00 €
		Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*		Par nuitée et par personne	2,20 €
		Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*		Par nuitée et par personne	1,40 €
		Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*		Par nuitée et par personne	0,90 €
		Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2* et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives		Par nuitée et par personne	0,80 €
		Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village de vacances non classés ou en attente de classement		Par nuitée et par personne	5% du prix de la location par personne et par nuit, dans la limite du tarif maximum voté par la collectivité (soit 4,00 €)
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.		Par nuitée et par personne	0,60 €
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 ou 2* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes		Par nuitée et par personne	0,20 €
Ports de plaisance	Tarif forfaitaire. Pour les contrats d'amarrage annuel un abattement de 50% est appliqué	Par nuitée et par capacité d'accueil moyenne	0,20 €		



Ville de Cannes

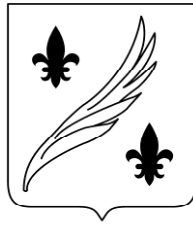
MER ET LITTORAL

**DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL
LITTORAL ET MARITIME**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
PLAGE ZAMENOFF					
REDEVANCE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS PROPOSES, PARASOLS CHAISES LONGUES, SUR LA PLAGE PUBLIQUE EXPLOITEE EN REGIE					
La redevance est due par utilisation de chaque matériel, à la journée ou à la demi-journée. La demi-journée s'entend d'une période 8h30-13h30 ou 13h30-18h30. Gratuité pour les enfants de 0 à 9 ans, tarif plein à partir de 10 ans. Prestation assujettie à TVA Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire.	NF	Plages	Location de parasols	1/2 Journée	4,50 €
				Journée	8,00 €
			Location de chaises longues	1/2 Journée	6,50 €
				Journée	9,00 €
			Location enfants de 0 à 9 ans		Gratuit
			A partir de 10 ans		Plein tarif
MARITIME					
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR RETRAITS D EPAVES					
Titre de recettes	NF	Sinistre maritime - Frais administratifs	Frais administratifs de gestion lors d'un échouage ou d'un naufrage maritime nécessitant l'intervention du prestataire ayant contracté avec la Ville de Cannes dans le cadre d'un marché public	Forfait	542,40 €
INTERVENTIONS DE NETTOYAGE DU PLAN D EAU CONSECUTIVEMENT AU TIR D UN FEU D ARTIFICE					
Titre de recettes	NF	Ecrémage et nettoyage sous-marins.	Prestation complète de nettoyage 1 heure d'écramage le soir et 2 heures de plongées le lendemain.	Forfait	1 264,70 €
		Nettoyage sous-marins	Heure supplémentaire de plongée sous-marine de nettoyage des déchets consécutifs au tir de feu d'artifice	Heure	317,80 €
MISE A DISPOSITION D'UNE EMBARCATION AVEC PILOTE					
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de transport exceptionnel ou prestation de sécurisation du plan d'eau lors de manifestations nautiques privées.	Heure de navigation	162,80 €
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de rapatriement de personnes depuis les îles après départ de la navette maritime	Heure de navigation	108,50 €

**DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL
LITTORAL ET MARITIME**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
KIOSQUES					
REDEVANCE FIXE MENSUELLE					
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public maritime Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.	NF	Boulevard Gazagnaire	N°2	redevance mensuelle	814,30 €
		Boulevard Gazagnaire	N°3		787,00 €
		Croisette	N°6		1 222,10 €
		Croisette	N°6 bis		1 222,10 €
		Croisette	N°7		1 222,10 €
		Croisette	N°8		1 222,10 €
		Croisette	N°9		1 222,10 €
		Croisette	N°9 bis		1 222,10 €
		Pantiéro	N°10		1 171,50 €
		Pantiéro	N°11		1 171,50 €
		Boulevard du Midi	N°12		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°13		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°14		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°15		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°16		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°20		607,50 €
		Boulevard du Midi	N°23		607,50 €
Ile Sainte Marguerite	N°25	655,10 €			
Ile Sainte Marguerite	N°26	694,60 €			

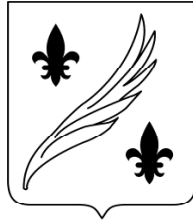


Ville de Cannes

**POLICE MUNICIPALE, SECURITE,
LUTTE CONTRE L'INCIVISME ET
LOGISTIQUE URBAINE**

**POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME
ET LOGISTIQUE URBAINE SERVICES ADMINISTRATIFS
DE LA POLICE MUNICIPALE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE POLICE MUNICIPALE							
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE QUI GENERE UN SURCROIT DE TRAVAIL							
Tarifs horaires de mise à disposition d'agents en fonction de leurs grades, et des périodes (nuit et jour, jours fériés, dimanches). Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèques.	NF	Tarifs jour du lundi au samedi	Chef service police	Heure	40,50 €		
			De Gardien à Brigadier Chef Principal	Heure	30,50 €		
			Gardiens de square, agent de salubrité.	Heure	22,00 €		
		Tarifs nuit (21h00 - 6h00) Dimanches jours fériés	NF		Chef service police	Heure	53,50 €
					De Gardien à Brigadier Chef Principal	Heure	49,00 €
					Gardiens de square, agent de salubrité	Heure	29,50 €
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL ROULANT							
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE							
Tarifs horaires de mise à disposition de matériel roulant en fonction de la catégorie de véhicule Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque.	NF	Mise à disposition de matériel roulant	Véhicules : fourgons de police	Heure	49,00 €		
			Véhicules : véhicules légers	Heure	37,50 €		
TRANSPORT DE PERSONNES PAR LA POLICE MUNICIPALE							
PERSONNES TROUVEES EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE SUR LA VOIE PUBLIQUE							
Transport par la Police Municipale de personnes trouvées dans un état d'ivresse manifeste dans les lieux publics (article L.3341-1 alinéa 1 du Code de la Santé Publique).	NF	Transport au Centre Hospitalier pour obtention du certificat de non hospitalisation, puis transport vers le Commissariat Central de Cannes, aux fins de prise en charge par la Police Nationale.	Facturation sur la base du rapport de "Mise à disposition" rédigé par les agents à la suite de l'intervention	Forfait par intervention	135,50 €		



Ville de Cannes

DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE MAÎTRISE DE L'ESPACE PUBLIC

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024			
DROITS DE PETITE VOIRIE								
DROITS ANNUELS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES COMMERCES EN SAILLIE PAR RAPPORT AUX FACADES (ETALAGES, ENSEIGNES...)								
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p>Secteur 1 : partie Sud de la voie rapide + boulevard Carnot + front de mer (dont le boulevard du midi) ; Secteur 2 : le reste.</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m², toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	NF	Droit fixe annuel		Forfait/ an	11,65 €			
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m		Secteur 1	m linéaire/an	9,80 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m			m linéaire/an	18,50 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m			m linéaire/an	40,35 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m			m linéaire/an	66,75 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus			m linéaire/an	165,20 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m			Secteur 2	m linéaire/an	6,85 €	
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m		m linéaire/an		11,90 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m		m linéaire/an		25,30 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m		m linéaire/an		41,00 €		
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus		m linéaire/an		101,45 €		
		Emplacements Vente fleurs cimetières TOUSSAINT		Droit journalier		m ² /jour	5,85 €	
		Etalages spéciaux devant magasins temporaires		Droit journalier	m ² /jour	15,80 €		
		Etalage - Vendeur		Secteur 1 et 2	Vendeur/an	405,50 €		
		Voirie - Divers		Auvents, bannes marquises, stores, tentes, garages mobiles 2 roues		m linéaire/an	5,65 €	
				Ecussons, motifs en reliefs et autres objets ou supports en saillie		m ² /an	22,15 €	
				Trottoir annonce		m ² /an	4,85 €	
				Présentoirs annonces immobilières		l'unité/an	139,05 €	
				Présentoir à journaux (part fixe et part variable)		Par fixe / an / emplacement		104,40 €
						Part du chiffre d'affaire annuel HT		1%
Tubes verre néons et diodes électro lumineuses (leds) et rampes lumineuses				m linéaire/an	5,65 €			
Lampes, globes lumineux, spot réflecteur				L'unité/an	8,50 €			
Lampes, dispositif de chauffage				L'unité/an	30,20 €			
Brise vent				m linéaire/an	8,40 €			

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1 m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m², toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	NF	Voirie - Divers	Poteaux ordinaires avec plaque indicatrice	L'unité/an	52,95 €
			Appareils automatiques, bascules, guides de la ville ou similaires	l'unité/an	115,55 €
			Poteaux avec enseigne lumineuse-Télescopes et guides parlants	L'unité/an	233,60 €
			Appareils de distribution de carburant sur la voie publique	L'unité/an	58,95 €
			Distributeurs de billets	L'unité/an	114,65 €
			Distributeurs de préservatifs	L'unité/an	83,60 €
			Distributeurs de boissons et/ou confiseries Autres distributeurs automatiques (boissons, confiseries ou autres).	L'unité/mois	104,60 €
			Appareils de préparation de boissons fraîches	L'unité/mois	83,60 €
			Autres appareils de vente de boissons ou produits glacés (granitas,....).	L'unité/mois	139,20 €
			Appareils automatiques de vente de crèmes glacées	Machine / mois	191,30 €
			Banque froide	m ² /mois	58,00 €
			Rôtissoires	Standard unité/mois	139,20 €
			Autres appareils de cuisson (crêpes, gauffres, beignets...)	L'unité/mois	97,35 €
Enseignes perpendiculaires (sur consoles ou mobiles), par face	0,25 m ² /an	8,80 €			
Enseignes en saillie, tableaux sur façade ou balcon, lettres en relief (la hauteur étant comptée pour 1 m minimum).	m ² /an	8,80 €			
Occupation de la piste du parking Pierre de Coubertin à usage exclusif de leçons de conduite et/ou de la présentation à l'examen du permis de conduire catégorie A					
D.D.T.M	NF	Utilisation de la piste	Forfait trimestriel		1 111,90 €
Association "moto écoles Coubertin"	NF	Utilisation de la piste par les auto-écoles	Redevance mensuelle par auto-école utilisatrice - exonération du paiement si le site n'est pas disponible au delà de 3 semaines consécutives		89,00 €
Occupation du domaine public par une personne privée exerçant une mission de service public					
Personne privée exerçant une mission de service public	NF	Occupation domaine public	Redevance mensuelle par personne privée exerçant une mission de service public. Calcul au m ² selon surface utilisée.	m ² /mois	30,40 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
COFFRES RELAIS DE LA POSTE SUR LE DOMAINE PUBLIC					
Coffres relais de la poste	NF	Voirie	coffres relais poste	Unité/an	136,95 €

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
TERRASSES CAFES HOTELS RESTAURANTS					
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES TERRASSES					
<p>Le droit est calculé à partir de la superficie occupée par la terrasse (m²), du type d'occupation, en fonction de la période d'occupation et de 3 secteurs géographiques différents.</p> <p>Sur facture, d'avance (mensuel) notamment en cas d'adhésion au système de prélèvement automatique ou avant le 15 septembre (annuel) sur demande du redevable Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.</p> <p>1er secteur : en façade : square Mistral, rue Dolfus, quai Saint-Pierre (du n°1 au n°4), la Pantiero, boulevard de la Croisette, Pont Alexandre III en profondeur : Pont Alexandre III - partie sud voie ferrée, Pont des Gabres, rue d'Antibes, rue Félix Faure, rue Saint-Antoine, rue de la boucherie.</p> <p>2ème secteur : Pont Alexandre III - partie nord voie ferrée, rond point des Gabres, rond point Jay Gould, Palm Beach (boulevard Croisette - boulevard Gazagnaire), à partir du rond point des Gabres jusque derrière rue d'Antibes (au-delà du trottoir Nord de la rue d'Antibes) jusqu'au bas de la rue du Pré, remonte jusqu'à la limite Sud voie rapide (boulevard Tuby) - place du 18 Juin - tout le boulevard Carnot (côté droit et gauche) jusqu'au square Carnot, Boulevard Jean Hibert ; rue Georges Clémenceau ; rue de la rampe ; quai Saint-Pierre (à partir du n°4).</p> <p>3ème secteur : le reste de la commune y compris la Bocca. Il est précisé que tout titulaire d'une autorisation d'occupation du domaine public qui ne respecterait pas les termes de l'arrêté, se verrait retirer l'autorisation après le 2° avertissement. En outre, il sera fait application de l'article R644-2 du code pénal relatif aux entraves à la libre circulation sur la voie publique : application d'une amende prévue pour les contraventions de la 4° classe et confiscation des biens .</p>	NF	Terrasses de type 1 Terrasses sans aménagements particuliers	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	9,80 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	11,55 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	6,05 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	7,85 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	5,50 €
		Terrasses de type 2 Terrasses aménagées démontables	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	14,80 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	16,40 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	10,70 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	12,40 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	8,10 €
	NF	Terrasses de type 3 Terrasses aménagées temporaires	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	20,00 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	21,20 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	17,10 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	18,15 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	8,70 €
		Terrasses de type 4 Terrasses aménagées non démontables	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	24,55 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	25,65 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	17,50 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	18,80 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	9,05 €
Terrasses de type 5 Etablissements vitrés, vérandas construites et couvertes	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m² / mois	29,55 €		
	Secteur 1 2° & 3° trimestre	m² / mois	30,65 €		
	Secteur 2 1° & 4° trimestre	m² / mois	20,00 €		
	Secteur 2 2° & 3° trimestre	m² / mois	21,10 €		
	Secteur 3 année	m² / mois	10,95 €		
Tous secteurs confondus	Extensions	Frontales	m² / mois	20,75 €	
		Latérales	m² / mois	25,30 €	
		sur stationnement neutralisé	m² / mois	40,05 €	

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
Annexe de terrasse Place de l'étang	NF	Annexe de terrasse Place de l'étang	Forfait	Unité/mois	622,05 €
Tous secteurs confondus		Barrières	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	246,70 €
		Barrières mutualisées	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	123,35 €
		Frais de dossier	Forfait	Unité	11,65 €
		Fourniture de jardinières	Sans occupation de stationnement	Unité/an	343,50 €
		Fourniture de jardinières	Avec neutralisation d'une place de stationnement payant	Unité/an	457,90 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
STATIONNEMENT DES TAXIS					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DROIT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES TAXIS SUR LA COMMUNE					
Redevance forfaitaire annuelle + 2° redevance forfaitaire à chaque transfert ou nouvelle autorisation Sur facture, d'avance au cours du 1er trimestre Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Droit de stationnement annuel	Taxis	Licence/an	298,90 €
		Permis de circulation - transfert de licences	Taxis	1	38,05 €
CAMIONS SNACK					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC DES CAMIONS SPECIALISES DANS LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES					
Par emplacement, mensuel Sur facture, d'avance trimestriel ou mensuel Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, prélèvement. Le recouvrement des droits est effectué semestriellement, trimestriellement ou mensuellement d'avance.	NF	Camion snack	Droit de stationnement	Mensuel	423,50 €
Redevance forfaitaire Sur facture d'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire	NF	Camion snack	Droit de stationnement	Unité / jour sur Cannes	92,70 €
				Unité / jour sur La Bocca	58,00 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
EVENEMENTS DIVERS					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS DIVERS					
<p>Redevance calculée en fonction d'un tarif au m² et de la superficie occupée.</p> <p>Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace utilisé a été souillé.</p> <p>La ville se réserve la possibilité d'accorder l'occupation ou l'utilisation du domaine public à titre gracieux aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (selon l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).</p> <p>Sur facture, d'avance à la délivrance de l'autorisation par le régisseur de recettes des Taxes et Droits Communaux Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement</p> <p>L'occupation du domaine public par des personnes privées pour des prises de vue à caractère culturel, ou mettant en valeur la ville de Cannes en favorisant son image de marque, sa renommée et sa publicité est exonérée de redevance.</p>	NF	Occupation du domaine par organisateur privé pour événements divers	Occupation du domaine public	m ² /jour	4,10 €
			Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1	m ² /jour	11,55 €
			Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 854,90 €
			Caution de nettoyage pour événements spécifiques.		572,25 €
			<ul style="list-style-type: none"> • Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique; • Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations. • Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc) • Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom) • Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire. 		Gratuit
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
<p>Redevance calculée en fonction d'un tarif au m² ou à la journée en fonction soit de la superficie occupée et de la période . Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé.</p>	NF	Occupation du Domaine Public espace Gambetta hors horaires de marché	Occupation du domaine public < 500 m ²	m ² /jour	2,35 €
			Occupation du domaine public ≥ 500 m ²	forfait/jour	1 677,00 €
			Occupation du domaine public en période de congrès ou de manifestations	forfait/jour	3 317,10 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS A CARACTERE PUBLICITAIRE OU PROMOTIONNEL					
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour tous secteur confondus. Un forfait pour nettoyage sera demandé par la Ville de Cannes si l'espace a été souillé. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Totem avec emprise au sol jusqu'à 5m ² et hauteur maximale de 2,50m	Unité / jour	383,45 €
			Totem avec emprise au sol supérieure à 5m ² et hauteur supérieure à 2,50m	Unité / jour	766,80 €
			Montage totem	1/2 journée	191,80 €
			Démontage totem	1/2 journée	191,80 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour, en fonction de la superficie occupée et de 3 secteurs géographiques. Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé. Secteur 1: les secteurs des deux zones de publicité élargie au Règlement Local de Publicité ainsi que l'ensemble du Boulevard de la Croisette et la place F.Roosevelt. Secteur 2: Centre Croisette / Pointe Croisette (au sud de la voie ferrée entre le boulevard Jean Hibert et l'avenue Maréchal Juin) Secteur 3: Le reste du territoire de la Ville de Cannes. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel durant les manifestations organisées par le Palais des festivals	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ²	Forfait / jour	1 144,45 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	1 716,70 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	2 288,90 €
		Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ²	Forfait / jour	583,50 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	875,20 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	1 155,70 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine public < 5 m ²	Forfait / jour	437,60 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	650,75 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public > 10 m ²	Forfait / jour	875,20 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine public < 5 m ²	Forfait / jour	291,75 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	437,60 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	583,50 €
			Caution de nettoyage pour événements spécifiques.		572,25 €
			Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 862,50 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
AUTRES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES						
La Mairie de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pour toute manifestation dont elle est co-organisatrice						
Par convention Sur facture Par titre de recettes	NF	Pour occupation supérieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Forfait	Par jour	1 481,15 €	
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	740,45 €	
		Pour occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films	Forfait	Par jour	740,45 €	
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	370,35 €	
		Pour occupation inférieure à 400 m ² pour tournage de films	Prix au m ²	Par jour	2,00 €	
			Prix au m ² à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	1,00 €	
		Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m ² + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement)	Par jour	4,10 €	
		Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m ² + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement) à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	2,10 €	
		Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 1	Jusqu'à 2 intersections			572,25 €
			Au-delà de 2 intersections			1 144,50 €
		Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 2	Jusqu'à 2 intersections			460,10 €
			Au-delà de 2 intersections			920,10 €
Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 3	Jusqu'à 2 intersections			347,90 €		
	Au-delà de 2 intersections			684,50 €		
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier						



Ville de Cannes

SPORTS

SPORTS								
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière								
CANNES GARDEN TENNIS CLUB								
COURTS DE TENNIS - SALLES DE REUNION					H.T.	TTC (tva 20%)		
<p>L'heure de réservation du court est différenciée en fonction de la nature du court (terre battue, Terrain synthétique, couvert et non couvert)</p> <p>Eclairage extérieur - intérieur hors abonnements.</p> <p>Il est proposé des abonnements annuels, cannois et non cannois, des forfaits de 10 heures de réservation de courts (terrains durs hors courts couverts, terrains durs hors courts couverts comités d'entreprises, terre battue et terre battue comités d'entreprises).</p> <p>Un tarif spécifique est appliqué aux professeurs de tennis qui réservent un court pour donner des leçons particulières et pour organiser des stages et aux associations sportives cannoises d'entraînement de jeunes joueurs de tennis de haut niveau..</p> <p>Six catégories de tarifs sont distinguées : a) Cannois (tarif plein - tarif réduit) b) Non cannois (tarif plein - tarif réduit) c) Invités d) Ligue e) Groupes scolaires f) Comités d'entreprises Sur place - Au comptant - A terme - Régie de recettes - Numéraire, chèques, cartes bancaires de paiement - Caisse enregistreuse</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de courts de tennis, dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local, organisées par ses partenaires.</p>	NF	Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terrain dur)		1 heure	6,50 €	7,80 €		
		Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terre battue)		1 heure	8,50 €	10,20 €		
		Stages moniteur diplômé d'Etat Terrain Dur	1 court	1 heure	7,63 €	9,20 €		
		Terrain dur	1 court	1 heure	14,73 €	17,70 €		
		Entraînement Jeunes Joueurs de haut niveau	1 court	1 heure	3,38 €	4,10 €		
		Terrain dur Invité	1 court	1 heure	7,89 €	9,50 €		
		Terrain dur couvert	1 court couvert	1 heure	18,63 €	22,40 €		
		Terrain dur couvert Invité	1 court couvert	1 heure	9,79 €	11,80 €		
		Eclairage		Extérieur (Hors abonnés)	1 heure	3,81 €	4,60 €	
				Intérieur (Hors abonnés)	1 heure	4,85 €	5,80 €	
		Terre battue	1 court	1 heure	19,59 €	23,50 €		
		Terre battue Invité	1 court	1 heure	10,23 €	12,30 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts	10 heures	69,59 €	83,50 €		
		Terre battue	Forfait	10 heures	92,21 €	110,70 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts Comités d'entreprises	10 heures	63,79 €	76,50 €		
		Terre battue	Forfait Comités d'entreprises	10 heures	83,98 €	100,80 €		
		(*) Tarifs applicables aux nouveaux abonnés à partir du 1^{er} septembre 2023 valables pour les abonnements 2023 / 2024						
		Abonnement annuel	Adultes cannois	1 an	237,50 €	285,00 €		
		Abonnement annuel	Adultes non cannois	1 an	339,17 €	407,00 €		
		Abonnement annuel	Couples cannois	1 an	339,17 €	407,00 €		
Abonnement annuel	Couples non cannois	1 an	461,67 €	554,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes - 25 ans cannois	1 an	161,67 €	194,00 €				
Abonnement annuel	Etudiants	1 an	161,67 €	194,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes -25 ans non cannois	1 an	222,50 €	267,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives cannois - 18 ans	1 an	95,83 €	115,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives non cannois - 18 ans	1 an	130,83 €	157,00 €				
Sur facture pour la location de la salle de réunion par les associations cannoises et autres organismes.	NF	Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes	Assemblées Générales	Forfait 4 h	Gratuit	Gratuit		
		Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes		Forfait 1/2 Journée	55,47 €	66,60 €		
				Forfait Journée	98,80 €	118,60 €		
Sur facture pour la location de la salle Fitness par les associations cannoises.		Salle de Musculation Fitness		Heure	3,90 €	4,70 €		
DANS LE CADRE DES CAMPAGNES ELECTORALES OFFICIELLES								
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation des salles dans le cadre de réunions politiques organisées pendant les périodes officielles de campagnes électorales dans la limite de 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats.								

SPORTS						
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
BOUTIQUE CANNES CAPITALE DU SPORT EN PLEIN AIR						
VENTE DE PRODUITS DERIVES "CANNES SPORTS"					H.T.	T.T.C. (tva 20%)
<p>Ces articles seront mis en vente à la Direction Sports Jeunesse.</p> <p>Cette boutique pourra également être installée ponctuellement sur divers événements où la Ville est partenaire.</p> <p>10% de la quantité des produits dérivés pourront être utilisés dans le cadre de la promotion du programme Cannes, capitale du sport en plein air.</p>	NF	Tee-shirt technique Femme	Bleu et Blanc	Unité	14,17 €	17,00 €
		Tee-shirt technique Homme	Bleu et Blanc	Unité	18,33 €	22,00 €
		Polo Femme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Polo Homme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Débardeur technique Femme	Bleu	Unité	14,17 €	17,00 €
		Débardeur technique Femme	Blanc et bleu	Unité	20,83 €	25,00 €
		Veste sans Manche	Bleu marine	Unité	33,33 €	40,00 €
		Sweat-shirt avec capuche	Bleu marine	Unité	29,17 €	35,00 €
		Veste zippée avec capuche	Bleu marine	Unité	29,17 €	35,00 €
		Casquette	Blanche et bleue	Unité	8,33 €	10,00 €
		Sac sportif	Bleu	Unité	15,00 €	18,00 €
		Totebag	Plusieurs coloris	Unité	2,50 €	3,00 €
		Gobelet réutilisable	Plusieurs coloris	Unité	2,50 €	3,00 €
		lot composé de : 1 tote bag + 1 gobelet				lot
Flocage supplémentaire			Unité	4,17 €	5,00 €	

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
PISCINES					
DROITS D'ENTREE DES PISCINES					
<p>1. PUBLIC (Piscine Montfleury) Paiement sur place ou au constaté ; pour les forfaits : validité de 18 mois maximum à compter de la date de l'achat.</p> <p><u>Tarifcation différenciée :</u> 1) tarifs résidents cannois sur présentation justificatif de domicile, pièce et photo d'identité 2) tarifs résidents extérieurs</p> <p><u>Entrées vendues sous trois formes :</u> a) à l'unité b) forfait de 10 ou 20 entrées (valide 18 mois sauf CE) c) forfait de 10 ou 20 heures (valide 18 mois sauf CE).</p> <p><u>Forfait CE :</u> validité : 1ère utilisation 18 mois maximum à compter de la date de vente par la Ville. Dernière utilisation 18 mois maximum après la première utilisation.</p> <p><u>Tarifs réduits :</u> -Enfants âgés de 4 à 17 ans révolus, -Etudiants, -Séniors de plus de 60 ans, -Familles nombreuses, -Personnes handicapées, -Chômeurs, -Personnes bénéficiant du RSA Socle, -Comités d'entreprises 10 forfaits minimum, -Groupes de plus de 10 personnes.</p> <p><u>Gratuité accordée :</u> - sur présentation, si nécessaire, d'un justificatif. - La Ville se réserve aussi le droit d'offrir ponctuellement des entrées gratuites dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires.</p> <p>Fourniture carte-badge par lot, au prix unitaire</p> <p>2. ANIMATIONS : Paiement sur place ou au constaté, tarif applicable par personne</p>	NF	1 Entrée tarif plein	Cannois		4,50 €
			Non cannois		6,10 €
		Forfait 10 entrées tarif plein	Cannois		36,00 €
			Non cannois		51,40 €
		Forfait 20 entrées tarif plein	Cannois		63,40 €
			Non cannois		90,00 €
		Forfait 10 heures tarif plein	Cannois		27,90 €
			Non cannois		39,30 €
		Forfait 20 heures tarif plein	Cannois		48,60 €
			Non cannois		69,50 €
		1 Entrée tarif réduit	Cannois		3,40 €
			Non cannois		4,50 €
		Forfait 10 entrées tarif réduit	Cannois		26,80 €
			Non cannois		37,00 €
		Forfait 20 entrées tarif réduit	Cannois		46,40 €
			Non cannois		64,70 €
		Forfait 10 heures tarif réduit	Cannois		20,90 €
			Non cannois		29,10 €
		Forfait 20 heures tarif réduit	Cannois		34,70 €
			Non cannois		48,70 €
enfants âgés de moins de 4 ans					Gratuit
Accompagnateur de personne handicapée (si présence indispensable)					Gratuit
1 carte		Clubs			2,50 €
1 carte		Tout public			5,20 €

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
<p><u>Cours natation</u> : 1/2 heure, maximum 2 personnes par cours.</p> <p><u>Cours natation semi-collectif</u> : 1/2 heure, 3 à 4 personnes par cours.</p> <p><u>Cours en groupe</u> : aquaphobie, natation pré et post natale, perfectionnement natation, animations diverses.</p> <p>Ecole de natation : en groupe.</p> <p><u>Cours vendus sous trois formes</u> :</p> <p>a) à l'unité b) forfait de 5 cours (valide 6 mois) c) forfait de 10 cours (valide 1 an)</p> <p>3. ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES : Paiement sur facture</p> <p>Sont tarifés la location de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lignes d'eau, - bassins, - halls d'accueil, vestiaires, plages - salle de réunion, - espaces publicitaires extérieurs - espaces publicitaires intérieurs. <p>Modalités d'encaissement : Location lignes d'eau + bassins : défini par conventionnement avec l'organisme, paiement sur facture ou paiement sur place par l'adhérent (droits d'entrées) ; Autres espaces : paiement sur facture.</p> <p>Arrhes : 30% à verser lors de la réservation par des clubs ou des organismes extérieurs à la commune.</p> <p>La gratuité d'utilisation des bassins est appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux associations sportives cannoises à l'exception des cours d'aquagym et autres activités à caractère commercial, - aux organisateurs de manifestations reconnues par la Ville d'intérêt général. 	NF	1 cours	Cannois		19,10 €
			Non cannois		26,20 €
		1 cours semi-collectif	Cannois		13,90 €
			Non cannois		18,20 €
		1 cours en groupe	Cannois		9,30 €
			Non cannois		13,90 €
		5 cours particuliers	Cannois		83,50 €
			Non cannois		112,40 €
		5 cours semi-collectifs	Cannois		59,30 €
			Non cannois		79,50 €
		5 cours en groupe	Cannois		39,80 €
			Non cannois		59,30 €
		10 cours particuliers	Cannois		156,60 €
			Non cannois		213,00 €
		cours semi-collectifs au trimestre	Cannois		107,90 €
			Non cannois		147,60 €
		cours en groupe au trimestre	Cannois		74,50 €
			Non cannois		108,80 €
		Ecole Municipale de Natation (1 séance hebdomadaire hors jours fériés et vacances scolaires)	Cannois	Année scolaire (de septembre à juin)	130,00 €
			Non cannois		208,00 €
		Encadrement d'activités physiques et sportives	1 intervenant	1 heure	33,40 €
		Ligne de nage 25m	Montfleury	1 heure	19,80 €
			Les Oliviers	1 heure	18,40 €
		Petit bassin	Montfleury (bassin entier)	1 heure	34,40 €
	Montfleury (demi bassin)	1 heure	23,90 €		
Manifestation événementielle	Montfleury	Forfait journalier jusqu'à 22h	1 797,50 €		
		1/2 journée	953,90 €		
		par heure au delà de 22h	244,20 €		
Halls d'accueil, vestiaires, plages	Autres Public	par m2/par jour	23,40 €		
Espaces publicitaires extérieurs	Toutes piscines	ml/jour	38,90 €		
Espaces publicitaires intérieurs	Toutes piscines	ml/jour	30,40 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ADAPTES							
ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP							
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques.</p>	NF	Inscription à une discipline sportive à l'année	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	octobre à juin	62,80 €		
			Enfants extérieurs à la commune	octobre à juin	125,50 €		
		Inscription à une discipline sportive durant un trimestre	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	22,60 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	45,10 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	47,40 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	94,90 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	26,30 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	52,20 €		
		ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS					
		ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS					
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques</p> <p>Au bureau du Régisseur pour la 1ère inscription Sur place D'avance Régie de recettes - Numéraire - chèques</p>	NF	Activités sportives (1 séance hebdomadaire hors vacances scolaires)	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	38,30 €		
				Année scolaire (octobre à juin)	100,80 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	53,30 €		
				Année scolaire (octobre à juin)	144,80 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	52,20 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	67,80 €		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX							
PAR LES COLLEGES LYCEES ET ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SPECIALE							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, tennis, piste d'athlétisme).</p> <p>Pour les Collèges, compte tenu de la réciprocité Ville-Conseil Départemental, la gratuité est accordée hors nouvel équipement non subventionné par le Conseil Départemental.</p> <p>Sur facture établie en fin d'année scolaire conformément à la programmation validée par les chefs d'établissements avant le début de l'année scolaire. Titre de recettes.</p>		Stade		1 heure	25,00 €		
		Gymnase, salle de gym		1 heure	17,90 €		
		Piscine	Bassin entier	1 heure	93,10 €		
			Ligne d'eau 25m	heure / ligne	23,30 €		
		Tennis		heure /court	10,90 €		
		Piste Athlétisme		heure/piste	5,90 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX							
PAR DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS PRIVES D'EVENEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hormis pour l'utilisation du Dojo des Coteaux.</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p> <p>* Le forfait journalier s'entend hors frais relatif à la sécurité, et à la maintenance électrique (montée des pylônes, installation de coffrets électriques).</p>	NF	GYMNASES - DOJOS A USAGE SPORTIF OU CULTUREL					
		Gymnases En dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Mûriers	8h00 - 22h00 / Heure	27,30 €		
			Mûriers	après 22h00 / Heure	33,10 €		
			Grande Salle Ranguin	8h00 - 22h00 / Heure	27,30 €		
			Salle de Boxe Ranguin	après 22h00 / Heure	27,30 €		
			Ranchito	8h00 - 22h00 / Heure	24,80 €		
				après 22h00 / Heure	33,10 €		
			Jacqueline de Romilly	8h00 - 22h00 / Heure	24,80 €		
				après 22h00 / Heure	33,10 €		
			Côteaux	8h00 - 22h00 / Heure	27,30 €		
				après 22h00 / Heure	33,10 €		
			Carnot	8h00 - 22h00 / Heure	27,30 €		
				après 22h00 / Heure	33,10 €		
			Evènementiel	Tous gymnases	8h00 - 22h00 / Heure	62,60 €	
				Tous gymnases	après 22h00 / Heure	74,70 €	
		Dojo Tribune Est Coubertin	Dojo Tribune Est	8h00 - 22h00 / Heure	24,80 €		
		Local Rez De Chaussée Tribune Est Coubertin	Associations Sportives Cannoises	Mensuel	175,90 €		
		Dojo des Côteaux, en dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Associations non Cannoises et autres	8h00 - 22h00 / Heure	24,80 €		
			Associations non Cannoises et autres	1/2 journée	94,50 €		
			Associations non Cannoises et autres	1 journée	188,50 €		
			Associations Cannoises	8h00 - 22h00 / Heure	7,50 €		
		COMPLEXE COUBERTIN					
		STADE COUBERTIN					
		Matches de prestige, nationaux, internationaux.	Terrain	Forfait* journalier amplitude de 8h à 24h	12 091,30 €		
		Evènementiel sportif et non sportif	Stade	Par jour	14 982,60 €		
				3 < jours < 7	13 767,20 €		
				jours = ou > 7	11 244,90 €		
		Location Espaces Montage/Démontage		Par jour	7 520,70 €		
		Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	394,00 €		
		Réunions, Formations, Expositions et autres	Salle n°101 Tribune Est	par heure	17,80 €		
Location	Salon VIP	par heure	49,70 €				
Location	Buvette Tribune Ouest	Par jour	119,00 €				
STADE GIOANNI							
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	168,00 €				

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hors Salle multi-activités des Hespérides.</p>	NF	STADE MARCEL DOMERGUE			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	96,20 €
		STADE MURIERS 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	56,90 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	16,60 €
			Plateau Scolaire	par heure	25,30 €
		COMPLEXE CHEVALIER			
		STADE CHEVALIER 1			
		Matches de prestige nationaux, internationaux	Terrain	Forfait match	
				Diurne	1 012,20 €
				Nocturne	1 272,80 €
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	168,00 €
		STADE CHEVALIER 2			
		Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	168,00 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	25,40 €
				l'heure avec éclairage	33,10 €
			Piste cyclable	par heure	34,80 €
				l'heure avec éclairage	52,20 €
		organisation de courses cyclistes par les instances fédérales	Piste cyclable	par heure	17,10 €
				l'heure avec éclairage	27,90 €
		STADE CHEVALIER 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	98,40 €
		COMPLEXE MAURICE CHEVALIER			
		Accès au Complexe Chevalier pour les coaches privés des sportifs de haut niveau défendant les couleurs d'un club cannois.	Complexe	par heure	8,50 €
		COMPLEXE SAINT CASSIEN			
		STADES SAINT CASSIEN 1 - SAINT CASSIEN 4			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	56,90 €
		STADE SAINT CASSIEN 2			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	49,50 €
		STADE SAINT CASSIEN 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	167,90 €
		STADE RANGUIN			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	49,70 €
STADE HESPERIDES					
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	168,00 €		
Mise à disposition d'espaces à vocation commerciale.	Jumping International	Forfait Manifestation	3 969,80 €		
Salle Multi-activités des Hespérides	Associations sportives Cannoises	par heure	3,90 €		
	Associations sportives ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette/Siagne, Pégomas, Théoule/Mer, Vallauris, Auribeau/Siagne)	par heure	5,50 €		
	Autres associations sportives	par heure	7,40 €		
	Configuration évènementiel ou activités non sportives	par heure	37,80 €		

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général"</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p>	NF	TOUS STADES			
		Hors matchs de prestige	Eclairage	par heure	20,90 €
		AUTRES EQUIPEMENTS			
		BEACH VOLLEY	Terrain	par heure	31,30 €
		BEACH VOLLEY	Eclairage	par heure	4,60 €
		BOULODROMES	Configuration non événementiel	1 heure / 1jeu	11,00 €
			Configuration événementiel	1 heure / 1jeu	23,90 €
		BOULODROME TRONCY	Configuration événementiel	Par jour	2 880,90 €
		Salle REINE ASTRID	Associations non cannoises et autres	1 heure	23,30 €
			Associations cannoises	forfait 4 h Assemblées Générales	Gratuit
Fronton Michel Ughetto	Terrain en configuration scolaire, associative et événementielle	par heure	26,00 €		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX					
PAR TOUS TYPES DE PUBLICS					
Emission d'un titre de recettes sur présentation d'une facture ou d'un état récapitulatif des frais engagés (Pièces et main d'œuvre).	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes			Frais Réels
Sur facture pour la location à but commercial d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs organisés par les associations et autres organismes		Espaces commerciaux sur tous les équipements sportifs de la Commune	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m ² / jour	15,60 €
Sur facture pour l'occupation du domaine sportif (hors espaces déjà tarifés) dans le cadre d'événements		Commercialisation d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs ou autres	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m ² / jour	4,10 €

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
PALAIS DES VICTOIRES					
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU PALAIS DES VICTOIRES					
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement.</p> <p>La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général".</p> <p>L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>Sur facture A terme Titre de recettes.</p>	NF	NIVEAU -1			
		Parking intérieur non gardé, 150 places dont 6PMR Lié à utilisation grande salle événementiel	150 places dont 6 PMR (*)	par place / par jour	12,60 €
		NIVEAU 0			
		Parvis (500kg/m²) Expositions	600 m²	Par m² / par jour	15,30 €
		Salle (440m2) Gérard GARRIGUE	Utilisation Lycées & Ets d'éducation spéciale	Salle/heure	17,90 €
			Utilisation sportive ou culturelle hors équipements sportifs	Salle/heure	24,80 €
			Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	36,80 €
		Salle (459m2) Michel FIHUE	Utilisation Lycées & Ets d'éducation spéciale	Salle/heure	17,90 €
			Utilisation sportive ou culturelle hors équipements sportifs	Salle/heure	24,80 €
			Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	36,80 €
		Hall d'entrée N.O Expositions	200 m²	Par m²/par jour	5,10 €
		Vestiaire ASC	76 m²	Par heure	19,20 €
		Vestiaire RCC	76 m²	Par heure	19,20 €
		Vestiaire HB 1	65 m²	Par heure	13,10 €
		Vestiaire HB 2	65 m²	Par heure	13,10 €
		Vestiaire scolaire	49 m²	Par heure	13,10 €
		Vestiaire scolaire	38 m²	Par heure	13,10 €
		Parking extérieur non gardé	127 places dont 5 PMR (*)	Place/jour	Gratuit
		NIVEAU 1			
		Grande salle Utilisation Gymnase	Associations non Cannoises et entreprises A 4000 places	Par heure	173,90 €
			Collèges et lycées Evénements sportifs exclusivement A 3000 places	Par heure	17,80 €
		Grande salle Utilisation évènementiel sportif et non sportif	Location Espaces Exploitation	Par jour	14 427,30 €
				3 < jours < 7	13 211,90 €
				jours = ou > 7	10 805,90 €
		Location Espaces Montage/Démontage (- 50% / exploitation)	Grande salle	Par jour	7 202,30 €
1/2 journée	3 601,20 €				
Prestations de services grande salle	Equipement/Protection du sol	Par jour	1 204,10 €		
Matériel/grande salle	Sono	Par jour	752,80 €		
	Poteaux de sécurité	Par jour	2,50 €		
Espace buvette 1er niveau 1/grande salle	277 m²	Par jour	120,10 €		
Espace buvette 1er niveau 2/grande salle	277 m²	Par jour	120,10 €		
Espace VIP / Bords du Terrain Grande salle	60 m²	Heure	38,10 €		
Hall d'entrée N.1/expositions	160 m²	Par m²/par jour	5,10 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement.</p> <p>La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général".</p> <p>L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>Sur facture A terme Titre de recettes.</p>	NF	NIVEAU 2					
		Salle de conférence (dont hall d'accueil)	102 m ²	Par jour	372,70 €		
			102 m ²	1/2 jour amplitude 8h	224,70 €		
			Associations Cannoises (inclus mobilier, matériel) 102 m ²	Assemblées Générales Forfait 4H	Gratuit		
			102 m ²	Heure	38,10 €		
		Club house	119 m ²	Par jour	499,10 €		
			119 m ²	1/2 journée amplitude 8h	300,60 €		
			119 m ²	Heure	50,20 €		
		Terrasse 2e niveau/lié club house	269 m ²	Par jour	247,90 €		
			269 m ²	1/2 journée amplitude 8h	148,90 €		
			269 m ²	Heure	26,10 €		
		Régie TV	29 m ²	Par jour	120,10 €		
		Prestations de services/Mobilier	Table	Par jour	14,70 €		
			Chaise	Par jour	3,30 €		
			Sono	Par jour	240,10 €		
		TOUT PALAIS					
		Sauf Salle trampoline et Salle scolaire	Location Espaces Exploitation	Par jour	26 400,10 €		
				3 < jours < 7	24 005,30 €		
				jours = ou > 7	21 489,70 €		
			Location Espaces Montage / Démontage (- 50% / exploitation)	Par jour	13 206,20 €		
		PUBLICITE ESPACE VERTICAL					
		Panneau extérieur	Fabrication, pose et dépose à la charge du client	Par mètre linéaire / par jour	41,40 €		
		Panneaux intérieurs	Fabrication, pose et dépose à la charge du client	Par mètre linéaire / par jour	31,30 €		



Ville de Cannes

CULTURE

CULTURE						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS						
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
MISE A DISPOSITION DE SALLES OU D'ESPACES CULTURELS						
GERES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE						
GRATUITE						
<p>Gratuité Salle et Frais Techniques : Services municipaux Cannois / Etablissements scolaires cannois primaires / Etablissement scolaires secondaires publics et établissements primaires et secondaires privés sous contrat , Ecole Supérieure Régionale d'Acteurs et Université Côte d'Azur, Ecoles supérieures (ESRA, IUT de Cannes, etc.) / Réunions politiques organisées pendant les dates officielles de campagne électorale (limité à 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats) / Résidence d'Artistes cannois et non cannois (services techniques offerts à la condition que la compagnie en résidence propose un workshop, une médiation ou en vue d'une programmation au sein de la saison de spectacles municipale) / Rectorat de Nice, Education Nationale / Faculté des Métiers / CCAS</p> <p>Gratuité : salle, frais techniques payants : Concours National de piano associant les élèves et les professeurs du CRD / associations ou écoles artistiques cannoises (1 fois par an en fin d'année scolaire) / Etablissements publics administratifs / Hôpital Simone Veil de Cannes / Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins / Groupement d'Intérêt Public Cannes / En cas de problème majeur : intempéries, inondation, canicule, panne de climatisation etc...</p>						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (20%)</p>	NF	THEATRE LA LICORNE 483 places			HT	TTC
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	346,67 €	416,00 €
			Organismes philanthropiques		91,67 €	110,00 €
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		118,33 €	142,00 €
			Organisateurs privés		1 138,33 €	1 366,00 €
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Etablissements Scolaires	335,83 €	403,00 €	
			Communes limitrophes	650,00 €	780,00 €	
			Communes non limitrophes	663,33 €	796,00 €	
			Organismes philanthropiques	247,50 €	297,00 €	
			Organisateurs privés	1 693,33 €	2 032,00 €	
	Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	650,00 €	780,00 €			
Hall Licorne (utilisateurs Cannois uniquement)				HT	TTC	
de 8h à 20h	A titre exceptionnel et lorsque la salle de spectacle n'est pas utilisée le jour même	Par jour	97,50 €	117,00 €		

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf -les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	SALLE MIRAMAR - 406 places			HT	TTC	
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	346,67 €	416,00 €	
			Organismes philanthropiques		91,67 €	110,00 €	
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		91,67 €	110,00 €	
			Organisateurs privés		2 342,50 €	2 811,00 €	
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Communes limitrophes		457,50 €	549,00 €	
			Communes non limitrophes		650,00 €	780,00 €	
			Etablissements Scolaires		335,00 €	402,00 €	
			Organismes philanthropiques		197,50 €	237,00 €	
			Organisateurs privés		2 892,50 €	3 471,00 €	
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		650,00 €	780,00 €	
		SALLE STANISLAS 330 places			HT	TTC	
		Réservations habituelles et occasionnelles	Associations cannoises à but non lucratif, antennes locales d'associations nationales		Par heure, les deux premières heures	12,50 €	15,00 €
					Par heure supplémentaire au delà des 2 heures	9,16 €	11,00 €
			Autres utilisateurs occasionnels à but non lucratif		Droit de perception à la journée	96,67 €	116,00 €
Droit de perception demi journée	89,17 €				107,00 €		

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf -les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	THEATRE ALEXANDRE III (164 places)			HT	TTC	
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	265,00 €	318,00 €	
			Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901	4 heures	54,16 €	65,00 €	
			Forfait conférences pour les associations cannoises et des communes limitrophes	4 heures	91,67 €	110,00 €	
			Organismes philanthropiques	Par jour	55,00 €	66,00 €	
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	Par jour	51,67 €	62,00 €	
			Organisateurs privés	Par jour	1 165,83 €	1 399,00 €	
			Associations et organismes publics	Par jour	365,83 €	439,00 €	
			Etablissements Scolaires		345,00 €	414,00 €	
			Organismes philanthropiques		107,50 €	129,00 €	
			Organisateurs privés		1 283,33 €	1 540,00 €	
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		107,50 €	129,00 €	
		ESPACE MIMONT (129 places)				HT	TTC
		Utilisateurs cannois dans la limite des 80 jours Ville et des créneaux disponibles	Associations cannoises utilisant la salle sans aucun accès à la régie technique (dans le cadre des 80 jours ville)	4h	30,83 €	37,00 €	
		LOCATION KIOSQUE A MUSIQUE				(net de taxes)	
Location kiosque à musique	Plage horaire de 16 heures	Par jour	1 061,00 €				
SUQUET DES ARTISTES				(net de taxes)			
Payable d'avance pour la période prévue par le contrat titre de recette	Redevance d'occupation Ateliers d'artistes	Par mois et par atelier	11,00 €				
ECLAIRAGE SON				(net de taxes)			
<p>La redevance est valable par tranche de 2 heures, 12 heures maximum par jour; toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires. Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée</p> <p>Règlement : Sur facture A terme - Titres de recettes</p>	NF	Mise à disposition de techniciens dans le cadre de l'utilisation d'une salle de spectacle	Mise à disposition par tranche de 4 heures	forfait	155,00 €		
			Mise à disposition par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	par tranche de 2 heures	77,50 €		

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
SPECTACLES ORGANISES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE : THEATRE DE LA LICORNE, "P'TITS CANNES A YOU", ...							
<p>Gratuités : pour certains spectacles selon les conditions définies par l'(es) organisateur(s) / offre promotionnelle "une place achetée une place offerte" selon les conditions définies par les organisateurs / Nombre de places exonérées, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur / Personnalités du protocole, éditeurs, voyageurs de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / les professionnels invités / VIP / les bénéficiaires Culture du Cœur, les accompagnateurs de groupe de personnes handicapées, les accompagnateurs de groupes sociaux, les accompagnateurs de groupes scolaires / les écoles élémentaires de la Ville de Cannes, les centres de loisirs dépendant du service éducation de la Ville de Cannes / Dispositif famille au spectacle : pour une entrée élève à 5 € jusqu'à 4 accompagnateurs de cet élève (parents, frères ou sœurs) bénéficieront d'entrées gratuites, à partir du 5ème accompagnateur le tarif réduit sera appliqué. / Invitations : gagnants de jeux concours et de tombolas : Radios, AFM Téléthon, Lotos, tombolas de structures privées (écoles,...) et publiques... Invitations dans le cadre de partenariats ponctuels avec d'autres structures de la Ville, avec des professionnels de la Culture, avec des structures privées dans le domaine de la culture (soirées VIP en rapport avec la culture), mécènes,... Nombre d'invitations, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur.</p>							
Saison du Théâtre de la Licorne L'entrée est différenciée en fonction de la catégorie d'utilisateur Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, paiement en ligne par carte bancaire, mandat administratif. Pass culture jeunes (présentation de la contremarque)	NF	Entrées	Tarif plein	Par personne	10,00 €		
			Tarif réduit : Chômeurs et personnes en phase de réinsertion, étudiants, moins de 26 ans, handicapés allocataires, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille).		5,00 €		
			Tarif pour les scolaires du secondaire et des primaires non cannois et les parents accompagnateurs (dans la limite de deux).		5,00 €		
			Tarif groupe à partir de 10 personnes, Tarif pour les professionnels de la Culture et les professeurs.		7,00 €		
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		5,00 €		
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		7,00 €		
		Programmations exceptionnelles					
		Entrées	Tarif plein programmation exceptionnelle	Par personne	25,00 €		
			Tarif réduit programmation exceptionnelle (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)		20,00 €		
		P'tits Cannes à You					
Entrées	Ptit's Cannes à You tarif plein	Par personne	6,00 €				
	Ptit's Cannes à You - tarif réduit (même critères que pour les spectacles)		4,00 €				
EXPOSITIONS SALLE MIRAMAR ET MEDIATHEQUE RANGUIN							
EXPOSITIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE CANNES APRES SELECTION DES ARTISTES							
Tout public	NF	Espace Miramar	Gratuité sauf droit d'accès fixé par la délibération autorisant la tenue de l'exposition				
EXPOSITIONS ITINERANTES							
LOCATION D'EXPOSITIONS ITINERANTES FREDERIC ALTMAN "LA PHOTOGRAPHIE OU LA FUREUR DE VIVRE", GILLES JACOB " PHOTOGRAPHIES DU FIF" ET MARC PIANO "PAYSAGES APPRIVOISES".							
Gratuité : Ville jumelée ou en partenariat avec Cannes							

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MUSEES - POLE D'ART CONTEMPORAIN DE CANNES : LA MALMAISON - VILLA DOMERGUE - SUQUET DES ARTISTES					
DROITS D'ENTREE					
GRATUITE					
<p>Gratuité Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, des sites du Pôle d'art contemporain de Cannes et du musée éphémère du cinéma : centres aérés, loisirs / étudiants (sur présentation de justificatifs) / moins de 18 ans / demandeurs d'emploi / handicapés allocataires et accompagnateurs / enseignants avec leur classe dans le cadre de l'EAC / journalistes / porteurs de la carte ICOM, ICOMOS / guides conférenciers (hors droit de parole) / invités protocole et agents de voyage en repérage / VIP / éductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs / réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / Les bénéficiaires Culture du Coeur et les gagnants de jeux concours organisés par la Ville.</p> <p>Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal et Pôle d'Art Contemporain : chaque 1er dimanche de novembre à mars inclus / lors de la Nuit Européenne des Musées, des journées européennes du patrimoine, des concerts pour la Fête de la musique, du Slow Art Day / lors des manifestations organisées par les services municipaux gratuite jusqu'à 1h avant le début de la manifestation (exemples - liste non exhaustive : Rencontres de Cannes, JEP, Suquet des Arts, conférence, week end en folie) / lors des journées nationales de l'archéologie (en cas de programmation dédiée) / participants aux ateliers de formation d'enseignants cannois, ateliers de pratique artistique pour le personnel en activité de la ville de Cannes / groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs pris en charge par des structures</p> <p>Gratuité limitée Musée du Masque de fer et du Fort Royal : porteurs carte membre association Amis Ile Ste Marguerite Iles de Lérins / manifestation historique annuelle autour du Mémorial Huguenot, visiteurs hébergés et avec prestation sur le site du Fort Royal .</p> <p>Gratuité limitée sites du pôle d'Art Contemporain de Cannes, qui accueillent la manifestation Les Rencontres de Cannes.</p> <p>Gratuité limitée Musée des Explorations du monde et du Suquet des Artistes : manifestation le Suquet des Arts</p> <p>Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal : entrées et activités proposées lors du Week-End des Musées en Folie et La Quinzaine des Musées.</p> <p>Gratuité limitée Ateliers RC Bâtiment V Pignon Ouest Musée Masque de fer et Fort Royal : Chercheurs ou artistes travaillant en partenariat avec les Musées de Cannes.</p>					
Pass expos : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Ce pass permet l'accès en fonction des conditions fixées à plusieurs expositions dans une durée limitée, de manière générale l'été.		Ticket Pass donnant droit à plusieurs entrées	Pass pour plusieurs expositions		12,00 €
Pass Cannes Culture : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré		Pass permettant de bénéficier de tarifs réduits au sein des équipements culturels municipaux et auprès des partenaires du territoire	Pass Cannes Culture pour Cannois et porteur carte APC Pass Cannes Culture pour non Cannois		10,00 € 15,00 €
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contre-marque générée par l'application.	NF	Entrées	Tarif plein Musées en cas d'accès partiel	Par personne	4,50 €
			Tarif réduit Musées en cas d'accès partiel		2,50 €
			Tarif plein La Malmaison, Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal		6,50 €
			Tarif réduit La Malmaison, Villa Domergue, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Musée des Explorations du monde, pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents du GIP Cannes Senior le Club.		3,50 €
			Tarif plein Suquet des artistes		4,50 €
			Tarif réduit Suquet des artistes pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents du GIP Cannes Senior le Club.		2,50 €
			Entrée du Fort Royal, du 1er octobre au 31 mai lorsque le musée est fermé.		3,50 €
			Tarif plein Musées Ephémères		4,50 €
			Tarif réduit Musées Ephémères		2,50 €

CULTURE						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS						
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
Musées de Cannes et Pôle d'Art Contemporain de Cannes						
Spectacles au sein des musées - entrée libre selon conditions définies par l'organisateur						
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.	NF	Spectacle au sein des musées - tarif plein (n'inclut pas l'accès aux collections)		Par personne	10,00 €	
		Spectacle au sein des musées - tarif réduit hômeurs et personnes en phase de réinsertion, étudiants, moins de 26 ans, handicapés allocataires, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social,			5,00 €	
		Visite ou Atelier (1 heure) Gratuité pour 1 accompagnateur	Enfant non cannois		Par séance et par personne	8,00 €
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture			6,00 €
		Atelier adolescent* / adultes groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.	Cannois		Par séance et par personne	8,00 €
			Non cannois			10,00 €
		Ateliers créatifs enfants/adultes accompagnants, groupe de 10 personnes maxium (5 duos adultes enfants)	Cannois		Par duo	8,00 €
			Non cannois			10,00 €
		Tarif jeu visite enfant/adulte accompagnant, groupe de 10 personnes maximum (5 duos adultes enfants)	Cannois		Par duo	8,00 €
			Non cannois			10,00 €
		Visite "enfant / adulte"	enfant supplémentaire		par enfant supplémentaire, dans la limite de 3 enfants pour un adulte	5,00 €
		Viste ou ateliers en duo enfants/adultes accompagnants (1h, max 10 personnes par séance)	Cannois		Tarif par enfant, avec un adulte accompagnant gratuit obligatoire	10,00 €
			Non cannois			12,00 €
			Enfant supplémentaire cannois		par enfant supplémentaire, dans la limite de 3 enfants par adulte	5,00 €
			Enfant supplémentaire Non cannois			7,00 €
		Visite et/ou Atelier pour enfants (jusqu'à 10 ans) au Musée du Masque de fer et du Fort Royal à la demi journée	Enfant non cannois, traversée bateau comprise		par séance et par personne	25,00 €
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture, traversée bateau comprise			16,00 €
		Anniversaire 12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 ; 7-13 ans	Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois		Par groupe	180,00 €
			Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture			140,00 €
		Anniversaire à la demi-journée (hors Musée du masque de fer) 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte	Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture		Par groupe	80,00 €
Tarif non cannois			115,00 €			
Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année Visite commentée du Suquet, de ses monuments	Tarif groupe Cannois		Par groupe	115,00 €		
	Tarif groupe non Cannois			196,00 €		
	Tarif Cannois		Par personne	10,00 €		
	Tarif non cannois			12,00 €		
Visite guidée commentée individuelle ou en groupe, programmée à la séance sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne			Par personne	2,00 €		
Visite combinée du Suquet des Artistes et du Musée des Explorations du Monde, valable uniquement à la séance pour une visite guidée individuelle programmée.	Tarif plein		Par personne	12,00 €		
	Tarif réduit			7,00 €		

006-210600292-20231218-0000225634-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 21/12/2023
Retour Préfecture : 21/12/2023

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire.	NF	Ateliers d'art plastique pour adultes, séance de 2 h au Musée des Explorations du monde. Prix à la séance	Cannois et porteur carte APC et Pass culture Non Cannois	Par personne	18,00 € 25,00 €
		Médiation hors les murs : Intervention (conférence, visite découverte virtuelle etc...) en dehors du Musée		forfait par intervention	130,00 €
		Visite commentée du Suquet des artistes, du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort Royal, de la Malmaison ou de la Villa Domergue sur rdv	Etablissements scolaires Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur) Etablissements scolaires non Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur)	Par classe Par classe	gratuit 60,00 €
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal, du Suquet des artistes, de la Malmaison, de la Villa Domergue ou hors les murs - adaptée pour groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs	Structures et associations relevant du champ médico-social et caritatif présentes ou agissant sur le territoire cannois	Par groupe	gratuit
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde ou du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal et des sites du Pôle d'Art Contemporain pour les organismes, associations et réseaux avec lesquels la ville de Cannes est partenaire ou membre		-	gratuit
		Visite conférence "privilège" pendant la fermeture au public des sites, pour un groupe de 30 personnes maximum.	Tarif pour le groupe	1 heure	542,00 €
		Musée du Masque de fer et du Fort Royal Visite immersive de 3 heures « Masque de fer ». Tarif pour un groupe de 12 personnes maximum. Sur réservation	Groupe de 12 personnes maximum	Par groupe 3 heures	1 700,00 €
		Visite guidée privilège du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public. Entrées incluses dans le tarif.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h	par groupe	70,00 €
		Atelier privilège de pratique artistique du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public. Entrées incluses dans le tarif.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h	par groupe	100,00 €
		Offre combinée : Visite privilège musée et atelier privilège de pratique artistique (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public. Entrées incluses dans le tarif.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 2h	par groupe	150,00 €
		Visite-conférence "privilège" : par groupe ; tarif de la prestation, applicable en supplément des droits d'entrée	Groupe (9 personnes max.)	Par groupe	60,00 €
			Groupe (10 - 20 personnes max.)	Par groupe	130,00 €
			Groupe (21-30 personnes max.)	Par groupe	160,00 €
		Site Fort Royal	Ateliers réservés aux activités artistiques et scientifiques RC Bâtiment V pignon ouest 52m2 de 10h à 16h30	jour	108,00 €
		Droit de parole dans les musées de Cannes, au Centre d'art la Malmaison, à la Villa Domergue et au Suquet des Artistes et pour les guides conférenciers non partenaires des musées de Cannes		Par groupe	38,00 €
Droit de parole dans les musées et le Fort Royal de Sainte-Marguerite, pour les enseignants et les guides conférenciers partenaires des musées de Cannes		Par groupe	gratuit		
Droit de parole le Fort Royal de Sainte-Marguerite (hors musée du Masque de fer et du Fort Royal), pour les intervenants du titulaire de la délégation de service public Fort et Voile		Par groupe	gratuit		

CULTURE								
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS								
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)			
* sauf en cas de mention particulière								
LOCATIONS D'ESPACES CULTURELS								
ASSOCIATIONS								
Paiement d'avance Demande de paiement	NF	SUQUET DES ARTITES						
		Location de la salle principale		Par jour	1 050,00 €			
		Location de l'ensemble du lieu		Par jour	2 050,00 €			
MUSEES DROITS D'EDITION								
APPLICATION DE DROITS D'EDITION DUS POUR L'IMPRESSION D'OUVRAGES								
<p>Tarif selon le type de pagination et le nombre de tirages.</p> <p>La réimpression sans modification d'ISBN donne droit à une réduction de 50%.</p> <p>La réimpression de l'ouvrage avec cession des droits à un tiers et modification d'ISBN donne droit à une réduction de 25%.</p> <p>Les droits au niveau mondial multiplient les tarifs par 3, et par 2 au niveau européen.</p> <p>Dans le cadre des expositions qui présentent les œuvres des Musées de Cannes et la publication de leur étude dans un catalogue d'exposition : gratuité d'envoi, de cession d'images et de publication pour le catalogue.</p> <p>Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.</p> <p>Gratuité pour les chercheurs dans le cadre de leur publication de thèse ou les spécialistes ayant signé un partenariat avec les musées de Cannes.</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	NF	Droits d'édition avec mention des sources	De 1 à 4 000 tirages	Pagination 1/8	56,50 €			
				Pagination 1/4	79,50 €			
				Pagination 1/2	102,00 €			
				Pagination 3/4	124,50 €			
				Page	147,00 €			
				Double page	170,00 €			
				Couverture	339,50 €			
				4ème de couverture	226,00 €			
				De 4 001 à 10 000 tirages	Pagination 1/8	79,50 €		
			Pagination 1/4		102,00 €			
			Pagination 1/2		124,50 €			
			Pagination 3/4		147,00 €			
			Page		170,00 €			
			Double page		192,50 €			
			Couverture		395,50 €			
			4ème de couverture		259,50 €			
			Plus de 10 000 tirages		Pagination 1/8	102,00 €		
				Pagination 1/4	124,50 €			
				Pagination 1/2	147,00 €			
				Pagination 3/4	170,00 €			
				Page	192,50 €			
				Double page	215,00 €			
				Couverture	451,50 €			
				Couverture	294,50 €			
				Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.				gratuit
			Pour les ouvrages à caractère culturel et / ou touristique destinés à faire la promotion du patrimoine artistique de la Ville de Cannes.				gratuit	

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
APPLICATION DE DROITS DE REPRODUCTION DUS POUR IMPRESSIONS DIVERSES					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes.	NF	Droits d'édition avec mention des sources	De 1 à 100 tirages	< A4 ou équivalent	163,00 €
				< A3 ou équivalent	304,00 €
				< 50 x 70 cm	542,50 €
				< 120 x 180 cm	813,50 €
				120 x 180 cm et plus	1 085,00 €
			De 101 à 500 tirages	< A4 ou équivalent	380,00 €
				< A3 ou équivalent	711,00 €
				< 50 x 70 cm	1 301,50 €
				< 120 x 180 cm	1 899,50 €
			Plus de 501 tirages	120 x 180 cm et plus	2 495,00 €
				< A4 ou équivalent	651,50 €
				< A3 ou équivalent	1 215,00 €
				< 50 x 70 cm	2 169,50 €
				< 120 x 180 cm	3 254,50 €
Autre prestations			sur devis		
APPLICATION DE DROITS D'EDITION SUR INTERNET					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes. - Par année supplémentaire : + 50 % - Hors réseau local français : majoration de 20 % Les images ne pourront être copiées, stockées, retouchées, modifiées ou être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou commerciales, même partiellement, sans l'accord de la Ville de Cannes	NF	Droits d'édition par photographie et par an avec mention des sources	De 1 à 49 photographies	site culturel	65,00 €
				édition	162,50 €
			De 50 à 99 photographies	site culturel	44,00 €
				édition	109,50 €
			Plus de 100 photographies	site culturel	28,50 €
				édition	71,00 €

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MEDIATHEQUE DROITS D'INSCRIPTION					
MEDIATHEQUE BIBLIOTHEQUE ANNEXE ET BIBLIOBUS					
GRATUITES					
<p>Gratuité adhésions : Chômeurs, RMA, RSA, et personnes non imposables-/ Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans avec parents non imposables-/Bénévoles médiathèques-/Amis médiathèques /élèves cannois de CP et CE1 sur présentation du courrier du Maire accompagnant le trousseau de livres offerts par la municipalité</p> <p>Gratuité limitée : livres et partitions:Classes des établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées)/Centres de loisirs-/Assistants maternelles exerçant à Cannes dans le cadre de leurs activités professionnelles. Sac à livres : possibilité d'offrir un sac à livre dans le cadre des remises de prix pour les concours organisés par les médiathèques.</p> <p>Gratuité Adhésion multimédia (livres inclus) 1 an : en faveur des lauréats des opérations littéraires organisées par ou en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants détenteurs du Cannes pass culture jeunes</p> <p>Gratuité : dans le cadre de la tournée du bibliobus jeunesse et lors de manifestations nationales.</p> <p>Résidence d'auteur : appartement localisé dans l'aile ouest de la villa Rothschild. En faveur des associations culturelles, des auteurs et des artistes après appel à projet et délibération d'un jury.</p>					
<p>Le droit d'inscription est différencié en fonction de la catégorie d'usager (enfant,adulte)</p> <p>- Une carte d'accès aux services de la médiathèque est délivrée contre paiement d'une redevance annuelle. Les conditions de gratuité sont fixées dans la grille tarifaire</p> <p>– Tarif différencié entre les administrés adultes cannois et la population extérieure. En cas de perte ou de détérioration de document : les documents perdus ou gravement détériorés devront être remplacés par un document strictement identique.</p> <p>En cas de non disponibilité dans le commerce, l'usager remboursera la valeur marchande notée dans la fiche informatique du document.</p> <p>Les pénalités de retard s'appliquent à toutes les catégories d'usagers (sauf catégorie enfant et jeune) et pour tous types de documents prêtés.</p> <p>Les jours de fermeture et jours fériés ne sont pas comptés.</p> <p>Exonération des pénalités de retard pour les personnes présentant un justificatif médical mentionnant une incapacité à se déplacer.</p> <p>Les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Cannes bénéficient d'une gratuité pour les prêts de partitions et produits multimédia stockés au Conservatoire uniquement.</p> <p>Plafonnement des pénalités par carte d'abonnement : 30 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	NF	Adhésion livres, partitions et multimédia	1 - Adultes Cannois	Par an	13,00 €
		2 - Adultes usagers des autres communes	Par an	20,00 €	
		3 - Enfants, adolescents et étudiants Cannois (enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants)	Par an	3,50 €	
		4 - Enfants, adolescents et étudiants non Cannois	Par an	5,00 €	
		Adhésion livres, partitions et multimédia pour les adhérents à APC aventure, Cannes Université, Cannes Bel Age et les détenteurs d'un Pass Culture (Cannois et non Cannois)	Adultes	Par an	5,00 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia " Vacancier" valable un mois	Adultes	Un mois	8,00 €
		Adhésion livre " Maison de retraite	Carte Groupe	Par an	33,00 €
		Participation à un cycle d'atelier de plus de 3 séances et nécessitant la présence d'un professionnel de l'action culturelle.	Pour les usagers inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	11,00 €
			Non inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	17,00 €
		Jeux d'animation collectifs		tarif/participant	11,00 €
		Ateliers, animations dans le cadre de l'EAC	pour les groupes d'enfants scolaires et non scolaires cannois et non cannois	Par groupe	gratuit
		Ateliers de pratique artistique ou littéraire animé par un professionnel de l'action culturelle	usagers inscrits aux médiathèques	tarif/participant	11,00 €
			Non inscrits aux médiathèques	tarif/participant	17,00 €
		Cartes d'adhésion	Participation de l'abonné à la réalisation d'un nouveau support en cas de perte	Unité	2,50 €
		Pénalités de retard	Application d'une pénalité de retard à compter du 29ème jour de prêt	Par jour et par document prêté	0,25 €
Adhésion livres, partitions et multimédia - portage à domicile pour adultes isolés ciblés par le C.C.A.S.	Adultes	Par an	Gratuit		

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Service au public : le prêt entre-bibliothèques (PEB) permet d'obtenir : - la consultation sur place des ouvrages provenant d'une autre bibliothèque pour une durée d'un mois, ou - des photocopies d'ouvrages d'autres bibliothèques. Paiement des frais d'acheminement par l'utilisateur. Obligation de passer par le PEB pour l'utilisateur. Sur place. D'avance Régie des recettes Numéraire, chèques, carte bancaire	NF	Frais de port pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur (aller) et tarifs envoi colis selon poids avec RAR (retour)		Variable
		Frais de reproduction pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur		Variable
		Prêt d'une liseuse ou d'un lecteur DVD	Pour les usagers inscrits à la médiathèque		Gratuit
		Prêt d'une tablette : encaissement si matériel non restitué ou détérioré	Pour les usagers avec adhésion multimédia		270,50 €
		Sac à livres		Par unité	3,15 €
LOCATION D'ESPACES CULTURELS					
ASSOCIATIONS					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location des jardins de la Médiathèque pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	900m²	Journée	1390 € jusqu'au 5è jour inclus puis 555€ / jour suppl.
		Location du salon Chêne 18ème de la médiathèque de Noailles pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	50m²	Journée	1 120 €
				1/2 journée	585 €
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	160 €
SOCIETES PRIVEES - ORGANISATEURS PRIVES - LIBRAIRES					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location des jardins ou des espaces de la médiathèque (période sous réserve d'acceptation en fonction de l'ouverture au public) pour le tournage de long métrage et pour des photographies publicitaires.		Journée	1 390,00 €
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	160,00 €
		Redevance d'occupation du domaine public des sites culturels au profit des libraires souhaitant organiser des rencontres avec des auteurs, séances de dédicaces avec vente d'ouvrage		Journée	20,00 €
MEDIATHEQUE RANGUIN / MEDIATHEQUE ROMAIN GARY					
LOCATION D'ESPACES CULTURELS					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location salle de réunion (Hors frais de personnel supplémentaire)	Mise à disposition gratuite pour les associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général		Gratuit
			quelle que soit la durée d'occupation	Forfait journée	191,00 €
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE DE LA PLAGES					
PRETS DE DOCUMENTS					
Sur la Plage Macé juin, juillet, août et septembre gratuit	NF	Prêt de documents 48 heures	Plage Zamenhof à Cannes Bibliothèque d'été de la Plage		Gratuit

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)			
					HT	TTC		
* sauf en cas de mention particulière								
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES								
VENTE D'AFFICHES ET DE PRODUITS DERIVES								
<p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes extérieurs à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (20 %)</p>	NF	Badges Picasso		Unité	7,83 €	9,40 €		
		Bracelet Picasso		Unité	7,83 €	9,40 €		
		Bracelet rigide Picasso		Unité	16,67 €	20,00 €		
		Boucle d'oreille		Unité	10,42 €	12,50 €		
		Broche Niki de Saint Phalle		Unité	35,00 €	42,00 €		
		Cahier de dessin Niki de Saint Phalle		Unité	5,25 €	6,30 €		
		Cahier écolier Niki de Saint Phalle		Unité	4,33 €	5,20 €		
		Cahier souple		Unité	4,33 €	5,20 €		
		Cahier rigide		Unité	7,83 €	9,40 €		
		Carnets	carnet de notes musée		Unité	2,58 €	3,10 €	
				Picasso		Unité	6,08 €	7,30 €
				carnet format 10x15 cm,		Unité	7,83 €	9,40 €
				carnet format 16x24 cm,		Unité	10,42 €	12,50 €
				Carnet de note, expos La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, le Suquet des Artistes, Musées éphémères		Unité	4,33 €	5,20 €
		Cartes postales	à l'unité		Unité	0,83 €	1,00 €	
				musées (Lot de 10)		Par lot	3,75 €	4,50 €
				expositions temporaires du Pôle d'art contemporain		Unité	0,83 €	1,00 €
				expositions temporaires du Pôle d'art contemporain (Lot de 10)		Par lot	5,83 €	7,00 €
				14X20 Niki de Saint Phalle		Unité	1,25 €	1,50 €
		CD reportage expo réalisé par La Malmaison	support CD		Unité	8,67 €	10,40 €	
		Collier			Unité	15,67 €	18,80 €	
		Crayons	Gris		Unité	0,88 €	1,05 €	
			Couleurs Picasso		Unité	4,33 €	5,20 €	
		Coussins	Picasso		Unité	52,17 €	62,60 €	
			Dali		Unité	30,42 €	36,50 €	
		Echarpe Niki de Saint Phalle			Unité	7,83 €	9,40 €	
		Eventail	Musées		Unité	8,67 €	10,40 €	
			Pôle d'art contemporain de Cannes			10,42 €	12,50 €	
		Foulards	Foulard Picasso, Gabarron		Unité	30,42 €	36,50 €	
			Foulard Chagall-Dali-Picasso 90x90cm			78,25 €	93,90 €	
Magnets	Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Pôle d'Art contemporain, Musées Ephémères et Suquet des Artistes		Unité	3,04 €	3,65 €			
Marque page	Marque page des Musées		Unité	0,83 €	1,00 €			
	Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901		Unité	0,83 €	1,00 €			
Miroir de poche Niki de Saint Phalle			Unité	7,83 €	9,40 €			

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (20 %)</p>	NF	Mugs	Avec décor Musée	Unité	4,33 €	5,20 €
		Mugs	Avec visuel expo La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, Musée Ephémère, Suquet des artistes	Unité	8,75 €	10,50 €
		Parapluie		Unité	15,67 €	18,80 €
		Pendentif céramique Picasso		Unité	13,08 €	15,70 €
		Pendulette Picasso		Unité	21,75 €	26,10 €
		Plateau Exposition		Unité	78,33 €	94,00 €
		Porte-clés		Unité	3,50 €	4,20 €
		Porte monnaie Niki de Saint Phalle		Unité	13,00 €	15,60 €
		Post-it Picasso		Unité	2,67 €	3,20 €
		Poster exposition		Unité	12,17 €	14,60 €
		Puzzles	12 pièces	Unité	13,91 €	16,69 €
			24 pièces	Unité	15,65 €	18,77 €
		Shopping		Unité	12,17 €	14,60 €
		Sac Musées / Pôle d'art contemporain en tissu		Unité	4,33 €	5,20 €
		Set crayons	Set de 12 crayons couleurs, expos de la Malmaison, Espace Miramar, Suquet des artistes, Villa Domergue, Musée Ephémère et Musées de France .	set de 12 crayons	3,50 €	4,20 €
		Stylo ou crayon		Unité	1,75 €	2,10 €
		Tee shirt Musée, centre D'art		Unité	10,42 €	12,50 €
		Frais de port pour la vente la vente en ligne des catalogues en France (Tarifs nets)	1 catalogue	unité	12,01 €	
			2 catalogues	au lot	13,18 €	
			3 catalogues	au lot	14,38 €	
			4 catalogues	au lot	15,53 €	
		Frais de port par correspondance	Envoi en France ou à l'étranger, selon les tarifs postaux en vigueur dans le cadre du marché négocié avec la Ville	au poids	variable	
		Musées - produits Océanie	Pareo adulte taille unique	Unité	12,50 €	15,00 €
			Pareo enfant	Unité	10,00 €	12,00 €
			Baume monoi "Royal" 60 ml	Unité	13,25 €	15,90 €
			Huile monoi "Royal" 125 ml	Unité	9,08 €	10,90 €
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 120 ml	Unité	7,42 €	8,90 €
			Lot monoi "Tevi Tahiti" 4x60ml	par lot	13,25 €	15,90 €
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 60 ml	Unité	3,75 €	4,50 €
			Tatouage éphémère	Unité	4,17 €	5,00 €
Affiches	Impression couleur format A3	1	3,75 €	4,50 €		
	Format 45/45	1	4,33 €	5,20 €		
	Format 50/50	1	4,33 €	5,20 €		
	Format 40/60 (papier de qualité)	1	4,33 €	5,20 €		
	Format 50/70, caractère luxueux	1	7,83 €	9,40 €		
	Format 80/120	1	12,17 €	14,60 €		
	Format 120/176	1	12,17 €	14,60 €		

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES						
VENTES DE CATALOGUES ET PUBLICATIONS						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Catalogues cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9% sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des catalogues, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville.</p> <p>10 % de la quantité des catalogues achetés sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues. Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (5,5%)</p>	NF	Catalogues ou publications édités par les services de la Direction de la Culture	Bae-Bien-U	l'unité	24,64 €	26,00 €
			Barthélémy Toguou	l'unité	46,45 €	49,00 €
			Les Russes Hors Frontières	l'unité	34,12 €	36,00 €
			Domergue un rêve d'artiste au Paradis	l'unité	30,33 €	32,00 €
			Julien Chatelain	l'unité	29,38 €	31,00 €
			Arman Les Inédits	l'unité	28,44 €	30,00 €
			Altman Frédéric : la photographie ou la fureur de vivre			
			Bellay			
			Pavlos Papier en Fête			
			Rousse Georges Méditerranéo			
			Nils Udo sur l'eau	l'unité	27,49 €	29,00 €
			Alberto Magnelli	l'unité	26,54 €	28,00 €
			Alfons Alt			
			Braque			
			La Magie de l'Estampe			
			César expériences graphiques			
			Chagall			
			Les couleurs de la vie			
			Fautriel La figuration libérée			
			Mansouhoff			
			Stanley William Harter ou la métamorphose des lignes			
			L'expressivité primitive au regard inspiré			
			Picasso Le nu en liberté			
			Picasso Les chemins du sud			
			Picasso La suite Vollard			
			Salvador Dali 2016			
			Max Ernst, l'imagination en jeu			
			C Gabarron			
			Antonio St Sylvestre	l'unité	25,59 €	27,00 €
			Barni Roberto			
Rien n'appartient à rien						
Bauquier Georges						
Cesar l'œuvre de bronze						
Combas						
Kijno les grandes œuvres						
Moya	1	24,64 €	26,00 €			
Bae Bien-U Et les Pins brodaient le ciel						
Ifergan Eric Hope						

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (5,5%)</p>	NF	Catalogues ou publications édités par les services de la Direction de la Culture	Pierre Dagonnot Le Masque de fer à l'île Sainte Marguerite	1	23,70 €	25,00 €
			Kehinde Wiley, Peintre de l'épopée.	1	23,70 €	25,00 €
			Avril Armand Après nous le déluge	1	23,22 €	24,50 €
			Clavé Antoni			
			Gerber Théo l'esprit des rêves métamorphose du silence			
			Jacob Gilles photographie			
			Leindorfer Gille			
			Masson André			
			Meriel Olivier			
			Theunissen Pierre			
			Tomaselli Sixty Shot Dream			
			Vauban le Fort Royal			
			Villers André 60 ans de photographie	1	22,75 €	24,00 €
			60 chefs d'œuvre de l'école Russe, le nu en peinture 1900 1970			
			Capron les Capron sculptures céramiques			
			Chu Tehchun Paysages de songes			
			Folon			
			Hartung Hans fondation Hartung Bergman			
			Piano Marc le privilège de l'invention			
			Reinhoud			
			Thumm Peter les dernières créations			
			Finii Léonor Portraits			
			Lhote André Ossip Zadkine			
			Matisse la danse			
			Mimmo Jodia Silenzio			
			Miro Joan Ancienne collection galerie Pierre Matisse			
			Ozenfant			
			Roy Xavier Instants d'ailleurs			
			Titus Carmel Gérard			
			Bellini			
Qajars	1	19,91 €	21,00 €			
Vignes JC	1	19,34 €	20,40 €			
Les Peintres de l'autre rive	1	18,96 €	20,00 €			
Un siècle de vie cannoise						
Demeures anciennes	1	18,96 €	20,00 €			
Ouvrage type "collection Patrimoines" des musées 30x24,5cm						
Pierre et Gilles , le goût du cinéma.	1	18,96 €	20,00 €			
Louis Cane, Sculptures.	1	14,22 €	15,00 €			
Olivier Masmonteil	1	14,22 €	15,00 €			

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (5,5%)</p>	NF	Catalogues ou publications édités par les services de la Direction de la Culture	Catalogues d'exposition modèle standard	1	11,37 €	12,00 €
			Brochures des musées 21 x 21 cm	1	4,74 €	5,00 €
			Avec les pêcheurs de Cannes	1	18,39 €	19,40 €
			D'un rivage à l'autre			
			Musiques du monde			
			Voyages immobiles	1	18,01 €	19,00 €
			Paysages apprivoisés			
			Man Ray	1	17,06 €	18,00 €
			Arts traditionnels du Japon : chefs d'œuvre de l'Institut Lussato-Fédier			
			Dali Salvador Dali aux frontières du réel			
			Dali à Cadaqué	1	16,11 €	17,00 €
			A la découverte de la culture inuit	1	15,36 €	16,20 €
			En Ethiopie 1980 2001			
			Créations publiques 2	1	14,22 €	15,00 €
			Instants publics 2			
			Regards publics 2			
			Talents publics 2			
			Corps à Corps	1	17,06 €	18,00 €
			Lot de 2 catalogues déjà constitué			
			Ile(s) - catalogue du musée de Corte 2015	1	22,75 €	24,00 €
			Les Esclaves oubliés de Tromelin de Sylvain Savoia	1	16,11 €	17,00 €
			Trésors de Sagesse de La Goutte créative	1	14,22 €	15,00 €
			Catalogue des expositions du Suquet des artistes et de la Villa Domergue H28 L24			
			Catalogue d'exposition d'hiver à La Malmaison H28 L24 cm	1	18,96 €	20,00 €
			Catalogue exposition d'été à la Malmaison H 28 L24 cm	1	23,70 €	25,00 €
Chatwin Bruce l'alternative nomade	1	13,46 €	14,20 €			
Szcesny Luxe Calme Volupté						
Toucher du bois						
Cannes Elles et Eux - T1	1	9,48 €	10,00 €			
Cannes Elles et Eux - T2						
Expressions Azuréennes plaquettes	1	8,53 €	9,00 €			

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
					HT	TTC
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES						
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (5,5%)</p>	NF	Catalogues ou publications édités par les services de la Direction de la Culture	Créations publiques 1	1	7,58 €	8,00 €
			Histoire des Sports Élégants			
			Instants publics 1			
			Regards publics 1			
			Talents publics 1			
			Zoo du Musée	1	4,74 €	5,00 €
			Brochure du Masque de fer			
			Histoire de Cannes	1	33,18 €	35,00 €
			Demeures anciennes et beaux jardins	1	18,96 €	20,00 €
			Demeures anciennes + "Cannes, elles et eux, 2 tomes" + "La Croisette"	lot de 4 publications	47,39 €	50,00 €
			Etude de toponymie régionale de P. Vouland	1	18,96 €	20,00 €
			Fascicule d'exposition temporaire relié	1	4,74 €	5,00 €
			Fascicule Cannes, histoire d'espaces publics	1	4,74 €	5,00 €
			Fascicule quartier Californie illustrant la visite du quartier	1	3,32 €	3,50 €
			Fascicule quartier Russe illustrant la visite du quartier	1	2,37 €	2,50 €
Fascicule quartier Oxford illustrant la visite du quartier	1	1,42 €	1,50 €			

**CULTURE
ARCHIVES**

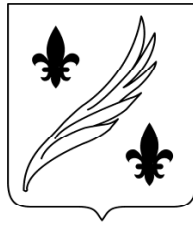
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
GRATUITES					
Gratuité pour les reproductions de documents d'archives, pour les documents numérisés et copies numériques ainsi que la diffusion d'images : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Eductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes.					
REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, en ligne, par carte bancaire Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	NF	Acte d'état civil ou des registres paroissiaux	Acte état civil datation imprécise	1	10,50 €
			Acte état civil date connue	1	5,00 €
			Acte registres paroissiaux, date connue	1	10,50 €
			Acte registres paroissiaux, date inconnue	1	15,50 €
Association Amis des archives		Annuel, en contrepartie de l'aide de l'association pour l'enrichissement des fonds communaux	Forfait :100 documents numérisés par an, droits de reproduction des documents numérisés pour leurs catalogues et leurs conférences uniquement et 30 photocopies par an	Forfait	105,00 €
DOCUMENTS NUMERISES ET COPIES NUMERIQUES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, en ligne pour les CD uniquement Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	NF	CD-ROM des archives	Copie CD-ROM Complet (par CD) et diaporama réalisé par les archives	1	21,00 €
		CD-ROM	Transfert sur CD (par CD)	1	11,00 €
		Numérisation	Par image	1	5,00 €
		Fichier vidéo	Tarif à la minute	1	3,00 €
DIFFUSION D'IMAGE					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Droits de diffusion	Utilisation à usage privé - 5 images en résolution 250 DPI	1	26,00 €
			Large diffusion avec mention source	1	51,00 €
			Publication sans but lucratif à visée scientifique ou universitaire, mémoire ou master d'étudiant	1	Gratuit

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
ATELIERS ADULTES ET ENFANTS HORS SCOLAIRES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	NF	Ateliers	Individuel	1	6,50 €
		Ateliers d'histoire régionale - personnes inscrites auprès des associations Cannes Université et Cannes séniors	Individuel	1	Gratuit
		Agents municipaux	Individuel	1	Gratuit
		Demandeurs d'emploi, personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	Individuel	1	3,50 €
		Accompagnants de personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	Individuel	1	Gratuit
		Atelier participatif	Individuel	1	Gratuit
		Groupe enfants non scolaire cannois (centres de loisirs, centres aérés)	Groupe	1	Gratuit
ATELIERS SCOLAIRES					
Sur place - A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	NF	Atelier dans ou hors les murs pour scolaires cannois		1	Gratuit
		Atelier dans une école non cannoise	avec déplacement	Forfait	60,00 €
		Atelier dans les murs pour scolaires non cannois		Forfait	31,00 €
VISITES DES QUARTIERS					
Tarif fixé Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire dans les locaux Gratuité pour les scolaires et les handicapés encadrés par les services hospitaliers	NF	Circuit promenade	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	6,50 €
			Non cannois - individuel	1	8,50 €
			Cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	85,00 €
			Non cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	117,00 €
			Individuel - Demandeurs d'emploi, personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	1	3,50 €
			Individuel - Moins de 18 ans	1	Gratuit
			Individuel - Accompagnants de personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	1	Gratuit
			Agents municipaux	1	Gratuit
CONFERENCES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Conférence donnée par un intervenant extérieur et organisée par le service (dans nos locaux)		1	Gratuit

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
EXPOSITIONS					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, paiement en ligne uniquement pour les catalogues	NF	Visite guidée de l'exposition temporaire	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	3,50 €
			Non cannois - individuel	1	5,50 €
			Individuel - Demandeurs d'emploi, personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	1	2,50 €
			Individuel - Moins de 18 ans	1	Gratuit
			Individuel - Accompagnants de personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap)	1	Gratuit
			Groupe cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	41,00 €
			Groupe non cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	73,00 €
LOCATION DE SALLE					
Sur place, à terme, régie de recettes paiement en numéraire, par virement, chèque ou CB.	NF	Location salle Calmette association cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	41,00 €
		Location salle Calmette association non cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	76,00 €

CULTURE CONSERVATOIRE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - FRAIS DE DOSSIER ET COTISATIONS ANNUELLES						
Un règlement des cotisations supérieures à 20 € est possible sans frais par prélèvement en 3 mensualités consécutives. Le 1er tiers est prélevé au maximum le mois suivant la demande de paiement.		Forfait pour les photocopies annuelles des documents remis aux élèves dans le cadre de leur scolarité	Inclus avec une inscription au conservatoire	Par an	20,00 €	
<p>Distinction tarifs cannois et non cannois Sont considérés comme Cannois les usagers domiciliés à Cannes ou, pour les enfants mineurs non domiciliés à Cannes, les élèves scolarisés dans un établissement scolaire cannois dont l'un des parents exerce une activité professionnelle à Cannes ou les usagers justifiant d'un hébergement à Cannes.</p> <p>Tarifs réduits : Réduction de 50% à partir du 3ème enfant d'un même foyer inscrit au Conservatoire sauf pour les locations d'instrument et les frais de dossiers.</p> <p>Cursus création-érudition : deux ou trois disciplines peuvent être choisies. Les élèves non cannois qui prennent deux disciplines sont facturés au tarif A.</p> <p>Inscription en cours d'année : La totalité du trimestre*** en cours et le suivant, s'il y a lieu, sont dus.</p> <p>Pour les inscriptions effectuées à partir du 2ème trimestre, le montant de la cotisation est calculé au prorata des trimestres restant à effectuer.</p> <p>*** Trimestre = période de 12 semaines calendaires consécutives hors vacances scolaires</p> <p>Du 1er au 30 juin de l'année scolaire en cours, possibilité de bénéficier d'une "approche instrumentale ou vocale" gratuite dans la limite des places disponibles</p> <p>*Gratuit en tant que 1ère discipline collective dans le cadre d'un cursus diplômant ou élèves ou artistes et interprètes amateurs bénévoles intervenant en renfort dans les pratiques collectives, à la demande de la Ville à l'exception de la M.A.O. et des arts numériques.</p> <p>** Gratuit si l'élève est inscrit dans le cadre d'un cursus et en classe de Terminale</p> <p>Inscription pour une période limitée : les personnes en situation transitoire dans la région (échanges erasmus, formation professionnelle, stage, etc.) ou souhaitant perfectionner leur pratique artistique de manière ponctuelle, peuvent être inscrites en cours d'année pour une durée limitée.</p> <p>Elles sont facturées au prorata des trimestres d'inscription (tout trimestre commencé est dû).</p> <p>Remboursements d'une partie de la cotisation annuelle : Une partie de la cotisation annuelle peut être remboursée pour les motifs suivants : En cas d'abandon pour cas de force majeure dûment justifié (liste non exhaustive) : déménagement hors département, longue maladie, décès familial, etc. Le remboursement s'effectue au prorata des trimestres non effectués (tout trimestre commencé est dû).</p> <p>En cas d'absence d'un enseignant non remplacé au-delà d'une période continue de 4 semaines : Lorsque le cours suivi n'est relié à aucun cursus ou s'il n'y a plus qu'un seul cours suivi dans le cadre d'un cursus. Le remboursement s'effectue dans ce cas au vu du nombre de cours non assurés.</p>		<p>A) Ateliers, cours collectifs, cursus diplômant en classe à aménagement horaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eveil musical de 2 ans au CP - Ateliers ou ensembles instrumentaux, et théâtraux pour les adultes* - Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) ou "arts numériques multimédias" - Formation musicale enfants ou adultes et chorale enfants sans instrument hors choeurs spécialisés, disciplines d'érudition (en dehors du cursus), à l'exception du Cursus de Création - Erudition, pour tout élève non Cannois étudiant 2 disciplines sur les 3 possibles - Formation Musicale : cours au Lycée Carnot - Classe option musique au BAC uniquement pour les élèves en classe de Terminale - Cours collectif ou individuel dispensé aux musiciens de l'Espérance de Cannes en fonction des places disponibles - Classes à aménagement horaires. Exception : gratuité pour les élèves du collège Les Mûriers et Gérard Philippe 				
			*Exceptions			Gratuit
		Par personne QF= 0-500	Cannois		Par an	132,00 €
			Non cannois			162,00 €
		Par personne QF= 501-1500	Cannois		Par an	135,00 €
			Non cannois			165,00 €
		Par personne QF= + 1501	Cannois		Par an	138,00 €
			Non cannois			168,00 €
		Classes à aménagements horaires	Collège les Muriers et Gérard Philippe		Par an	Gratuit
		Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	Cannois		Par an	Gratuit
			Non Cannois			Gratuit
			<p>B) Cursus diplômant : Enseignement toutes disciplines y compris piano de complément (2), enseignement vocal, disciplines d'érudition, et Théâtre (initiation et art dramatique)</p> <p>(2) Exception : élèves inscrits en chant actuel ou lyrique à partir du 2ème cycle</p>			
		Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire", cursus adapté, enseignement par la méthode suzuki	Cannois QF= 0-500		Par an	162,00 €
			Non cannois QF= 0-500			372,00 €
			Cannois QF= 501-1500			165,00 €
	Non cannois QF= 501-1500			378,00 €		
	Cannois QF= + 1500			168,00 €		
	Non cannois QF= + 1500			387,00 €		
	<p>C) Cursus non diplômants : discipline individuelle + pratique collective et/ou FM (cf. règlement intérieur) et cursus partiel (élèves en cursus diplômant ne suivant pas tous les cours obligatoires de ce cursus)</p>					
		Cannois QF= 0-500		Par an	276,00 €	
		Non cannois QF= 0-500			516,00 €	
		Cannois QF= 501-1500			279,00 €	
		Non cannois QF= 501-1500			525,00 €	
		Cannois QF= + 1500			282,00 €	
		Non cannois QF= + 1500			534,00 €	
	<p>D) Cours individuel non diplômant pour adultes d'un niveau avancé (équivalent ou supérieur au cycle 2). En fonction des places disponibles, inclusion dans les classes non reproductible automatiquement d'année en année.</p>					
		Cannois QF= 0-500		Par an	615,00 €	
		Non cannois QF= 0-500			816,00 €	
		Cannois QF= 501-1500			666,00 €	
		Non cannois QF= 501-1500			867,00 €	
		Cannois QF= + 1500			717,00 €	
		Non cannois QF= + 1500			915,00 €	
	<p>E) Projets d'Education Artistique et Culturelle. Gratuité si le projet se déroule dans un établissement scolaire sur le temps scolaire</p>					
		Associations cannoises identifiées par Associations+		Par an	20,00 €	
		Non Cannois			20,00 €	

CULTURE CONSERVATOIRE					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - PRÊT ET LOCATION DES INSTRUMENTS ET PARTITIONS					
<p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p>Location des instruments Dans la limite du parc instrumental disponible, location d'une durée de 3 années renouvelable, avec gratuité pour la 1ère année d'étude de l'instrument. Location en cours d'année scolaire : facturation au prorata des trimestres de début de location. Possibilité de paiement par prélèvement en trois fois.</p> <p>Convention de location résiliée automatiquement en cas de démission.</p> <p>Exceptions : mise à disposition gratuite des instruments aux élèves des "projets EAC" pendant toute la durée de leur participation aux projets. A compter du 2ème instrument loué, réduction d'un tiers du tarif pour chaque instrument supplémentaire * Tarif dégressif (moins 50%) à partir du 3è jour de location. **Exceptions : gratuité pour les particuliers et personnes morales dont l'activité présente un intérêt public local et les enseignants et les élèves du Conservatoire.</p>	NF	Prêt d'instrument dans le cadre des actions d'EAC prises en charge par le Conservatoire	1 an renouvelable	1	Gratuit
		A. Location d'instrument à l'année aux usagers du Conservatoire	3 ans renouvelables avec pénalités financières allant jusqu'au remboursement intégral de l'instrument à sa valeur neuve en cas de non respect des obligations prévues dans la convention.	1	120,00 €
		B. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel aux particuliers ou organismes extérieurs** : valeur de remplacement inférieure ou égale à 2.000€ *	Journée	1	20,00 €
		C. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel d'une valeur de remplacement supérieure à 2.000€ aux particuliers ou personnes morales**: Supplément au tarif B dû en fonction de la valeur de remplacement de l'instrument ou du matériel loué (par tranche de 1.000€) *	Journée	1	10,00 €
<p>Prêt de partition : Durée maximale du prêt 28 jours, avec pénalités de 0,20€ par jour de retard.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p>	NF	Abonnement Location partition aux usagers non-inscrits au Conservatoire	Adultes Cannois	Par an	3,00 €
			Adultes Non Cannois		5,00 €
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants-Cannois		1,50 €
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants Non Cannois		2,00 €
		Pénalités de retard	jour	1	0,20 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - MISE A DISPOSITION DES SALLES					
<p>Tarif dégressif en fonction de la durée d'utilisation de la salle.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toutes demandes de réservations de salles en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Tarif dégressif sur la totalité de la demande de paiement en fonction du nombre de salles louées : -10% sur 2 salles. -20% sur 3 à 5 salles -30% au-delà de 5 salles</p>	NF	Mise à disposition Uniquement aux heures d'ouverture du Conservatoire	Horaires fixés par le Conservatoire	1 heure	16,00 €
				Demie-journée (4 à 5 heures)	51,00 €
				Journée (6 à 8 heures)	90,00 €
		Exception	Périodicité et durée fixées par convention	2 jours	156,00 €
				3 jours	208,00 €
				4 jours	261,00 €
				5 jours	312,00 €



Ville de Cannes

ADMINISTRATION GENERALE

**ADMINISTRATION GENERALE
DIRECTION MOYENS RESSOURCES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
PHOTOCOPIES					
DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC DANS TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX					
Vente de photocopie et délivrées dans l'ensemble des services municipaux par page et les frais d'envoi seront en sus Sur place Sous régie de recettes / facturation Numéraire, chèques	NF	n&b format A4		1	0,15 €
		n&b format A3		1	0,30 €
		Couleur format A4		1	2,10 €
		Couleur format A3		1	3,15 €
		DVD délivrés par l'Administration Générale		2	3,00 €
LOCATION TOILETTES PUBLIQUES POUR MANIFESTATION					
TOILETTES PUBLIQUES GERES PAR LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE					
A terme Titre de recettes	NF	Mise à disposition toilettes publiques : - Croisette - Forville - Bijou Plage - Plage Macé - Plage Zamenhof - Mariott Sans agent Nettoyage des toilettes à prévoir par l'organisateur Etat des lieux entrant et sortant	Associations	Tarification à l'heure hors ouverture au public	16,35 €
				Journée (24H)	167,75 €
				Soirée (de 18H à 2H)	113,55 €
			Personnes publiques	Tarification à l'heure hors ouverture au public	30,50 €
				Journée (24H)	292,50 €
				Soirée (de 18H à 2H)	178,00 €
			Personnes de droit privé, sociétés d'événementiel etc...	Tarification à l'heure hors ouverture au public	50,00 €
				Journée (24H)	484,00 €
				Soirée (de 18H à 2H)	250,00 €

ADMINISTRATION GENERALE
Mairie Annexe Cannes-la-Bocca

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
MAIRIE ANNEXE DE LA BOCCA						
Sur place A terme Régie de recettes - Quittancier Paiement : numéraire, chèques bancaires	NF	ECRIVAINS PUBLICS				
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	Gratuit	
			Usagers non Cannois	Par RDV	7,00 €	
		ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE				
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	Gratuit	
			Usagers non Cannois	Par RDV	7,00 €	
		ESPACES PUBLICS NUMERIQUES				
		Espaces publics numériques	Usagers Cannois	Heure	Gratuit	
			Usagers non Cannois	30 mins	2,00 €	
			Usagers non Cannois	Heure	4,00 €	
		Scan	Tous usagers	1	0,50 €	
		ATELIERS INFORMATIQUES				
		Ateliers informatiques	Usagers Cannois	La séance	4,00 €	
			Usagers non Cannois	La séance	6,00 €	

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
DIVERSES PRESTATIONS							
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ à l'exception de la salle des fêtes. Tarif qui s'ajoute à celui de la location de la salle	Heure	38,00 €		
				Forfait demi-journée 4 heures	82,00 €		
		Exposition / Vernissage Maison des Associations Hall et salle 1901	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Exposition et vernissage / Salle ouverte en dehors des réservations pour réunions	Gratuit		
		Kermesse / Braderie / Vide greniers Cour extérieure de la Maison des Associations des Broussailles ou 9 rue Louis Braille à Cannes	Gratuité pour une occupation par an pour les associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	une occupation gratuite par an	Gratuit		
		Technicien Son	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	140,00 €		
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	70,00 €		
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit		
		Technicien lumière	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	140,00 €		
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	70,00 €		
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit		
		Syndicats Professionnels	Syndicats professionnels représentant les agents municipaux de la Ville de Cannes		Gratuit		
		Annulation en cas de problèmes majeurs : intempéries, inondation, panne de climatisation notamment, qui ne permettent pas l'occupation initialement prévue.					Gratuit
		Domiciliation du siège social ou d'une antenne d'une association à la Maison des Associations, 1 avenue des Broussailles ou 2 rue de la Verrerie			Forfait annuel	20,00 €	
		Toutes les salles gérées par le service Associations +, à l'exception de la salle des fêtes		Anciens combattants		Gratuit	
				Manifestations et activités d'intérêt général			
CCAS							
Consulats étrangers							
Personnes Publiques, à l'exception des GIP							
Services municipaux							
Association cannoise ou ayant une antenne déclarée à Cannes, dont l'objet social est d'œuvrer pour les personnes handicapées dans la limite de 4 heures d'occupation par semaine et 12 heures par mois							
Etudiants cannois, associations étudiantes cannoises, projets scolaires, universitaires, dans la limite de 3 occupations gratuites par an, par association ou par projet scolaire							

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Parti Politique	Selon grille tarifaire des salles associatives sauf pendant les périodes définies de campagnes électorales où seront accordées 3 réunions gratuites par élection et par candidat ou par liste de candidats		Gratuit
		Conseils - Permanences Associations+ en vue de la création d'une association ou de l'accompagnement dans la promotion des activités des associations	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes ou associations qui occupent ponctuellement ou régulièrement les salles gérées par le service Associations+	Par conseil-permanence	5,00 €
			Associations en cours de création		7,00 €
			Autres associations		9,00 €
LOCATION D'ESPACES MUNICIPAUX					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Site des Broussailles			
		Salles de réunion : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Salle multisports, Annexes A et B	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,20 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,40 €
			Autres associations	Heure	9,80 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	64,40 €
		Salle événementielle	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	33,80 €
				Heure supplémentaire	18,00 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Forfait 2 heures	56,40 €
				Heure supplémentaire	29,30 €
			Autres associations	Forfait 2 heures	75,60 €
				Heure supplémentaire	40,60 €
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Forfait 2 heures	188,40 €	
Heure supplémentaire	97,10 €				

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	<p>Le dimanche : occupation de la salle événementielle à la Maison des Associations des Broussailles. Gardiennage compris</p>	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	80,00 €
				Heure supplémentaire	25,00 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures	130,00 €
				Heure supplémentaire	35,00 €
			Autres associations	Demi journée soit 4 heures	180,00 €
				Heure supplémentaire	50,00 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures	430,00 €
				Heure supplémentaire	110,00 €
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	36,40 €
				Heure supplémentaire	10,90 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures	43,70 €
				Heure supplémentaire	13,50 €
		Autres associations	Demi journée soit 4 heures	60,00 €	
			Heure supplémentaire	18,70 €	
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures	376,20 €	
			Heure supplémentaire	114,40 €	
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles, <i>uniquement hors horaires administratifs et lorsque non location de la salle Événementielle simultanément</i>	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	21,30 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)		25,50 €
			Autres associations		39,00 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative		65,00 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.						
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle Gilbert Fort				
		Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	33,80 €	
				Heure supplémentaire	18,00 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe(Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Forfait 2 heures	56,40 €	
				Heure supplémentaire	29,30 €	
			Autres associations	Forfait 2 heures	75,60 €	
				Heure supplémentaire	40,60 €	
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Forfait 2 heures	188,40 €	
				Heure supplémentaire	97,10 €	
			Piano à accorder	L'accord est à la charge de l'association		
			Petite salle Gilbert Fort			
		Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,20 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe(Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,40 €	
			Autres associations	Heure	9,80 €	
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	64,40 €	
			Le dimanche : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	80,00 €
					Heure supplémentaire	25,00 €
				Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures	130,00 €
					Heure supplémentaire	35,00 €
				Autres associations	Demi journée soit 4 heures	180,00 €
					Heure supplémentaire	50,00 €
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures	430,00 €		
			Heure supplémentaire	110,00 €		

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	<p>Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.</p>	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	40,00 €		
				Heure supplémentaire	12,00 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures	48,00 €		
				Heure supplémentaire	15,00 €		
			Autres associations	Demi journée soit 4 heures	70,00 €		
				Heure supplémentaire	18,00 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilière, entreprises privées, tournages particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures	95,00 €		
				Heure supplémentaire	25,00 €		
			Salle Montfleury				
				Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	17,70 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	29,00 €		
			Autres associations	Heure	38,60 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	97,10 €		
		<p>Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.</p>	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	80,00 €		
	Heure supplémentaire		25,00 €				
Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures		130,00 €				
	Heure supplémentaire		35,00 €				
Autres associations	Demi journée soit 4 heures		180,00 €				
	Heure supplémentaire		50,00 €				
Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures		430,00 €				
	Heure supplémentaire		110,00 €				

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle du Pin de la Danse					
		Salle du Pin de la Danse	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,50 €		
			Autres associations	Heure	9,50 €		
		Antenne Associations+					
		Salle de réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,90 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,30 €		
			Autres associations	Heure	9,80 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	64,40 €		
		Salle polyvalente	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,20 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	11,30 €		
			Autres associations	Heure	13,40 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	97,10 €		
		Salle d'activités Zen	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,90 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,30 €		
			Autres associations	Heure	9,80 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	64,40 €		

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Bureaux n° 1, 2, 3, 4, 5, 7	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,80 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	3,70 €		
			Autres associations	Heure	6,20 €		
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	64,40 €		
		Hall Antenne Associations +	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,80 €		
		Mairie Annexe de La Bocca					
		Salle de Sport	Associations cannoises organisatrices d'activités socio-éducatives, sportives, culturelles... réservées aux enfants de moins de 16 ans	Heure	4,50 €		
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9,20 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	11,30 €		
			Autres associations	Heure	13,40 €		
			Autres personnes de droit privé, entreprises privées, tournages, particuliers	Heure	67,60 €		
			Bureaux n° 1, 3, 4	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,80 €	
		Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)		Heure	3,70 €		
		Autres associations		Heure	6,30 €		
		Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, particuliers pour une occupation administrative		Heure	64,40 €		
		Accueil Municipal du Riou					
		Bureau des permanences	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,80 €		
			Autres	Heure	6,30 €		

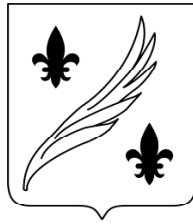
ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Mairie Annexe de Ranguin			
		Salle de Réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	6,80 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	9,30 €
			Autres associations	Heure	11,40 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières	Heure	64,40 €
		Bureau des permanences Autres bureaux	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,80 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	3,70 €
			Autres associations	Heure	6,30 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, tournages	Heure	64,40 €
		SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRAGE, SALLES DES MARIAGES ET SALON MARIANNE			
Tarifs à la journée ou demi-journée Sur facture, à terme	NF	Salle du Conseil Municipal de la Ferrage	Forfait demi-journée	4 heures	120,10 €
			Heures supplémentaires	Heure	29,60 €
		Salle des Mariages, La Bocca	Demi-journée 8h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h30	1/2 j	59,30 €
			8h00 - 17h30	1 j	161,70 €
		Salle des Mariages, Hôtel de Ville	Demi-journée 8h00 - 13h00 ou 13h00 - 18h00	1/2 j	59,30 €
			8h00 - 18h00	1 j	161,70 €
		Salon Marianne, Hôtel de Ville	Forfait demi-journée	4 heures	113,40 €
			Heures supplémentaires	Heure	34,10 €

**ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
CIMETIERES					
DELIVRANCE DE CONCESSION DANS LES CIMETIERES VENTE DE CAVEAUX VACATIONS FUNERAIRES					
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	CIMETIERE GRAND JAS				
	NF	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	264 €
			30 ans	1	527 €
		Concession terre pour caveau 2 places et + selon emplacement	15 ans	1	900 €
			30 ans	1	1 500 €
			50 ans	1	2 366 €
		caveau 2 places	15 ans	1	2 500 €
			30 ans	1	3 500 €
			50 ans	1	4 638 €
		Caveau 4 places	15 ans	1	3 200 €
			30 ans	1	4 800 €
			50 ans	1	7 176 €
		Caveau 6 places	30 ans	1	5 500 €
			50 ans	1	7 400 €
		Chapelle 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements	50 ans	1	8 216 €
		COLUMBARIUM CAVURNE	15 ans	1	746 €
			30 ans	1	1 223 €
	COLUMBARIUM CARRE 16	15 ans	1	746 €	
		30 ans	1	1 223 €	
	COLUMARIUM HORS CARRE 16	10 ans	1	374 €	
		20 ans	1	614 €	
	CIMETIERE ABADIE				
	NF	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	264 €
			30 ans	1	527 €
		Concession terre pour caveau 4 places	15 ans	1	400 €
			30 ans	1	600 €
			50 ans	1	969 €
		Concession terre pour caveau 6 places	30 ans	1	900 €
50 ans			1	1 458 €	
Concession terre pour caveau 8 places		50 ans	1	1 951 €	
Caveau 2 places		15 ans	1	2 200 €	
		30 ans	1	3 000 €	
Caveau 4 places		15 ans	1	2 800 €	
		30 ans	1	4 200 €	
		50 ans	1	5 500 €	
Caveau 6 places		30 ans	1	4 800 €	
		50 ans	1	7 000 €	
Columbarium		10 ans	1	374 €	
	20 ans	1	614 €		

**ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
CIMETIERE ABADIE ANNEXE					
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	NF	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	264 €
			30 ans	1	527 €
		Caveau préfabriqué 2 places	15 ans	1	2 021 €
			30 ans	1	2 513 €
		Caveau préfabriqué 4 places	15 ans	1	2 500 €
			30 ans	1	3 500 €
			50 ans	1	4 638 €
		Caveau préfabriqué 6 places	30 ans	1	4 200 €
			50 ans	1	7 072 €
		Enfeu 1 place	15 ans	1	924 €
			30 ans	1	1 711 €
		Enfeu 2 places	15 ans	1	1 159 €
			30 ans	1	1 954 €
		Columbarium	10 ans	1	374 €
			20 ans	1	614 €
		AUTRES PRESTATIONS			
	NF	Vacations funéraires		1	20 €
		Séjour reposoir	A compter du 7e jour	jour	6 €



Ville de Cannes

DGA AMENAGEMENT URBAIN NUMERIQUE DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE



Ville de Cannes

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS

SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES INFRASTRUCTURES DES OPERATEURS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS					
Par convention. Par titres de recettes	NF	Redevance annuelle domaine public routier communal	Armoire et borne	en € par mètre²	Tarif de base (20€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023
			Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (30€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023
			Artères - Aérien	en € par kilomètre	Tarif de base (40€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023
		Redevance annuelle domaine public non routier communal	Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023
			Artères - Aérien	En € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023
			Autres installations	En € par m²	Tarif de base (650€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2024 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2023

**SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
MISE A DISPOSITION DE FIBRES OPTIQUES INACTIVEES ET DE FOURREAUX					
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. En outre lors de la première échéance une redevance de mise en service d'un montant égal au coût de connexion, fourniture du câble de raccordement compris, augmenté de 15% pour frais de gestion du dossier, TVA en sus, est due. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TPn / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Mise à disposition de fibres optiques inactivées		Forfait /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (2€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1° janvier de l'année n divisée par la valeur indice au 1° janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TPn / Tpo)</p>
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. Le câble faisant l'objet de la location ne devra pas excéder un diamètre de 1,5 cm. Tout dépassement sera considéré comme un nouveau câble qui donnera lieu à une nouvelle location. La location fera l'objet d'une convention entre l'opérateur et la Ville de Cannes et la durée sera annuelle, reconductible tacitement sans pouvoir excéder une durée de 5 ans. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TPn / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Occupation du domaine public dans les fourreaux du réseau MAN de la Ville de Cannes		Forfait ht /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (3€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1° janvier de l'année n divisée par la valeur indice au 1° janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TPn / Tpo)</p>
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INSTALLATIONS EMETTRICES DE RADIOFREQUENCES					
Mise à disposition du domaine public pour l'installation de répéteurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire cannois. Redevance payable d'avance par titre de recettes.	NF	REDEVANCE SUR LES REPETEURS			
		Tarif forfaitaire annuel par répéteur quelle que soit la technologie. Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'un répéteur en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.	Par unité et par an	2 311,95 €	
Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes relais et d'équipements techniques associés. Tarif annuel payable 60 jours après réception de l'avis de paiement.	NF	REDEVANCE SUR LES ANTENNES-RELAIS			
		Convention signée avant le 01/05/2012 Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie	Installation d'un relais 2G	Par unité et par an	8 669,84 €
			Installation d'un relais 3G ou 3G+		17 339,68 €
			Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G		26 009,52 €
Convention signée après le 01/05/2012 Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.	Installation d'un relais toutes technologies confondues	Par unité et par an	14 449,74 €		

**SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de de relais mobiles provisoires de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	<p align="center">NF</p>	<p align="center">REDEVANCE POUR LES RELAIS MOBILES PROVISOIRES</p>			
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de microcellules de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par relais mobile provisoire quelque soit la technologie. Convention d'une durée d'un an renouvelable deux fois. En cas de durée de vie du relais mobile provisoire inférieure à un an, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	<p>Par unité et par an</p>	<p align="center">5 751,14 €</p>	
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes WIFI sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par microcellule quelle que soit la technologie, Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une microcellule en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	<p>Par unité et par an</p>	<p align="center">4 025,80 €</p>	
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes basse consommation type Lora sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par borne WIFI quelle que soit la technologie Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une borne WIFI en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	<p>Par unité et par an</p>	<p align="center">1 150,24 €</p>	
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes basse consommation type Lora sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par antenne basse consommation type Lora. Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une antenne en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	<p>Par unité et par an</p>	<p align="center">1 138,84 €</p>	



Ville de Cannes

URBANISME

URBANISME
URBANISME PREVISIONNEL

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/04/2023		
PLANS							
DUPLICATION ET CESSION							
Tarif fonction du type de document Frais d'envoi facturés en sus Paiement à la commande Régie de recettes	NF	Plan Local d'Urbanisme et dossier de Z,A,C	CD	1	12,50 €		
		Duplication de plans divers	Plan > A3 et <1m ² Recto et non en R/V	1	8,30 €		
			Plan > 1m ²	1	15,60 €		
		(frais d'envoi en sus)					
		Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	18,70 €		
		Duplication de dossier complet non dématérialisé avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet DP, PA et PD	1	5,20 €		
			Forfait dossier complet PC	1	9,40 €		
		Duplication dossier complet dématérialisé (DP, PC, PA, PD) avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet	1	1,10 €		
		Photocopies	Plan > 1m ²	1	14,60 €		
PALETTE DE COULEURS							
CESSION DE SUPPORTS							
	NF	Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	18,70 €		
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture, à terme Titres de recettes	NF	Support papier	Forfait dossier complet	L'unité	124,80 €		
			Forfait feuillet	L'unité	17,70 €		



Ville de Cannes

PATRIMOINE IMMOBILIER

**AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE, DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE
FONCIER - IMMOBILIER**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
--	---	---------------------	------------	-------	-------------------------

Les redevances d'occupation suivantes :

- kiosques alimentaires hors domaine public maritime (DPM),
- manèges et autres jeux pour enfants hors domaine public maritime (DPM),
- infrastructures sportives du stade Coubertin (y compris la Tribune Est),
- entrées-charretières des stations-service,
- rampes d'accès, tréfonds et des autres emprises pérennes sur le domaine public,

dont les conditions financières, fixées par convention et inhérentes à l'évolution de la grille tarifaire, sont revalorisées **de 4 %** au titre de l'année 2024.

Sur titre de recettes



Ville de Cannes

DGA SANTE FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Ville de Cannes

HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT

**HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT
FOURRIERE ANIMALE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
FRAIS DE FOURRIERE POUR ANIMAUX					
FRAIS DE CAPTURE TRANSPORT ET FOURRIERE					
Tarif différencié en fonction de la nature de la prestation et du type d'animal Sur place A terme Régie de recettes tenue par le titulaire du marché de captures d'animaux, gestion de fourrière animale Numéraire, chèque.	NF	Capture et transport		1	93,85 €
		Garde et recherche du propriétaire	Pour chiens	Jour	28,25 €
			Pour chats	Jour	16,30 €
			Pour autres animaux domestiques	Jour	16,30 €
		Tatouages		1	60,75 €
		Puce électronique		1	83,00 €
Réduction des tarifs de 50 % pour les personnes de plus de 70 ans non imposables, sur présentation d'un justificatif de non-imposition.					



Ville de Cannes

FAMILLE

FAMILLE PETITE ENFANCE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
ETABLISSEMENTS MULTI-ACCUEIL						
ACCUEIL REGULIER OU OCCASIONNEL EN REPONSE AUX DEMANDES DES FAMILLES - GARDE DE 0 A 4 ANS OU DE 0 A 6 ANS						
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 6 000 € soit 72 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p> <p>Etablissements multi accueil les Elfes, Canta Grilou, Arc en Ciel, les Mûriers, Lei Cardelino, les P'tits Mousses, la Pastourelle, les Genêts.</p>	NF	Structures petite enfance relevant du décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans				
		ACCUEIL REGULIER ET OCCASIONNEL				
					1 enfant	0,0619%
					2 enfants	0,0516%
					3 enfants	0,0413%
					de 4 à 7 enfants	0,0310%
			à partir du 8ème enfant	0,0206%		
ACCUEIL COLLECTIF						

FAMILLE PETITE ENFANCE					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
CRECHE FAMILIALE LES PIVOINES					
FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE					
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 6 000 € soit 72 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel.</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p>	NF	ACCUEIL FAMILIAL Taux d'effort appliqué aux revenus mensuels sur une base horaire		1 enfant	0,0516%
				2 enfants	0,0413%
				de 3 à 5 enfants	0,0310%
				à partir du 6ème enfant	0,0206%

FAMILLE EDUCATION					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2024
RESTAURATION SCOLAIRE					
REPAS DES ENFANTS ET DES ADULTES SERVIS DANS LES ECOLES					
<p>Tarifs appliqués à la restauration scolaire des écoles publiques cannoises</p> <p>Différenciation des tarifs selon les usagers</p> <p>Le tarif propre à chaque catégorie d'usager peut faire l'objet d'une prise en charge par un organisme tiers (ex : services sociaux)</p> <p>Paiement à terme échu, sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / prélèvement automatique</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Enfant cannois	maternelle ou élémentaire	1 repas	3,60 €
		Enfant non cannois <u>sans convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	9,33 €
			élémentaire	1 repas	9,75 €
		Enfant non cannois <u>avec convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	3,80 €
			élémentaire	1 repas	3,90 €
		Participation financière à la gestion des paniers-repas en cas de PAI alimentaire	maternelle ou élémentaire	par jour de présence en cantine	1,00 €
		Plateau enfant repas analergène dans le cadre d'un PAI (programme d'accueil individualisé)	maternelle ou élémentaire ; Cannois ou non Cannois <u>avec convention de réciprocité</u>	1 repas	15,50 €
			maternelle ou élémentaire ; non Cannois <u>sans convention de réciprocité</u>	1 repas	21,10 €
		Repas adulte	Agent de la Direction de l'éducation en service continu ou agent municipal en charge du contrôle des prestations	1 repas	gratuit
			Personnel de l'Education Nationale	1 repas	6,15 €
			Partenaires extérieurs de la Mairie de Cannes, sur autorisation de la Direction de l'éducation	1 repas	gratuit
			Autres adultes	1 repas	7,72 €
		Repas enfant et adulte, hors profil, occasionnel ou exceptionnel et absences non justifiées	maternelle	1 repas	9,33 €
			élémentaire	1 repas	9,75 €
			adulte	1 repas	10,00 €

FAMILLE EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2024
ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES					
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES PAR ENFANT					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0,90% pour une journée avec repas ; • 0,70% pour une demi-journée avec repas ; • 0,50% pour une demi-journée sans repas. <p>Paiement d'avance, sur réservation préalable et sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / CESU / Chèque vacance</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Centres de loisirs maternels sans hébergement	Cannois ou non Cannois de moins de 7 ans scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires municipales	1 jour	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 2,02 € et 13,50 €
				1/2 journée sans repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,13 € et 7,50 €
				1/2 journée avec repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,57 € et 10,50 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE					
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, AVANT ET APRES LA CLASSE					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1 500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF de 0,40% pour une journée (8 heures).</p> <p>Forfait mensuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matin : équivalent à 1,5 journée - soir : équivalent à 3,5 journées - matin et soir : équivalent à 5 journées <p>Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture</p> <p>Espèce/chèque/CB/CESU</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Accueils périscolaires	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises en maternelle ou en élémentaire	1 journée (8 heures)	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 0,90 € et 6 €

FAMILLE EDUCATION					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2024
PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'AIDE AUX LECONS EN COMPLEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE					
Tarifs mensuels de la fréquentation de l'aide aux leçons dispensée 4 soirs/semaine scolaire dans les écoles municipales cannoises qui mettent en place ce dispositif Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture Espèce/chèque/CB/CESU En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)	NF	Aide aux leçons	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises élémentaires	1 mois	9,00 €
				1/2 mois appliqué uniquement sur les mois où l'activité n'est pas organisée le mois complet soit septembre et juin	4,50 €
UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES					
La Mairie de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de ses espaces scolaires en dehors du temps scolaire, dans le cadre d'actions organisées par elle-même, de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires ou pour des activités à destination des enfants. Les offices des cantines scolaires sont exclus de toute mise à disposition (utilisation uniquement par le prestataire de la restauration scolaire) Les sanitaires ne sont pas tarifés, qu'il s'agisse des toilettes extérieurs ou intérieurs Paiement à terme après émission d'un titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une salle de classe	tarif par salle	heure	7,30 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	72,80 €
		Mise à disposition d'une salle polyvalente	tarif par salle	heure	10,40 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	104,00 €
		Mise à disposition d'une salle de restauration (hors cuisine)	tarif par salle	heure	15,60 €
				au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation
		Mise à disposition d'une cour	tarif par cour	heure	20,80 €
				au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation
Mise à disposition du gymnase de l'école Eugène Vial	tarif horaire	heure	10,40 €		
		au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation	104,00 €	
Emission d'un titre de recettes sur facture ou état récapitulatif des frais engagés (pièces et main d'œuvre)	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes après une mise à disposition d'espaces scolaires hors temps scolaires			Frais réels

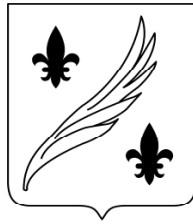
FAMILLE JEUNESSE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
LOCATION DE SITE OUVERT						
<p>Les organisateurs de vide-grenier versent un droit journalier en fonction de l'ensemble de la superficie occupée.</p> <p>Une distinction est faite concernant le vide-grenier à vocation caritative :</p> <p>1- le bénéficiaire est une association caritative 2- l'objet du vide-grenier est une opération caritative</p> <p>Gratuité pour les manifestations exclusivement organisées par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique. Les événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important, une gratuité par an maximum, hors activités prévues par la Direction Jeunesse, selon des plages horaires définies par la direction Jeunesse en l'absence de gardien.</p> <p>Au comptant, à terme Émission de titres de recettes</p>	NF	PARC DE LA MJC FERME GIAUME				
		Vide-grenier et autres manifestations	m²/jour	3,40 €		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important	Gratuit			
		PARC DE LA MJC PICAUD				
		Vide-grenier et autres manifestations	m²/jour	3,50 €		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important	Gratuit			
Mise à disposition à titre gratuit de créneaux d'utilisation du studio de musique de Ranguin	NF	Utilisation du studio de musique de Ranguin par les associations retenues dans le cadre des appels à projets lancés par la Ville		m²/an	Gratuit	
PRESTATIONS						
INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE						
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial établi par la CAFAM avec un QF minimum de 225€ et un QF maximum de 1500 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire et chèques Chèques vacances</p> <p>Remboursement éventuel des sommes acquittées pour des prestations dont l'usager n'a pu bénéficier sur courrier motivé accompagné d'un certificat médical et d'un relevé d'identité bancaire ou postale.</p> <p>(cf. dispositions du cahier des charges et convention)</p>	NF	PRESTATIONS ASSUREES PAR CANNES JEUNESSE - ODEL - VELS				
		QF x taux d'effort propre à chaque activité x nombre de jours et par enfant				
		Barème modulé en fonction des revenus des familles. Délibération du 5 mai 2003				
		Pour les familles NON ALLOCATAIRES :				
		Calcul suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge. Entrée à partir de 12h30				
		Pour les familles ALLOCATAIRES :				
		Un quotient familial minimum "plancher" arrêté à 225 €				
		1/2 journée avec repas			0,70%	
journée sans repas			0,70%			
journée avec repas			0,90%			
journée mini-séjour (< ou égal à 4 nuits)			1,80%			
séjour (5 nuits et +)			2,70%			



Ville de Cannes

MISSIONS SOCIALES

MISSIONS SOCIALES DIRECTION MISSIONS SOCIALES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
ESPACE FRAYERE MAISON DU PROJET - CHEMIN DES GENEVRIERS - RESIDENCE SAINTE JEANNE					
GERES PAR LA DIRECTION DES MISSIONS SOCIALES					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Espace Frayère Bureau et espaces communs représentant 52,9m ² environ et gratuité des fluides	Mise à disposition : Services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale, Collectivités, services publics et associations à caractère social ou ayant un caractère d'intérêt cannois ou local important, Faculté des métiers.	1	Gratuité



Ville de Cannes

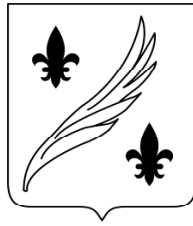
ESPACES VERTS ET PROPRETE URBAINE

DIRECTION DES ESPACES VERTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
REPRESSION DEBROUSSAILLAGE ET VEGETATION DEBORDANTE					
DEBROUSSAILLAGE NON REALISE CHEZ UN PARTICULIER CONCERNE PAR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT					
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Frais de dossier et de procédure d'intervention pour mise en œuvre d'un débroussaillage d'office	En supplément du prix de l'intervention de débroussaillage d'office	1	280,00 €
		Frais de dossier et de procédure d'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	En supplément de l'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	1	280,00 €

DIRECTION DE LA PROPETE URBAINE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
REPRESSION DES DEPOTS D'IMMONDICES					
DEPOSES HORS DE LIEUX EXPRESSEMENT RESERVES A CET USAGE					
Les frais d'enlèvement sont calculés sur la base du nombre de sacs ou de mètres cubes d'ordures déposées Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Répression des dépôts clandestins d'immondices	Sac ou autre immondices au sol sur chaussée	m3	230,00 €
		Répression de jet de sacs ou détritrus sur la voie publique		Nombre de sacs ou nombre de détritrus	67,00 €
PRESTATION DE SERVICE					
REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC A LA SUITE D'INCIVISME ET LORSQUE QUE L'AUTEUR A ÉTÉ IDENTIFIÉ					
OU REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN TOURNAGE					
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Lavage d'une parcelle	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une laveuse	1H	152,00 €
		Décapage	Mise à disposition d'un agent et d'une décapeuse	1H	130,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Balayage mécanique	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice avec hydrobalayage	1H	152,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et des équipements Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Balayage manuel	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	1H	87,00 €
	NF	Enlèvement de Tag	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	A l'unité	108,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Curage d'un fossé de bord de voie ou d'un avaloir	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice	1H	152,00 €



Ville de Cannes

ESPACES PUBLICS

ESPACES PUBLICS REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
INSTALLATION DES PALISSADES, ECHAFAUDAGES, BENNES ET VEHICULES DE CHANTIER ET AUTRES MATERIELS SUR OU EN SURPLOMB DU DOMAINE PUBLIC					
<p>Sur facture.</p> <p>D'avance à la délivrance de l'autorisation, sur la base du tarif voté au jour de la délivrance de l'autorisation.</p> <p>Regie de recettes. Numéraire, chèque, carte bancaire.</p> <p>Le recensement des matériaux, matériels et véhicules de chantiers installés ou stationnés sur la voie publique est effectué par les services municipaux.</p>	NF	Droits fixes	pour toute demande	Droit fixe	12,70 €
		Occupation de la voirie publique par échelles et tréteaux	Par jour et par unité	L'unité	5,80 €
		Occupation de la voie publique, avec palissades, échafaudage	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,80 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	1,90 €
		Occupation de la voie publique par échafaudage aux étages (n'ayant pas d'assise au sol)	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,45 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	0,90 €
		Occupation ponctuelle voie publique, big bag, stockage sans palissade, matériaux, matériels et délaissé de voirie	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,90 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	1,95 €
		Occupation de la voie publique pour alimentation provisoire de chantier : par accrochage sur des poteaux d'éclairage public ou sur des supports provisoires auto lestés, ou par des gaines protégées au sol.	moins de 50 mètres	Le ml par jour	0,25 €
			plus de 50 mètres	Le ml par jour	0,20 €
		Fermeture de rue	Forfait 2 heures		148,80 €
			Forfait 4 heures		289,00 €
			Forfait 6 heures		437,80 €
			Forfait 8 heures		577,85 €
		Fermeture de voie, chaussée	Forfait 2 heures		45,85 €
			Forfait 4 heures		91,60 €
			Forfait 6 heures		137,45 €
			Forfait 8 heures		183,15 €
		Occupation sur la plate forme piétonne par véhicule	Forfait 4 heures		17,35 €
			Forfait 8 heures		34,75 €
Travaux d'accès difficile ou travaux acrobatique et zone de sécurité	Forfait 4 heures		11,85 €		
	Forfait 8 heures		23,60 €		
Tarifification régularisation		Le m2 par jour	7,30 €		

ESPACES PUBLICS REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
STATIONNEMENT-MISE EN PLACE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur. Toute unité commencée est due.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire		Droit fixe (pour toute demande)	12,70 €
				Par place en zone non payante et par jour. Les 15 premiers jours	17,10 €
				Au-delà du 15ème jour par place et en zone non payante	35,55 €
				Aire de livraison 1 jour maximum zone non payante	34,40 €
				Par place en zone payante et par jour. Les 15 premiers jours	21,85 €
				Au-delà du 15ème jour par place et en zone payante	48,15 €
				Aire de livraison (1 jour maximum) zone payante	43,45 €
			Mise en place de panneaux de signalisation provisoire saison haute (du 1er mars au 31 octobre) pour le boulevard de la Croisette et ses rues perpendiculaires.	par place zone non payante	22,90 €
		place zone payante	36,10 €		
Stationnement 2 roues				le ml par jour	2,90 €
DANS LE CADRE DE TOURNAGE DE FILMS					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur. Toute unité commencée est due. En cas d'utilisation d'une aire de livraison, si celle-ci se situe dans une rue avec stationnement payant alors le tarif appliqué sera celui en zone payante.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire y compris barriérage. Sur engagement de la société de production quant à sa durée de présence sur le territoire communal, le tarif applicable dès la première journée de réservation est celui de la tranche correspondant à cet engagement (Exemple : pour un engagement de présence de 25 jours, le tarif applicable dès le premier jour réservé est celui de la tranche "de 20 à 29 jours") En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les sommes acquittées restent dues à la Ville. Toutefois, dans l'hypothèse où l'occupation effective serait plus courte que celle à laquelle la société de production s'était engagée, il sera procédé à une facturation complémentaire sur la base de la tranche tarifaire correspondant à la durée effective d'occupation. En cas d'occupation de plus de 40 jours, la société de production prendra à sa charge l'installation de panneaux de signalisation provisoire y compris le barriérage. En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les frais d'installation de panneaux y compris le barriérage, restent à la charge exclusive de la société de production.		Par place et par jour. De 1 à 9 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	21,25 €
				Par place et par jour. De 10 à 19 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	15,95 €
				Par place et par jour. De 20 à 29 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	10,60 €
				Par place et par jour. De 30 à 39 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	5,30 €
				Par place et par jour. Au-delà de 40 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	GRATUIT

**DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2024
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
PAR HORODATEUR OU PARKING					
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		zone verte	Gratuit 30 minutes, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,90 €
				1h00	1,30 €
				1h15	1,80 €
				1h30	2,30 €
				1h45	2,80 €
				2h00	3,30 €
				2h15	10,30 €
				2h30	20,00 €
bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron				gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	zone jaune	Gratuit 1 heure, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,90 €
				1h00	1,30 €
				1h15	1,80 €
				1h30	2,30 €
				1h45	2,80 €
				2h00	3,30 €
				2h15	10,30 €
				2h30	20,00 €
bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron				gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		Stationnement des Professions de Santé	Gratuit 1 heure, <u>une fois par stationnement</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,90 €
				1h00	1,30 €
				1h15	1,80 €
				1h30	2,30 €
				1h45	2,80 €
				2h00	3,30 €
				2h15	10,30 €
				2h30	20,00 €

**DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2024
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Ecopark Actifs employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,80 €
		Ecopark Résident validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,80 €
		Stationnement sur voirie Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire	Disque Vert modalité d'obtention définie par arrêté	Obtention avec redevance de 5€/an	2h gratuites sur tout le stationnement sur voirie
PARKING Jacqueline de Romilly					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	commerçant ou résident des voies définies par arrêté	mois	66,80 €
		Télécommande	en cas de perte	télécommande	75,00 €
PARKING Grand parking de la Plage (ex parking Liegeard)					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en voirie	A destination de tous les usagers en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone	Stationnement gratuit limité à 24h (de 0 heure à 23 heures 59)	
			Location de zone sur réservation en fonction des événements et de la saison touristique tarification au m²	m²	0,75 €



Ville de Cannes

BUDGET 03

FACULTE DES METIERS

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
1 - STAGES					
1.1- STAGES DE FORMATION INDIVIDUELLE CONTINUE EN INSERTION DANS UNE CLASSE EXISTANTE OU DANS UN GROUPE DEDIE					
Coût forfaitaire par stagiaire Sur titre de recettes Paiement en une fois à terme	NF	Frais de traitement de dossiers de formation continue	En cas d'acceptation de la formation par le stagiaire, ces frais seront déduits du coût de formation annuel. En cas de refus, ces frais seront dus.	Forfait par stagiaire	60,00 €
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Paiement en une fois d'avance ou trimestriellement ou en 10 fois mensuellement	NF	Formations diplômantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement.	Autofinancement	Heure	12,00 €
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les Opérateurs de compétences et les dispositifs de financement	NF	Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Contrat en alternance financés par les différents opérateurs de compétences selon les branches professionnelles	Tarif horaire fixé par les branches professionnelles, selon les qualifications préparées et les dispositifs de prise en charge des Opérateurs de COMPÉTENCES : contrat de professionnalisation, Transition pro A, plan de développement des compétences.	Heure	variable en fonction de la prise en charge des organismes financeurs
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les organismes et dispositifs de financement	NF	Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Parcours individualisé, sur proposition et validation du devis de l'OF	Tarif horaire pour les dispositifs de prise en charge proposés par les différents organismes financeurs, soit : - Le Pôle emploi : Action Individuelle de Formation - La Caisse des dépôts et Consignations : Compte Professionnel de Formation - L'armée, l'hôpital, les entreprises privées : reconversions professionnelles	Heure	12,00 €
Formations en réponse à des marchés proposés par différents opérateurs et par l'intermédiaire de mandataires ou non. Coûts horaires par stagiaire fixés selon les modalités du marché et révisables à chaque reconduction. Coût/stagiaire modulable selon négociations avec le prestataire prévues au marché Selon convention Sur titre de recettes dont le rythme d'émission est défini dans le marché Coût calculé selon les heures effectives réalisées par les stagiaires.	NF	CQP ET ASSIMILE	Par stagiaire	Heure	18,00 €
		COUT SELON LE NOMBRE DE STAGIAIRES EN FORMATION suivant les conditions des marchés et organisations (Pôle emploi, Région, organismes de formation...)	Par stagiaire	Heure	Selon convention ou documents de contractualisation
		Participation aux coûts supplémentaires liés au COVID19.	Par stagiaire	Heure	0,25 €

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
1.2 - STAGES A L'EXTERIEUR OU AU SEIN DE LA FDM					
Tarif calculé selon le coût horaire de l'intervenant Selon convention Sur titre de recettes A terme	NF	Stages de formation professionnelle réalisés au sein de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	58,00 €
Tarif calculé selon le coût horaire du formateur Selon convention Sur titre de recettes A terme Il conviendra d'ajouter le coût du déplacement et de l'hébergement du formateur, tel que calculé par la Direction des Ressources Humaines.		Stages de formation professionnelle réalisés à l'extérieur de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	58,00 €
1.3 - MASTERCLASS					
Coût horaire/stagiaire, en fonction du type de formation, du nombre d'heures des professeurs mis à disposition et du coût de la matière d'oeuvre Selon convention simplifiée Sur titre de recettes Modalités de règlement: acompte de 25% payable à l'inscription et solde le jour du cours Conditions d'annulation : les annulations doivent se faire dans les 7 jours précédant le début de la formation. Au delà, les 25% d'acompte seront définitivement dus.	NF	Masterclass Ateliers de 2 à 4 heures, tarif par stagiaire matière d'œuvre incluse, pour un minimum de 8 stagiaires par session;	Coiffure (max 14)	Heure	26,00 €
			Cuisine (max 12)	Heure	26,00 €
			Pâtisserie (max 14) de 6 à 10 personnes	Heure	31,00 €
			Pâtisserie (max 14) au-delà de 10 personnes	Heure	21,00 €
			Art floral (max 14)	Heure	26,00 €
2- CONTRATS D'APPRENTISSAGE					
NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO					
Selon convention Régie de recettes Sur facture, la facturation pouvant commencer à la date d'accord de prise en charge par l'OPCO	NF	contrat d'apprentissage signé jusqu'au 31/12/19	par apprenti	1	application du tarif conformément à l'article R6241-3-1 du code du travail
50% du montant dû est facturé à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage, 25% au bout de 6 mois et 25% à 9 mois ou 40%, 30%, et 30% après le 01/01/2021, Par virement bancaire.		contrat d'apprentissage signé à compter du 01/01/20	par apprenti	1	application du tarif conformément à la Loi du 05/09/18 et article L.6332-1 du code du travail

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

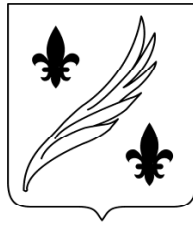
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
3 - MISE A DISPOSITION DE SALLES					
3.1 - OCCUPATION DES LOCAUX DE LA FACULTE DES METIERS EN DEHORS DE LEUR UTILISATION SCOLAIRE					
<p>Tarifs différenciés en fonction de la durée d'occupation et du type de salle (nombre de personnes limité) Selon convention Sur titre de recettes D'avance</p> <p>Les boissons seront facturées selon le tarif de la carte des vins et eaux du restaurant. La mise à disposition d'ingrédients ou de fournitures jetables sera facturée avec un coefficient de 2 au prix d'achat HT Conditions de gratuité : aux partenaires des branches professionnelles lors des séances de démonstration et d'information à destination des apprentis, des formateurs et des maîtres d'apprentissages - à raison de deux fois par an et par branche professionnelle ; à l'Education Nationale et au Conseil Régional dans le cadre de la formation; aux prescripteurs de la formation.</p>	NF	Mise à disposition gratuite et ponctuelle des salles du CFA	Atelier, amphithéâtre, hall, restaurant, salle du Conseil et salle informatique.	Par jour ou 1/2 journée	Gratuit
	NF	<p>Tarifs d'occupation journée (entre 8h et 18h) 50% du tarif pour les partenaires organismes de formation</p>	<p>Salle de classe (25) Salle de réunion (40) Ateliers cuisine (24), art floral (14), boucherie (15), pâtisserie (18), salon de coiffure (30), Amphithéâtre (68) Salle informatique (14)</p>	Journée	68,00 €
				1/2 journée	34,00 €
				Journée	110,00 €
				1/2 journée	58,00 €
				Journée	219,00 €
	1/2 journée	110,00 €			
		<p>Tarifs d'occupation soirée (entre 18h30 à 24h00) L'occupation donne automatiquement lieu à la facturation de la remise en état des locaux et éventuellement les frais de gardiennage selon les cas.</p>	Salle du restaurant en soirée, pour une activité liée à la culture, la formation, l'activité associative.	Soirée	489,00 €
3.2 - FRAIS DE GARDIENNAGE EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES ET LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES					
<p>Coût d'une heure supplémentaire Selon convention Sur titre de recettes A terme.</p>	NF	<p>Horaires et frais de gardiennage Minimum 1 heure facturée.</p>	Utilisation exceptionnelle les samedis et en dehors des horaires 8h00 à 18h00 la semaine	Heure	37,00 €
			Utilisation exceptionnelle les dimanches et jours fériés	Heure	47,00 €
3.3 - FRAIS DE REMISE EN ETAT DES LOCAUX					
<p>Coût d'une heure de remise en état Sur titre de recettes Selon convention A terme.</p>	NF	<p>Frais de nettoyage à l'heure. Majoration de 50% en heure de nuit et de 75% en heure de jour férié.</p>	Salles de classe	Heure	22,00 €
			Salle de réunion, salle d'art floral et amphithéâtre	Heure	6,00 €
			Ateliers	Heure	17,00 €
			Salon de coiffure	Heure	11,00 €
			Restaurant	Heure	39,00 €

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
4 - RESTAURANT					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION RESTAURANT					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (divers menus...) et de la catégorie d'usager Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Restaurant Gratuité totale pour les réunions de travail et les actions de promotion relatives au CFA, et possibilité de gratuité, mais comptabilisé en "Avantages en Nature" hors vins pour le personnel du CFA participant au service en hôtellerie (Formateurs en cuisine, restaurant et pâtisserie, personnel affecté à la caisse, personnels de service affecté à la plonge et au nettoyage des ateliers) et cadres ou personnels qui assure une permanence de contrôle et/ou de surveillance. 1 menu	Menu Gourmet (hors boisson)	1 menu	24,00 €
			Menu Classique (hors boisson)	1 menu	16,00 €
			Menu Saveurs des terroirs (hors boisson)	1 menu	20,50 €
			Forfait boisson par personne (pour groupe de 12 personnes minimum) comprenant 1 apéritif, 1/2 bouteille de vin réserve FDM, 1/2 bouteille d'eau, 1 café ou infusion.	1 forfait à ajouter à 1 menu gourmet, classique ou saveurs des terroirs	8,00 €
			Menus des jours d'exams (1/2 bouteille vin réserve FDM, eau minérale et café compris).	1 menu classique	18,50 €
				1 menu brasserie	13,00 €
			Dessert simple	1 dessert	2,00 €
			Formule snacking (panini, hot dog...) avec une boisson et un café.	1 formule	8,00 €
			Plat à emporter pour le personnel Faculté des Métiers	1 plat	5,50 €
			Buffet hors boissons	sucré et salé	12,50 €
			Petit déjeuner (café ou infusion, viennoiserie, jus de fruits).	1	5,50 €
			Café	1	1,40 €
			Infusion	1	2,20 €
			Apéritif, digestif au verre	1	2,30 €
			Vin au verre	1	2,10 €
			Cocktail sans alcool	1	3,30 €
			Bière pression	1	2,10 €
			Cocktail alcoolisé, champagne à la coupe	1	5,00 €
			Carte des vins et eaux minérales	Coefficient de 1,75 pour les vins et de 2 pour les eaux et vin réserve Faculté des Métiers au prix d'achat HT consignes incluses arrondis à la dizaine de centimes	
			5 - ART FLORAL		
CONFECTIONS DE BOUQUETS ET COMPOSITIONS PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION ART FLORAL					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (différentes compositions florales...) Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Art Floral pour le personnel de la Faculté des Métiers	Bouquet simple	1 bouquet	8,50 €
			Bouquet élaboré	1 bouquet	12,50 €
			Grosse composition	1 composition	17,00 €

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024 (*)
6 - COIFFURE					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION COIFFURE					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (coupe, couleur...) Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Coiffure	Coupe Homme	1 forfait	8,50 €
			Brushing sans coupe	1 forfait	10,50 €
			Lissage botox	1 forfait	105,00 €
			Coupe, coiffage clientèle extérieure	1 forfait	16,00 €
			Coupe, coiffage modèle d'examen permanent	1 forfait	Gratuit
			Couleur ou mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	21,00 €
			Couleur ou mèches clientèle extérieure	1 forfait	31,50 €
			Couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	42,00 €
			Couleur + mèches ou changement de couleur modèle d'examen permanent	1 forfait	31,50 €
			Changement de couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	52,00 €
			Changement de couleur + mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	42,00 €
			Permanente ou défrisage	1 forfait	31,50 €
			Protocole rasage	1 forfait	16,00 €
			Traçage barbe	1 forfait	5,50 €
			Shampoings et produits coiffants	1	7,50 €
			Soins	1	13,00 €
Traitement anti-chute	1	26,00 €			
7- CAFETERIA					
CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX POUR L'EXPLOITATION DE LA CAFETERIA					
Convention à partir du 10/09/2021 pour une durée de 3 ans Titre de recettes Payable par mois A terme.	NF	Restauration rapide	Snack	Par jour	36,00 €



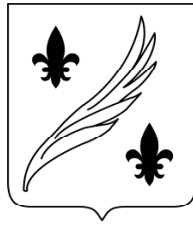
Ville de Cannes

BUDGET 05

CREMATORIUM

**AFFAIRES FUNERAIRES
CREMATORIUM**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
CREMATORIUM						
CREMATION DE CORPS, DE RESTES MORTELS ET DE DECHETS ANATOMIQUES, DISPERSION DES CENDRES					H.T.	TTC (tva 20%)
Crémation de corps, de restes mortels et de déchets anatomiques, dispersion de cendres Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	F	Crémation corps	Adulte	1	530,00 €	636,00 €
			Enfant (- de 12 ans)	1	265,00 €	318,00 €
		Crémation restes mortels	+ de 5 ans	1	265,00 €	318,00 €
			- de 5 ans	1	530,00 €	636,00 €
		Crémation de pièces anatomiques en provenance des divers centres hospitaliers	1	93,33 €	112,00 €	
		Dépôt d'une urne (après crémation, le dépôt est gratuit pendant trois mois, ensuite un forfait est dû quel que soit le temps du dépôt)	Forfait	66,67 €	80,00 €	
		Dispersion de cendres au jardin du souvenir sans crémation préalable au crématorium de Cannes	1	33,33 €	40,00 €	
		Incinération reprise administrative	1	1 055,00 €	1 266,00 €	
		Incinération reprise administrative Ville de Cannes	1	247,50 €	297,00 €	



Ville de Cannes

BUDGET 08

PARKINGS DE SURFACE

006-210600292-20231218-0000225634-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023
Retour Préfecture : 21/12/2023

**PARKING AMENAGES DE SURFACE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2024	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC						
PARKING MONTFLEURY					H.T.	TTC (tva 20%)
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	Gratuit	Gratuit
				02:15	0,58 €	0,70 €
				02:30	1,08 €	1,30 €
				02:45	1,50 €	1,80 €
				1/4 h suivants	0,42 €	0,50 €
PARKING ROUBAUD					H.T.	TTC (tva 20%)
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	-	Fermé / en travaux
				02:15	-	Fermé / en travaux
				02:30	-	Fermé / en travaux
				02:45	-	Fermé / en travaux
				1/4 h suivants	-	Fermé / en travaux
PARKING EVÊCHÉ					H.T.	TTC (tva 20%)
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	Gratuit	Gratuit
				02:15	0,58 €	0,70 €
				02:30	1,08 €	1,30 €
				02:45	1,50 €	1,80 €
				1/4 h suivants	0,42 €	0,50 €
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Abonnement grand public prélevé	Abonnement Actif 6/7 de 7h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	32,00 €	38,40 €
PARKING PALM BEACH					H.T.	TTC (tva 20%)
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement dans le parking Palm Beach	de octobre à avril		Gratuit	Gratuit
			de mai à septembre			
			- Gratuit la journée de 6h00 à 21h00, - Tout véhicule entrant entre 6h00 et 21h00 et sortant avant 21h00 le même jour aura un stationnement gratuit. - Tout véhicule stationnant à partir de 21h00 devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 5 € quelle que soit son heure de sortie. - Tout stationnement de plus de 48h00 n'est pas autorisé	de 6h à 21h	Gratuit	Gratuit
	de 21h à 6h	4,17 €	5,00 €			

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PARKINGS						
Gratuité de 2h une fois par semaine dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. <u>Toute sortie avant la fin des deux heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.</u> Gratuité de 3h le samedi, le dimanche et les jours fériés dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. <u>Toute sortie avant la fin des trois heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.</u> Au-delà des périodes de gratuité, la grille tarifaire s'applique hors franchise d'une heure dans les parkings concernés. Du samedi 19h00 au dimanche 9h00, tarification plafonnée à 3 €.						
PARKING SUQUET - FORVILLE						
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, liber-T	F	Tarifs horaires	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,83 €	3,40 €
				2h	3,42 €	4,10 €
				2h15	4,00 €	4,80 €
				2h30	4,58 €	5,50 €
				2h45	5,17 €	6,20 €
				3h	5,67 €	6,80 €
				3h15	6,17 €	7,40 €
				3h30	6,67 €	8,00 €
				3h45	7,08 €	8,50 €
				4h	7,50 €	9,00 €
				4h15	7,83 €	9,40 €
				4h30	8,17 €	9,80 €
				4h45	8,50 €	10,20 €
				5h	8,83 €	10,60 €
				5h15	9,17 €	11,00 €
				5h30	9,50 €	11,40 €
				5h45	9,83 €	11,80 €
				6h	10,17 €	12,20 €
				6h15	10,42 €	12,50 €
				6h30	10,67 €	12,80 €
				6h45	10,92 €	13,10 €
				7h	11,17 €	13,40 €
				7h15	11,33 €	13,60 €
				7h30	11,50 €	13,80 €
				7h45	11,67 €	14,00 €
				8h	11,83 €	14,20 €
				8h15	12,00 €	14,40 €
8h30	12,17 €	14,60 €				
8h45	12,33 €	14,80 €				
9h	12,50 €	15,00 €				
9h15	12,67 €	15,20 €				
9h30	12,83 €	15,40 €				
9h45	13,00 €	15,60 €				
10h	13,17 €	15,80 €				
10h15	13,25 €	15,90 €				
10h30	13,33 €	16,00 €				
10h45	13,42 €	16,10 €				
11h	13,50 €	16,20 €				
11h15	13,58 €	16,30 €				
11h30	13,67 €	16,40 €				
11h45	13,75 €	16,50 €				
de 12h à 24h	13,83 €	16,60 €				
Ticket perdu	13,83 €	16,60 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit		
		Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	5,00 €	6,00 €	
		Périodes de soldes	de 8h à 21h	5,00 €	6,00 €	
		Participation restaurants, chèques parking (y compris l'heure gratuite avec un minimum de 500 chèques)	3h	3,17 €	3,80 €	
		Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
		Fête du Port Forfait soirées loisirs culturels (de sept à juin hors saison centre culturel)	de 18h à 7h00	2,67 €	3,20 €	

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024			
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	49,83 €	59,80 €		
				5 jours	55,42 €	66,50 €		
				6 jours	61,00 €	73,20 €		
				7 jours	66,50 €	79,80 €		
				8 jours	72,08 €	86,50 €		
				10 jours	77,50 €	93,00 €		
				15 jours	94,17 €	113,00 €		
				30 jours	127,42 €	152,90 €		
		Abonnement	Moto de la police municipale		Gratuit			
		Abonnement Résidents du Suquet	Dans la limite de 100 cartes	Mensuel	23,33 €	28,00 €		
		Abonnements Grand Public Prélevé	Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
					Mensuel	86,42 €	103,70 €	
					Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
						Semestriel	485,75 €	582,90 €
						Annuel	908,75 €	1 090,50 €
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	35,83 €	43,00 €	
					Trimestriel	104,83 €	125,80 €	
					Annuel	378,25 €	453,90 €	
				Commerçant	Mensuel	143,25 €	171,90 €	
					Annuel	555,08 €	666,10 €	
HLM	Mensuel			40,33 €	48,40 €			
	Trimestriel			118,17 €	141,80 €			
	Semestriel			227,92 €	273,50 €			
	Annuel payable en une seule fois Annuel payable en quatre fois (soit 119,25€ par trimestre par prélèvement ou autres moyens de paiement)	427,08 €	512,50 €					
Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €					
	Trimestriel	139,75 €	167,70 €					
	Semestriel	269,50 €	323,40 €					
	Annuel	504,08 €	604,90 €					
Abonnements Grand Public Prélevé	Abonnements Grand Public Prélevé	Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €			
			Trimestriel	139,75 €	167,70 €			
			Semestriel	269,50 €	323,40 €			
			Annuel	504,08 €	604,90 €			
			Matin 4h/14h 7/7	Trimestriel	82,83 €	99,40 €		
	Abonnements spécifiques Prélevé	Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers		gratuit			
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €		
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €		
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €		
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €		
Etablissement public 7/21h lundi /vendredi			Mensuel	51,92 €	62,30 €			
Etablissement public 7/21h mardi /samedi			Mensuel	51,92 €	62,30 €			
Pompiers			Mensuel	82,00 €	98,40 €			
Etablissement public Permanent			Mensuel	82,00 €	98,40 €			
Stanislas 6h - 19h			selon convention	- €	- €			
Stanislas	selon convention	- €	- €					

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING LAMY					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,83 €	3,40 €
				2h	3,42 €	4,10 €
				2h15	4,00 €	4,80 €
				2h30	4,58 €	5,50 €
				2h45	5,17 €	6,20 €
				3h	5,67 €	6,80 €
				Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Septembre à Juin
3h30	6,67 €	8,00 €				
3h45	7,08 €	8,50 €				
4h	7,50 €	9,00 €				
4h15	7,83 €	9,40 €				
4h30	8,17 €	9,80 €				
4h45	8,50 €	10,20 €				
5h	8,83 €	10,60 €				
5h15	9,17 €	11,00 €				
5h30	9,50 €	11,40 €				
5h45	9,83 €	11,80 €				
6h	10,17 €	12,20 €				
6h15	10,42 €	12,50 €				
6h30	10,67 €	12,80 €				
6h45	10,92 €	13,10 €				
7h	11,17 €	13,40 €				
7h15	11,33 €	13,60 €				
7h30	11,50 €	13,80 €				
7h45	11,67 €	14,00 €				
8h	11,83 €	14,20 €				
8h15	12,00 €	14,40 €				
8h30	12,17 €	14,60 €				
8h45	12,33 €	14,80 €				
9h	12,50 €	15,00 €				
9h15	12,67 €	15,20 €				
9h30	12,83 €	15,40 €				
9h45	13,00 €	15,60 €				
10h	13,17 €	15,80 €				
10h15	13,25 €	15,90 €				
10h30	13,33 €	16,00 €				
10h45	13,42 €	16,10 €				
11h	13,50 €	16,20 €				
11h15	13,58 €	16,30 €				
11h30	13,67 €	16,40 €				
11h45	13,75 €	16,50 €				
de 12h à 24h	13,83 €	16,60 €				
Ticket perdu	13,83 €	16,60 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	3,00 €	3,60 €
				1h30	3,67 €	4,40 €
				1h45	4,25 €	5,10 €
				2h	4,75 €	5,70 €
				2h15	5,25 €	6,30 €
				2h30	5,67 €	6,80 €
				2h45	6,08 €	7,30 €
				3h	6,50 €	7,80 €
				3h15	6,92 €	8,30 €
				3h30	7,33 €	8,80 €
				3h45	7,75 €	9,30 €
				4h	8,17 €	9,80 €
				4h15	8,50 €	10,20 €
				4h30	8,83 €	10,60 €
				4h45	9,17 €	11,00 €
				5h	9,50 €	11,40 €
				5h15	9,83 €	11,80 €
				5h30	10,17 €	12,20 €
				5h45	10,50 €	12,60 €
				6h	10,83 €	13,00 €
				6h15	11,00 €	13,20 €
				6h30	11,17 €	13,40 €
				6h45	11,33 €	13,60 €
				7h	11,50 €	13,80 €
				7h15	11,67 €	14,00 €
				7h30	11,83 €	14,20 €
7h45	12,00 €	14,40 €				
8h	12,17 €	14,60 €				
8h15	12,33 €	14,80 €				
8h30	12,50 €	15,00 €				
8h45	12,67 €	15,20 €				
9h	12,83 €	15,40 €				
9h15	13,00 €	15,60 €				
9h30	13,17 €	15,80 €				
9h45	13,33 €	16,00 €				
10h	13,50 €	16,20 €				
10h15	13,58 €	16,30 €				
10h30	13,67 €	16,40 €				
10h45	13,75 €	16,50 €				
11h	13,83 €	16,60 €				
11h15	13,92 €	16,70 €				
11h30	14,00 €	16,80 €				
11h45	14,08 €	16,90 €				
de 12h à 24h	14,17 €	17,00 €				
Ticket perdu	14,17 €	17,00 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque* , paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	49,83 €	59,80 €
				5 jours	55,42 €	66,50 €
				6 jours	61,00 €	73,20 €
				7 jours	66,50 €	79,80 €
				8 jours	72,08 €	86,50 €
				10 jours	77,50 €	93,00 €
15 jours	94,17 €	113,00 €				
30 jours	127,42 €	152,90 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarif forfait	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	5,00 €	6,00 €
			Périodes de soldes	de 8h à 21h	5,00 €	6,00 €
		Abonnements Grand Public	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €
			Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €
		Abonnements Grand Public prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €
				Trimestriel	252,00 €	302,40 €
				Semestriel	485,75 €	582,90 €
				Annuel	908,75 €	1 090,50 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	35,83 €	43,00 €
				Trimestriel	104,83 €	125,80 €
				Annuel	378,25 €	453,90 €
			Salarié 6h/20h lundi au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €
				Trimestriel	139,75 €	167,70 €
				Semestriel	269,50 €	323,40 €
				Annuel	504,08 €	604,90 €
			Salarié 6h/20h mardi au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €
				Trimestriel	139,75 €	167,70 €
				Semestriel	269,50 €	323,40 €
			Nuit (19h à 8h) 7/7	Mensuel	22,42 €	26,90 €
		Permanent réservé VL		Mensuel	103,00 €	123,60 €
				Trimestriel	300,83 €	361,00 €
				Semestriel	581,92 €	698,30 €
		Permanent réservé deux roues motorisées	Annuel	1 092,25 €	1 310,70 €	
			Mensuel	50,00 €	60,00 €	
			Trimestriel	150,00 €	180,00 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €
				Mensuel	40,33 €	48,40 €
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €
				Mensuel	45,67 €	54,80 €
Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel		51,92 €	62,30 €		
	Mensuel		51,92 €	62,30 €		
Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel		51,92 €	62,30 €		
	Mensuel		51,92 €	62,30 €		
Etablissement public Permanent	Mensuel		82,00 €	98,40 €		
	Mensuel		82,00 €	98,40 €		
Pompiers	Mensuel	82,00 €	98,40 €			

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING FERRAGE MEYNADIER					H.T.	TTC (tva 20%)
				15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,83 €	3,40 €
				2h	3,42 €	4,10 €
				2h15	4,00 €	4,80 €
				2h30	4,58 €	5,50 €
				2h45	5,17 €	6,20 €
				3h	5,67 €	6,80 €
				3h15	6,17 €	7,40 €
				3h30	6,67 €	8,00 €
				3h45	7,08 €	8,50 €
				4h	7,50 €	9,00 €
				4h15	7,83 €	9,40 €
				4h30	8,17 €	9,80 €
				4h45	8,50 €	10,20 €
				5h	8,83 €	10,60 €
				5h15	9,17 €	11,00 €
				5h30	9,50 €	11,40 €
				5h45	9,83 €	11,80 €
				6h	10,17 €	12,20 €
				6h15	10,42 €	12,50 €
				6h30	10,67 €	12,80 €
				6h45	10,92 €	13,10 €
				7h	11,17 €	13,40 €
				7h15	11,33 €	13,60 €
				7h30	11,50 €	13,80 €
				7h45	11,67 €	14,00 €
				8h	11,83 €	14,20 €
				8h15	12,00 €	14,40 €
				8h30	12,17 €	14,60 €
				8h45	12,33 €	14,80 €
				9h	12,50 €	15,00 €
				9h15	12,67 €	15,20 €
				9h30	12,83 €	15,40 €
				9h45	13,00 €	15,60 €
				10h	13,17 €	15,80 €
				10h15	13,25 €	15,90 €
				10h30	13,33 €	16,00 €
				10h45	13,42 €	16,10 €
				11h	13,50 €	16,20 €
				11h15	13,58 €	16,30 €
				11h30	13,67 €	16,40 €
				11h45	13,75 €	16,50 €
				de 12h à 24h	13,83 €	16,60 €
				Ticket perdu	13,83 €	16,60 €

Parking
Suivant modalités déterminées par
arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque
parking

F

Tarifs horaires
Septembre à Juin

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager
bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine
ou le week-end.

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	3,00 €	3,60 €
				1h30	3,67 €	4,40 €
				1h45	4,25 €	5,10 €
				2h	4,75 €	5,70 €
				2h15	5,25 €	6,30 €
				2h30	5,67 €	6,80 €
				2h45	6,08 €	7,30 €
				3h	6,50 €	7,80 €
				3h15	6,92 €	8,30 €
				3h30	7,33 €	8,80 €
				3h45	7,75 €	9,30 €
				4h	8,17 €	9,80 €
				4h15	8,50 €	10,20 €
				4h30	8,83 €	10,60 €
				4h45	9,17 €	11,00 €
				5h	9,50 €	11,40 €
				5h15	9,83 €	11,80 €
				5h30	10,17 €	12,20 €
				5h45	10,50 €	12,60 €
				6h	10,83 €	13,00 €
				6h15	11,00 €	13,20 €
				6h30	11,17 €	13,40 €
				6h45	11,33 €	13,60 €
				7h	11,50 €	13,80 €
				7h15	11,67 €	14,00 €
				7h30	11,83 €	14,20 €
7h45	12,00 €	14,40 €				
8h	12,17 €	14,60 €				
8h15	12,33 €	14,80 €				
8h30	12,50 €	15,00 €				
8h45	12,67 €	15,20 €				
9h	12,83 €	15,40 €				
9h15	13,00 €	15,60 €				
9h30	13,17 €	15,80 €				
9h45	13,33 €	16,00 €				
10h	13,50 €	16,20 €				
10h15	13,58 €	16,30 €				
10h30	13,67 €	16,40 €				
10h45	13,75 €	16,50 €				
11h	13,83 €	16,60 €				
11h15	13,92 €	16,70 €				
11h30	14,00 €	16,80 €				
11h45	14,08 €	16,90 €				
de 12h à 24h	14,17 €	17,00 €				
Ticket perdu	14,17 €	17,00 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	49,83 € 59,80 €	
				5 jours	55,42 € 66,50 €	
				6 jours	61,00 € 73,20 €	
				7 jours	66,50 € 79,80 €	
				8 jours	72,08 € 86,50 €	
				10 jours	77,50 € 93,00 €	
				15 jours	94,17 € 113,00 €	
				30 jours	127,42 € 152,90 €	
		Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit		
		Tarif forfait	Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	5,00 € 6,00 €	
Périodes de soldes	de 8h à 21h		5,00 € 6,00 €			
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix		0,83 € 1 € 1,67 € 2 € ou 2,5 € ou 3 €			
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 € 109,60 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 € 103,70 €	
				Trimestriel	252,00 € 302,40 €	
				Semestriel	485,75 € 582,90 €	
				Annuel	908,75 € 1 090,50 €	
			Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 € 58,10 €	
			Annuel	504,08 € 604,90 €		
			Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 € 58,10 €	
		Annuel	504,08 € 604,90 €			
		Permanent réservé	Mensuel	103,00 € 123,60 €		
		Annuel	1 092,25 € 1 310,70 €			
		Permanent box	Trimestriel	601,67 € 722,00 €		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcs sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.			Gratuit
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 € 48,40 €	
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 € 48,40 €	
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 € 53,20 €	
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 € 53,20 €	
			Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	51,92 € 62,30 €	
			Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel	51,92 € 62,30 €	
			Etablissement public Permanent	Mensuel	82,00 € 98,40 €	
			Pompiers	Mensuel	82,00 € 98,40 €	

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING VAUBAN					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,83 €	3,40 €
				2h	3,42 €	4,10 €
				2h15	4,00 €	4,80 €
				2h30	4,58 €	5,50 €
				2h45	5,17 €	6,20 €
				3h	5,67 €	6,80 €
				3h15	6,17 €	7,40 €
				3h30	6,67 €	8,00 €
				3h45	7,08 €	8,50 €
				4h	7,50 €	9,00 €
				4h15	7,83 €	9,40 €
				4h30	8,17 €	9,80 €
				4h45	8,50 €	10,20 €
				5h	8,83 €	10,60 €
				5h15	9,17 €	11,00 €
				5h30	9,50 €	11,40 €
				5h45	9,83 €	11,80 €
				6h	10,17 €	12,20 €
				6h15	10,42 €	12,50 €
				6h30	10,67 €	12,80 €
				6h45	10,92 €	13,10 €
7h	11,17 €	13,40 €				
7h15	11,33 €	13,60 €				
7h30	11,50 €	13,80 €				
7h45	11,67 €	14,00 €				
8h	11,83 €	14,20 €				
8h15	12,00 €	14,40 €				
8h30	12,17 €	14,60 €				
8h45	12,33 €	14,80 €				
9h	12,50 €	15,00 €				
9h15	12,67 €	15,20 €				
9h30	12,83 €	15,40 €				
9h45	13,00 €	15,60 €				
10h	13,17 €	15,80 €				
10h15	13,25 €	15,90 €				
10h30	13,33 €	16,00 €				
10h45	13,42 €	16,10 €				
11h	13,50 €	16,20 €				
11h15	13,58 €	16,30 €				
11h30	13,67 €	16,40 €				
11h45	13,75 €	16,50 €				
de 12h à 24h	13,83 €	16,60 €				
Ticket perdu	13,83 €	16,60 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP)	F	Tarifs forfaits		4 jours	49,83 €	59,80 €
				5 jours	55,42 €	66,50 €
				6 jours	61,00 €	73,20 €
				7 jours	66,50 €	79,80 €
				8 jours	72,08 €	86,50 €
				10 jours	77,50 €	93,00 €
15 jours	94,17 €	113,00 €				
30 jours	127,42 €	152,90 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024			
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes CB/Visa/Master card, Espèces, Prélèvement, Virement	F	Tarif forfait	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit			
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	5,00 €	6,00 €		
			Périodes de soldes	de 8h à 21h	5,00 €	6,00 €		
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix		0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €
				Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
				Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €	
					Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
					Semestriel	485,75 €	582,90 €	
					Annuel	908,75 €	1 090,50 €	
				Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €	
					Trimestriel	139,75 €	167,70 €	
					Semestriel	269,50 €	323,40 €	
					Annuel	504,08 €	604,90 €	
				Abonnements Grand Public Prélevé	Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €
						Trimestriel	139,75 €	167,70 €
		Semestriel	269,50 €			323,40 €		
		Annuel	504,08 €			604,90 €		
		Permanent réservé	Mensuel		103,00 €	123,60 €		
			Trimestriel		300,83 €	361,00 €		
			Semestriel		581,92 €	698,30 €		
			Annuel		1 092,25 €	1 310,70 €		
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcs sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.						
		Abonnements spécifiques Prélevé	Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €		
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €		
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €		
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €		
			Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	51,92 €	62,30 €		
			Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel	51,92 €	62,30 €		
Etablissement public Permanent	Mensuel		82,00 €	98,40 €				
Pompiers	Mensuel		82,00 €	98,40 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING ROSERAIE (anciennement CROISSETTE)					H.T.	TTC (tva 20%)
				15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,83 €	3,40 €
				2h	3,42 €	4,10 €
				2h15	4,00 €	4,80 €
				2h30	4,58 €	5,50 €
				2h45	5,17 €	6,20 €
				3h	5,67 €	6,80 €
				3h15	6,17 €	7,40 €
				3h30	6,67 €	8,00 €
				3h45	7,08 €	8,50 €
				4h	7,50 €	9,00 €
				4h15	7,83 €	9,40 €
				4h30	8,17 €	9,80 €
				4h45	8,50 €	10,20 €
				5h	8,83 €	10,60 €
				5h15	9,17 €	11,00 €
				5h30	9,50 €	11,40 €
				5h45	9,83 €	11,80 €
				6h	10,17 €	12,20 €
				6h15	10,42 €	12,50 €
				6h30	10,67 €	12,80 €
				6h45	10,92 €	13,10 €
				7h	11,17 €	13,40 €
				7h15	11,33 €	13,60 €
				7h30	11,50 €	13,80 €
				7h45	11,67 €	14,00 €
				8h	11,83 €	14,20 €
				8h15	12,00 €	14,40 €
				8h30	12,17 €	14,60 €
				8h45	12,33 €	14,80 €
				9h	12,50 €	15,00 €
				9h15	12,67 €	15,20 €
				9h30	12,83 €	15,40 €
				9h45	13,00 €	15,60 €
				10h	13,17 €	15,80 €
				10h15	13,25 €	15,90 €
				10h30	13,33 €	16,00 €
				10h45	13,42 €	16,10 €
				11h	13,50 €	16,20 €
				11h15	13,58 €	16,30 €
				11h30	13,67 €	16,40 €
				11h45	13,75 €	16,50 €
				De 12h à 24h	13,83 €	16,60 €
				Ticket perdu	13,83 €	16,60 €

Parking
Suivant modalités déterminées par
arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque
parking

F

Tarifs horaires de octobre à mai
Jour de 1h à 18h

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager
bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine
ou le week-end.

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires de octobre à mai Soir de 18h à 1h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-
				30mn*	-
				45mn*	-
				1h*	-
				1h15	0,33 €
				1h30	0,67 €
				1h45	1,00 €
				2h	1,25 €
				2h15	1,50 €
				2h30	1,75 €
				2h45	2,00 €
				3h	2,25 €
				3h15	2,50 €
				3h30	2,75 €
				3h45	3,00 €
				4h	3,25 €
				4h15	3,50 €
				4h30	3,75 €
				4h45	4,00 €
				5h	4,25 €
				5h15	4,50 €
				5h30	4,75 €
				5h45	5,00 €
6h	5,25 €				
6h15	5,42 €				
6h30	5,58 €				
6h45	5,75 €				
7h	5,92 €				
De 12h à 24h	13,83 €				
Ticket perdu	13,83 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires de juin à septembre Jour de 7h à 18h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1,42 €	1,70 €
				1h30	1,42 €	1,70 €
				1h45	1,42 €	1,70 €
				2h	1,42 €	1,70 €
				2h15	1,42 €	1,70 €
				2h30	1,42 €	1,70 €
				2h45	1,42 €	1,70 €
				3h	1,42 €	1,70 €
				3h15	1,58 €	1,90 €
				3h30	1,75 €	2,10 €
				3h45	1,92 €	2,30 €
				4h	2,08 €	2,50 €
				4h15	2,17 €	2,60 €
				4h30	2,25 €	2,70 €
				4h45	2,33 €	2,80 €
				5h	2,42 €	2,90 €
				5h15	2,50 €	3,00 €
				5h30	2,58 €	3,10 €
				5h45	2,67 €	3,20 €
				6h	2,83 €	3,40 €
				6h15	3,25 €	3,90 €
				6h30	3,67 €	4,40 €
				6h45	4,08 €	4,90 €
				7h	4,50 €	5,40 €
				7h15	4,92 €	5,90 €
				7h30	5,33 €	6,40 €
7h45	5,75 €	6,90 €				
8h	6,17 €	7,40 €				
8h15	6,58 €	7,90 €				
8h30	7,00 €	8,40 €				
8h45	7,42 €	8,90 €				
9h	7,83 €	9,40 €				
9h15	8,25 €	9,90 €				
9h30	8,67 €	10,40 €				
9h45	9,08 €	10,90 €				
10h	9,50 €	11,40 €				
10h15	9,92 €	11,90 €				
10h30	10,33 €	12,40 €				
10h45	10,75 €	12,90 €				
11h	11,17 €	13,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de juin à septembre nuit de 18h à 7h		15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	0,33 €	0,40 €
				1h30	0,67 €	0,80 €
				1h45	1,00 €	1,20 €
				2h	1,25 €	1,50 €
				2h15	1,50 €	1,80 €
				2h30	1,75 €	2,10 €
				2h45	2,00 €	2,40 €
				3h	2,25 €	2,70 €
				3h15	2,50 €	3,00 €
				3h30	2,75 €	3,30 €
				3h45	3,00 €	3,60 €
				4h	3,25 €	3,90 €
				4h15	3,50 €	4,20 €
				4h30	3,75 €	4,50 €
				4h45	4,00 €	4,80 €
				5h	4,25 €	5,10 €
				5h15	4,50 €	5,40 €
				5h30	4,75 €	5,70 €
				5h45	5,00 €	6,00 €
				6h	5,25 €	6,30 €
				6h15	5,42 €	6,50 €
				6h30	5,58 €	6,70 €
				6h45	5,75 €	6,90 €
				7h	5,92 €	7,10 €
				7h15	6,08 €	7,30 €
				7h30	6,25 €	7,50 €
				7h45	6,42 €	7,70 €
				8h	6,58 €	7,90 €
				8h15	6,75 €	8,10 €
				8h30	6,92 €	8,30 €
				8h45	7,08 €	8,50 €
				9h	7,25 €	8,70 €
				9h15	7,33 €	8,80 €
				9h30	7,42 €	8,90 €
				9h45	7,50 €	9,00 €
				10h	7,58 €	9,10 €
10h15	7,67 €	9,20 €				
10h30	7,75 €	9,30 €				
10h45	7,83 €	9,40 €				
11h	7,92 €	9,50 €				
11h15	8,00 €	9,60 €				
11h30	8,08 €	9,70 €				
11h45	8,17 €	9,80 €				
12h00	8,25 €	9,90 €				
13h00	8,33 €	10,00 €				
Ticket perdu	13,83 €	16,60 €				
Tarifs forfaits	4 jours	49,83 €	59,80 €			
	5 jours	55,42 €	66,50 €			
	6 jours	61,00 €	73,20 €			
	7 jours	66,50 €	79,80 €			
	8 jours	72,08 €	86,50 €			
	10 jours	77,50 €	93,00 €			
15 jours	94,17 €	113,00 €				
30 jours	127,42 €	152,90 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit		
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	5,00 €	6,00 €	
			Périodes de soldes	8h à 21h	5,00 €	6,00 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseaie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
		Abonnement spécial	Hôtel (places limitées)	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €	
				Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
				Semestriel	485,75 €	582,90 €	
				Annuel	908,75 €	1 090,50 €	
			Abonnement Résident Cannois 7/7j 24h/24 dans la limite de 150 cartes. Justificatifs à présenter	Mensuel	41,17 €	49,40 €	
			Abonnement Actif 5/7j de 6h à 20h du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
		Abonnement Actif 6/7j de 6h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	64,42 €	77,30 €		
		Location Grand Public Prélevé	Location d'un emplacement réservé équipé d'un arceau 7/7j 24h/24	Mensuel	119,17 €	143,00 €	
		Permanent réservé deux roues motorisées	Mensuel	50,00 €	60,00 €		
			Trimestriel	150,00 €	180,00 €		
			Annuel	550,00 €	660,00 €		
		Location Box Grand Public Prélevé	Permanent box	Trimestriel	601,67 €	722,00 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparcs sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.				
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	51,92 €	62,30 €	
			Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel	51,92 €	62,30 €	
			Etablissement public Permanent	Mensuel	82,00 €	98,40 €	
			Pompiers	Mensuel	82,00 €	98,40 €	
			Fourrière avec place réservée	Trimestriel	150,50 €	180,60 €	
Loueur	Mensuel		49,33 €	59,20 €			
	Trimestriel		143,33 €	172,00 €			
	Annuel		510,33 €	612,40 €			

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING REPUBLIQUE					H.T.	TTC (tva 20%)
				15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	0,33 €	0,40 €
				1h30	0,67 €	0,80 €
				1h45	1,00 €	1,20 €
				2h	1,25 €	1,50 €
				2h15	1,50 €	1,80 €
				2h30	1,75 €	2,10 €
				2h45	2,00 €	2,40 €
				3h	2,25 €	2,70 €
				3h15	2,50 €	3,00 €
				3h30	2,75 €	3,30 €
				3h45	3,00 €	3,60 €
				4h	3,25 €	3,90 €
				4h15	3,50 €	4,20 €
				4h30	3,75 €	4,50 €
				4h45	4,00 €	4,80 €
				5h	4,25 €	5,10 €
				5h15	4,50 €	5,40 €
				5h30	4,75 €	5,70 €
				5h45	5,00 €	6,00 €
				6h	5,25 €	6,30 €
				6h15	5,42 €	6,50 €
				6h30	5,58 €	6,70 €
				6h45	5,75 €	6,90 €
				7h	5,92 €	7,10 €
				7h15	6,08 €	7,30 €
				7h30	6,25 €	7,50 €
				7h45	6,42 €	7,70 €
				8h	6,58 €	7,90 €
				8h15	6,75 €	8,10 €
				8h30	6,92 €	8,30 €
				8h45	7,08 €	8,50 €
				9h	7,25 €	8,70 €
				9h15	7,33 €	8,80 €
				9h30	7,42 €	8,90 €
				9h45	7,50 €	9,00 €
				10h	7,58 €	9,10 €
				10h15	7,67 €	9,20 €
				10h30	7,75 €	9,30 €
				10h45	7,83 €	9,40 €
				11h	7,92 €	9,50 €
				11h15	8,00 €	9,60 €
				11h30	8,08 €	9,70 €
				11h45	8,17 €	9,80 €
				de 12h à 24h	8,25 €	9,90 €
				Ticket perdu	8,25 €	9,90 €

Parking
Suivant modalités déterminées par
arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque
parking.

F

Tarifs horaires

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager
bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine
ou le week-end.

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	49,83 €	59,80 €	
				5 jours	55,42 €	66,50 €	
				6 jours	61,00 €	73,20 €	
				7 jours	66,50 €	79,80 €	
				8 jours	72,08 €	86,50 €	
				10 jours	77,50 €	93,00 €	
				15 jours	94,17 €	113,00 €	
				30 jours	127,42 €	152,90 €	
				Périodes de soldes	de 8h à 21h	5,00 €	6,00 €
				Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	5,00 €	6,00 €
	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €			
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
		Abonnements Grand Public Prélévé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €	
				Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
				Semestriel	485,75 €	582,90 €	
				Annuel	908,75 €	1 090,50 €	
				Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €
			Annuel	504,08 €	604,90 €		
		Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	48,42 €	58,10 €		
			Annuel	504,08 €	604,90 €		
		Permanent box	Trimestriel	601,67 €	722,00 €		
		Abonnements spécifiques Prélévé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.				
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	51,92 €	62,30 €	
			Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel	51,92 €	62,30 €	
Etablissement public Permanent	Mensuel		82,00 €	98,40 €			
Pompiers	Mensuel		82,00 €	98,40 €			

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING PALAIS					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, Liber-T	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €
				30mn	1,67 €	2,00 €
				45mn	2,50 €	3,00 €
				1h	3,25 €	3,90 €
				1h15	4,00 €	4,80 €
				1h30	4,75 €	5,70 €
				1h45	5,42 €	6,50 €
				2h	6,08 €	7,30 €
				2h15	6,67 €	8,00 €
				2h30	7,25 €	8,70 €
				2h45	7,83 €	9,40 €
				3h	8,42 €	10,10 €
				3h15	8,92 €	10,70 €
				3h30	9,42 €	11,30 €
				3h45	9,92 €	11,90 €
				4h	10,42 €	12,50 €
				4h15	10,83 €	13,00 €
				4h30	11,25 €	13,50 €
				4h45	11,67 €	14,00 €
				5h	12,08 €	14,50 €
				5h15	12,50 €	15,00 €
				5h30	12,92 €	15,50 €
				5h45	13,33 €	16,00 €
				6h	13,75 €	16,50 €
				6h15	14,08 €	16,90 €
				6h30	14,42 €	17,30 €
				6h45	14,75 €	17,70 €
				7h	15,08 €	18,10 €
7h15	15,42 €	18,50 €				
7h30	15,75 €	18,90 €				
7h45	16,08 €	19,30 €				
8h	16,42 €	19,70 €				
8h15	16,58 €	19,90 €				
8h30	16,75 €	20,10 €				
8h45	16,92 €	20,30 €				
9h	17,08 €	20,50 €				
9h15	17,25 €	20,70 €				
9h30	17,42 €	20,90 €				
9h45	17,58 €	21,10 €				
10h	17,75 €	21,30 €				
10h15	17,92 €	21,50 €				
10h30	18,08 €	21,70 €				
10h45	18,25 €	21,90 €				
11h	18,42 €	22,10 €				
11h15	18,58 €	22,30 €				
11h30	18,75 €	22,50 €				
11h45	18,92 €	22,70 €				
de 12h à 24h	19,08 €	22,90 €				
Ticket perdu	19,08 €	22,90 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card , paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	61,00 €	73,20 €
				5 jours	68,58 €	82,30 €
				6 jours	75,33 €	90,40 €
				7 jours	82,00 €	98,40 €
				8 jours	88,58 €	106,30 €
				10 jours	96,33 €	115,60 €
15 jours	125,17 €	150,20 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit		
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	5,00 €	6,00 €	
			Périodes de soldes de 8h à 21h, spectacles et concerts		5,00 €	6,00 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	100,00 €	120,00 €	
			Manifestations liées à l'emploi ou pour les étudiants	8h00 à 21h00	Gratuit	Gratuit	
			Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit	
			Abonnement spécial	Manèges et Cannes 2000 (places limitées)	Mensuel	45,67 €	54,80 €
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €	
				Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
				Semestriel	485,75 €	582,90 €	
				Annuel	908,75 €	1 090,50 €	
				Mensuel	35,83 €	43,00 €	
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Trimestriel	104,83 €	125,80 €
		Annuel	378,25 €	453,90 €			
		Location Grand Public Prélevé	Location d'un emplacement (selon les places disponibles)	Mensuel	119,17 €	143,00 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.				
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
			Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	51,92 €	62,30 €	
Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel		51,92 €	62,30 €			
Etablissement public Permanent	Mensuel		82,00 €	98,40 €			
Pompiers	Mensuel		82,00 €	98,40 €			
Casino - 3	Annuel		1 092,25 €	1 310,70 €			
Casino Zone publique	Annuel		908,75 €	1 090,50 €			
SEMEC	Trimestriel		240,00 €	288,00 €			

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024	
PARKING PANTIERO					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, Liber-T	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €
				30mn	1,67 €	2,00 €
				45mn	2,50 €	3,00 €
				1h	3,25 €	3,90 €
				1h15	4,00 €	4,80 €
				1h30	4,75 €	5,70 €
				1h45	5,42 €	6,50 €
				2h	6,08 €	7,30 €
				2h15	6,67 €	8,00 €
				2h30	7,25 €	8,70 €
				2h45	7,83 €	9,40 €
				3h	8,42 €	10,10 €
				3h15	8,92 €	10,70 €
				3h30	9,42 €	11,30 €
				3h45	9,92 €	11,90 €
				4h	10,42 €	12,50 €
				4h15	10,83 €	13,00 €
				4h30	11,25 €	13,50 €
				4h45	11,67 €	14,00 €
				5h	12,08 €	14,50 €
				5h15	12,50 €	15,00 €
				5h30	12,92 €	15,50 €
				5h45	13,33 €	16,00 €
				6h	13,75 €	16,50 €
				6h15	14,08 €	16,90 €
				6h30	14,42 €	17,30 €
				6h45	14,75 €	17,70 €
				7h	15,08 €	18,10 €
				7h15	15,42 €	18,50 €
				7h30	15,75 €	18,90 €
7h45	16,08 €	19,30 €				
8h	16,42 €	19,70 €				
8h15	16,58 €	19,90 €				
8h30	16,75 €	20,10 €				
8h45	16,92 €	20,30 €				
9h	17,08 €	20,50 €				
9h15	17,25 €	20,70 €				
9h30	17,42 €	20,90 €				
9h45	17,58 €	21,10 €				
10h	17,75 €	21,30 €				
10h15	17,92 €	21,50 €				
10h30	18,08 €	21,70 €				
10h45	18,25 €	21,90 €				
11h	18,42 €	22,10 €				
11h15	18,58 €	22,30 €				
11h30	18,75 €	22,50 €				
11h45	18,92 €	22,70 €				
de 12h à 24h	19,08 €	22,90 €				
Ticket perdu	19,08 €	22,90 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	61,00 €	73,20 €
				5 jours	68,58 €	82,30 €
				6 jours	75,33 €	90,40 €
				7 jours	82,00 €	98,40 €
				8 jours	88,58 €	106,30 €
				10 jours	96,33 €	115,60 €
15 jours	125,17 €	150,20 €				

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2024		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit		
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	5,00 €	6,00 €	
			Périodes de soldes de 8h à 21h, spectacles et concerts	8h00 à 21h00	5,00 €	6,00 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	100,42 €	120,50 €	
			Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit	
			Suivant modalités déterminées par Décision municipale n°22/599 du 01/09/2022 Sur place - Régie de recettes : Espèces, CB Visa/MasterCard --- Tarif appliqué contre présentation du badge de participation à l'évènement	F		Participants à la manifestation : "Cannes is Up" dont le DDA est organisé sur l'Île Sainte Marguerite, en partenariat avec la Ville de Cannes et dans la limite de 100 places.	de 18h00 à 01h00 le lendemain
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	86,42 €	103,70 €	
				Trimestriel	252,00 €	302,40 €	
				Semestriel	485,75 €	582,90 €	
				Annuel	908,75 €	1 090,50 €	
				Mensuel	35,83 €	43,00 €	
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Trimestriel	104,83 €	125,80 €
			Annuel	378,25 €	453,90 €		
		Abonnements Plaisanciers (quota de 130 unités maximum)	sous conditions voir chef de parc	Mensuel	91,33 €	109,60 €	
			sous conditions voir chef de parc	Trimestriel	246,67 €	296,00 €	
			sous conditions voir chef de parc	Semestriel	416,83 €	500,20 €	
			sous conditions voir chef de parc	Annuel	810,25 €	972,30 €	
		Abonnements Prud'homme de pêche - Pêcheurs professionnels (limité à 24 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit		
		Abonnements Douanes (limité à 6 abonnements)	Abonnements 7h à 19h (lund au vend)	Annuel	252,00 €	302,40 €	
			Abonnements permanents	Annuel	286,50 €	343,80 €	
		Abonnements Autorité portuaire (limité à 6 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit		
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.				
			Etablissement public 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/19h mardi /samedi	Mensuel	40,33 €	48,40 €	
			Etablissement public 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	45,67 €	54,80 €	
Etablissement public 7/20h mardi /samedi	Mensuel		45,67 €	54,80 €			
Etablissement public 7/21h lundi /vendredi	Mensuel		51,92 €	62,30 €			
Etablissement public 7/21h mardi /samedi	Mensuel		51,92 €	62,30 €			
Etablissement public Permanent	Mensuel		82,00 €	98,40 €			



Ville de Cannes

BUDGET 06

PORTS

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

ANNEE 2024 (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques (CG3P) toutes les redevances sont payables d'avance.

1 / REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON Mai à Septembre			HORS SAISON Octobre à Avril			CONVENTION D'AMARRAGE*	
	Longueur		Largeur	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois		
	de	à									
A	0,00	7,49	2,70	HT	18,33 €	109,75 €	438,92 €	9,33 €	55,67 €	222,67 €	2 147,92 €
				TTC	22,00 €	131,70 €	526,70 €	11,20 €	66,80 €	267,20 €	2 577,50 €
B	7,50	8,99	3,10	HT	28,75 €	172,25 €	688,92 €	11,42 €	68,42 €	273,50 €	3 232,00 €
				TTC	34,50 €	206,70 €	826,70 €	13,70 €	82,10 €	328,20 €	3 878,40 €
C	9,00	10,99	3,70	HT	33,25 €	199,33 €	797,08 €	14,92 €	89,08 €	356,17 €	3 953,83 €
				TTC	39,90 €	239,20 €	956,50 €	17,90 €	106,90 €	427,40 €	4 744,60 €
D	11,00	11,99	4,00	HT	36,75 €	220,58 €	882,08 €	16,00 €	95,92 €	383,67 €	4 674,58 €
				TTC	44,10 €	264,70 €	1 058,50 €	19,20 €	115,10 €	460,40 €	5 609,50 €
E	12,00	12,99	4,30	HT	43,50 €	260,83 €	1 043,08 €	21,75 €	130,42 €	521,58 €	5 827,42 €
				TTC	52,20 €	313,00 €	1 251,70 €	26,10 €	156,50 €	625,90 €	6 992,90 €
F	13,00	13,99	4,60	HT	47,08 €	282,58 €	1 130,08 €	26,42 €	158,50 €	634,00 €	7 282,42 €
				TTC	56,50 €	339,10 €	1 356,10 €	31,70 €	190,20 €	760,80 €	8 738,90 €
G	14,00	15,99	4,90	HT	55,50 €	332,83 €	1 331,33 €	31,33 €	187,67 €	750,50 €	8 525,25 €
				TTC	66,60 €	399,40 €	1 597,60 €	37,60 €	225,20 €	900,60 €	10 230,30 €
H	16,00	17,99	5,20	HT	68,17 €	408,67 €	1 634,58 €	38,08 €	228,50 €	913,83 €	10 632,92 €
				TTC	81,80 €	490,40 €	1 961,50 €	45,70 €	274,20 €	1 096,60 €	12 759,50 €
I	18,00	19,99	6,00	HT	106,42 €	638,17 €	2 552,42 €	49,75 €	298,42 €	1 193,67 €	14 275,33 €
				TTC	127,70 €	765,80 €	3 062,90 €	59,70 €	358,10 €	1 432,40 €	17 130,40 €
I.1	20,00	21,99	6,00	HT	111,25 €	667,33 €	2 669,17 €	53,83 €	322,83 €	1 291,08 €	15 189,33 €
				TTC	133,50 €	800,80 €	3 203,00 €	64,60 €	387,40 €	1 549,30 €	18 227,20 €
I.2	22,00	23,99	6,50	HT	113,58 €	681,08 €	2 724,17 €	57,33 €	344,00 €	1 375,83 €	20 370,92 €
				TTC	136,30 €	817,30 €	3 269,00 €	68,80 €	412,80 €	1 651,00 €	24 445,10 €
J	24,00	25,99	7,00	HT	136,00 €	815,75 €	3 262,75 €	69,33 €	415,50 €	1 662,00 €	24 456,17 €
				TTC	163,20 €	978,90 €	3 915,30 €	83,20 €	498,60 €	1 994,40 €	29 347,40 €
K	26,00	29,99	8,00	HT	150,08 €	900,50 €	3 601,83 €	80,67 €	483,92 €	1 935,50 €	27 622,83 €
				TTC	180,10 €	1 080,60 €	4 322,20 €	96,80 €	580,70 €	2 322,60 €	33 147,40 €
L	30,00	34,99	9,00	HT	276,42 €	1 658,42 €	6 633,50 €	165,17 €	990,58 €	3 962,33 €	56 830,58 €
				TTC	331,70 €	1 990,10 €	7 960,20 €	198,20 €	1 188,70 €	4 754,80 €	68 196,70 €
M	35,00	39,99	9,50	HT	411,83 €	2 470,92 €	9 883,50 €	213,17 €	1 278,92 €	5 115,50 €	79 257,83 €
				TTC	494,20 €	2 965,10 €	11 860,20 €	255,80 €	1 534,70 €	6 138,60 €	95 109,40 €
N	40,00	49,99	10,00	HT	580,33 €	3 481,58 €	13 926,42 €	290,33 €	1 741,58 €	6 966,25 €	110 232,92 €
				TTC	696,40 €	4 177,90 €	16 711,70 €	348,40 €	2 089,90 €	8 359,50 €	132 279,50 €
O	50,00	59,99	11,00	HT	756,42 €	4 538,42 €	18 153,50 €	378,33 €	2 270,08 €	9 080,08 €	143 846,83 €
				TTC	907,70 €	5 446,10 €	21 784,20 €	454,00 €	2 724,10 €	10 896,10 €	172 616,20 €
P	60,00	69,99	12,00	HT	943,83 €	5 662,50 €	22 650,00 €	481,08 €	2 053,08 €	11 545,50 €	180 942,83 €
				TTC	1 132,60 €	6 795,00 €	27 180,00 €	577,30 €	2 463,70 €	13 854,60 €	217 131,40 €
Q	70,00	79,99	14,00	HT	1 150,75 €	6 904,33 €	27 617,17 €	601,58 €	3 609,33 €	14 362,25 €	222 928,58 €
				TTC	1 380,90 €	8 285,20 €	33 140,60 €	721,90 €	4 331,20 €	17 234,70 €	267 514,30 €
R	80 et plus	+ 14,00		HT	1 373,92 €	8 243,08 €	32 972,33 €	740,17 €	4 440,92 €	17 763,50 €	269 470,17 €
				TTC	1 648,70 €	9 891,70 €	39 566,80 €	888,20 €	5 329,10 €	21 316,20 €	323 364,20 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.		
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6		
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24		
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une convention annuelle d'amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports		
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur		
* TARIFS ESCALE MINUTE NAVIRE DE PLAISANCE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.		
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement	25 € HT // 30 € TTC pour les navires de moins de 20 m	
	Les transports à passagers quotidien en saison	41,66 € HT // 50 € TTC pour les navires de plus de 20 m	
		0,83 € HT // 1€ TTC par personne et par opération (embarquement ou débarquement).	
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.			
* Les redevances de stationnement durant les manifestations organisées dans l'enceinte du port correspondent aux redevances journalières majorées de			50%

Les redevances d'amarrage jusqu'à la catégorie "I1" incluse, comprennent la fourniture d'eau et l'électricité, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance.

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15% du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Tout navire présentant un intérêt patrimonial				abattement de 50% sur les tarifs séjours			
Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage				abattement de 30% sur les tarifs séjours			
Gratuité de l'amarrage :							
- aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président.							
- aux navires intervenant pour une opération à la demande d'un service public.							
Taxe de séjour :		catégorie	A à D	0,00 €	catégorie	I1 à J	0,80 €
0,20 € par personne et par nuit	<u>soit</u>	catégorie	E à G	0,40 €	catégorie	K à R	1,20 €
(abattement de 50% pour tout contrat d'amarrage annuel)	<u>par catégorie :</u>	catégorie	G à I	0,60 €			

2 / REDEVANCES D'USAGE DES RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,42 €	0,50 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2024**
(selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

3 / REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, DES TERRE-PLEINS, DES JARDINS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES

		HT	TTC
a) Frais de gestion pour toute occupation payante	Forfait	50,17 €	60,20 €
b) Occupation des quais et terre-pleins hors manifestations culturelles ou événementielles (y compris les tournages de films)			
* par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés avec autorisation	Par m2 et par jour	0,67 €	0,80 €
* par des des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	Par m2 et par mois	4,67 €	5,60 €
c) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles soumise à une redevance de :		HT	TTC
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	Prix au m ²	Par jour	3,42 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m ²	Forfait	Par jour	1 234,33 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m ²	Forfait	Par jour	1 416,67 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 625,00 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 833,33 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés		
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés <small>(pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)</small>		
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m2 occupés <small>(pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)</small>		
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès <small>(durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)</small>	Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m2 occupés		
* Pour une occupation du domaine public par une association artistique ou d'artisanat	Par m2	1,25 €	1,50 €
Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance	Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m2 occupés		
<i>En application des dispositions de l'article L,215-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, toutes les demandes d'occupation du domaine public maritime formulées par des associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général, sont exonérées.</i>			
d) Occupation des quais et terres pleins pour l'exploitation d'un point d'accueil de location de navires	Par m2 et par mois	18,20 €	21,90 €
e) Occupation des quais et terre-pleins à usage de terrasse commerciale extérieure, en dehors de l'occupation des locaux	Par m2 et par mois	2,17 €	2,60 €
f) Occupation des terre-pleins identifiés ci-après par des expositions, des manifestations culturelles et des démonstrations de matériel autorisés :			
* Rotonde pelouse du Square Verdun 4 000 m ² , caution de 50 % de la mise à disposition, libérable après évènement si non détérioration de la pelouse. Les frais de remise en état de la pelouse seront à la charge du bénéficiaire de la mise à disposition plafonné à 20 000 € TTC	Forfait jour	1 228,50 €	1 474,20 €
* Parking Verdun	Prix par m ² et par jour	3,42 €	4,10 €
g) Occupation du premier étage de la capitainerie (salle et terrasse) dans le cadre d'évènements nautiques, portuaires ou tournages de films			
* Forfait occupation pour réceptions événementielles selon dispositions de la convention	Par jour	1 365,00 €	1 638,00 €
* Occupation de courte durée (ex : prises de vues...)	Par heure	163,83 €	196,60 €
* Forfait occupation pour réunion (hors évènementiel) selon dispositions de la convention	Par demi-journée	227,50 €	273,00 €
* Occupation pour la tenue des réunions du groupement des commerçants du Port Canto (assemblée générale ou bureau) qui en fera la demande 15 jours auparavant	Gratuit		
* Occupation du premier étage de la capitainerie pour la tenue de réunions (assemblées générales ou bureau) des associations dont l'objet à un lien avec le nautisme cannois qui en feront la demande au moins 15 jours auparavant	Gratuit		
* Le nettoyage des locaux et de la terrasse	La prestation	91,00 €	109,20 €
* espace de coworking	le mois	6 933,33 €	8 320,00 €
<i>Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.</i>			
<i>** Possibilité de gratuité pour motif d'intérêt général</i>			

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**

 Acte Certifié exécutoire
 Envoi Préfecture : 21/12/2023
 Retour Préfecture : 21/12/2023

ANNEE 2024 (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

h) Occupation des installations annexes du Port Canto				HT	TTC
* Consommations électriques sur relevé de compteur défalcatteur		Par KW heure		0,42 €	0,50 €
* Consommations d'eau sur relevé de compteur défalcatteur		Par m3		3,00 €	3,60 €
* Redevances d'occupation de l'aire de jeux d'enfant		Par mois		807,33 €	968,80 €
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau		Par mois et par m ²		5,50 €	6,60 €
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau ou d'un local de stockage par les professionnels		Par mois et par m ²		8,25 €	9,90 €
i) Occupation de camions grues réalisant une prestation de courte durée (2 heures maximum) à la demande d'un navire amarré au port Canto				Gratuit	
j) Occupation commerciale d'un stand durant des manifestations				HT	TTC
* Dimensions du stand		de 0 à 5,99 m ²	Forfait	9,17 €	11,00 €
		de 6 à 19,99 m ²	Forfait	18,33 €	22,00 €
		supérieur à 20 m ²	Forfait	36,67 €	44,00 €
k) Toute occupation du domaine public portuaire par les services publics				gratuit	
l) Occupation de prestige de la capitainerie (terrasse, salle, parvis et quais) et Square Daniel Cordier				HT	TTC
* Intégralité des espaces (Quais + Parvis + 1er étage de la Capitainerie)	Location	PERIODES BASSES	jour	7 280,00 €	8 736,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	13 650,00 €	16 380,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	2 730,00 €	3 276,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	4 550,00 €	5 460,00 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			13 650,00 €	16 380,00 €
* Quais + Parvis de la Capitainerie	Location	PERIODES BASSES	jour	2 730,00 €	3 276,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	5 460,00 €	6 552,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	910,00 €	1 092,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	2 275,00 €	2 730,00 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			5 460,00 €	6 552,00 €
* Option de gel des locations du 1er étage (Garantie de non-événement concomitant)		PERIODES BASSES	jour	5 460,00 €	6 552,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	5 460,00 €	6 552,00 €
* 1er étage de la Capitainerie : intérieur 64 m ² + terrasse 248 m ²	Location	PERIODES BASSES	jour	5 460,00 €	6 552,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	10 010,00 €	12 012,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	1 820,00 €	2 184,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 640,00 €	4 368,00 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			10 010,00 €	12 012,00 €
* Option de gel des locations des quais et du parvis (Garantie de non événement concomitant)		PERIODES BASSES	jour	1 365,00 €	1 638,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 640,00 €	4 368,00 €
* Square Daniel Cordier	Location	PERIODES BASSES	jour	3 640,00 €	4 368,00 €
		PERIODES BASSES	demi-journée	1 820,00 €	2 184,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	9 100,00 €	10 920,00 €
		PERIODES HAUTES	demi-journée	4 550,00 €	5 460,00 €
		PERIODES BASSES	jour	1 820,00 €	2 184,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	demi-journée	910,00 €	1 092,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 640,00 €	4 368,00 €
		PERIODES HAUTES	demi-journée	1 820,00 €	2 184,00 €
		Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			9 100,00 €

Tarif forfaitaire par jour hors frais de personnel supplémentaire. Tarifs de location applicables en période dite de "saison haute" correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et de démontage. Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux.

Acompte de 30 % à la réservation.

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

m) Occupation de prestige de la capitainerie (terrasse, salle, parvis et quais) et Square Daniel Cordier	HT	TTC
---	-----------	------------

*Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.
En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.*

* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m2	Forfait jour	1,83 €	2,20 €
	Supérieure à 1 000 m2	Forfait jour	3,67 €	4,40 €
* Redevances d'amarrage		% de la redevance journalière	4%	
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,42 €	0,50 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	3,00 €	3,60 €

4 / FOURNITURES DIVERSES ET ASSISTANCE PORTUAIRE **HT** **TTC**

a) Redevances pour le pompage ou le déplacement des navires de selon l'article 6 du règlement de police portuaire	Moins de 7,00 m	Forfait	20,08 €	24,10 €
	De 7,00 m à 8,99 m	Forfait	30,08 €	36,10 €
	De 9,00 m à 11,99 m	Forfait	49,17 €	59,00 €
	De 12,00 m à 15,99 m	Forfait	98,33 €	118,00 €
	De 16,00 m à 19,99 m	Forfait	196,58 €	235,90 €
	De 20,00 m à 25,00 m	Forfait	293,08 €	351,70 €

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée. Il est précisé qu'au delà de 25 mètres, les déplacements de navires ne peuvent être effectués que par le propriétaire sommé à cet effet.

	Puissance	Remplacement		location	
		HT	TTC	HT	TTC
b) Réparations et locations de prises électriques	16 ampères	66,58 €	79,90 €	2,24 €	2,70 €
	32 ampères	78,00 €	93,60 €	5,56 €	6,70 €
	63 ampères	89,50 €	107,40 €	11,13 €	13,40 €
	125 ampères	156,00 €	187,20 €	22,36 €	26,90 €
	90 ampères (prise Maréchal)	166,42 €	199,70 €	18,72 €	22,50 €
	150 ampères (prise Maréchal)	468,00 €	561,60 €	36,40 €	43,70 €
	240 ampères (prise Maréchal)	1 040,00 €	1 248,00 €	44,72 €	53,70 €
	600 ampères (prise Maréchal)	5 200,00 €	6 240,00 €	104,00 €	124,80 €

**Le tarif pour le raccord (adaptateur / prolongateur) est équivalent à deux fois le prix de la prise
En cas de non restitution, il sera facturé 1,5 fois le prix du remplacement.**

c) Mise à disposition d'un agent du port		HT	TTC
* Pour intervention sur un mouillage	L'heure	46,83 €	56,20 €
* Pour toute autre intervention	L'heure	46,83 €	56,20 €
* Pour toute intervention avec un engin de type manitou ou autre	L'heure	72,83 €	87,40 €

d) Pose d'une ligne de mouillage complète incluant fourniture, main d'œuvre, et intervention plongeurs pour des navires de :	Moins de 15,00 m	Forfait	418,67 €	502,40 €
	De 15,00 m à 34,99 m	Forfait	837,25 €	1 004,70 €
	De 35,00 m à 44,99 m	Forfait	1 114,83 €	1 337,80 €
	De 45,00 m à 54,99 m	Forfait	1 669,92 €	2 003,90 €
	De 55,00 m à 65,00 m	Forfait	1 947,42 €	2 336,90 €

e) Fournitures diverses	Ø	Pendille HT	Pendille TTC	Chaîne HT	Chaîne TTC	Cosse HT	Cosse TTC	Manille HT	Manille TTC
	12	1,33 €	1,60 €	8,75 €	10,50 €	1,00 €	1,20 €	0,83 €	1,00 €
	14	1,75 €	2,10 €	12,25 €	14,70 €	1,42 €	1,70 €	1,42 €	1,70 €
	16			15,42 €	18,50 €	1,92 €	2,30 €	2,00 €	2,40 €
	18	2,67 €	3,20 €	20,92 €	25,10 €	2,42 €	2,90 €	2,83 €	3,40 €
	20	3,83 €	4,60 €	25,83 €	31,00 €	2,83 €	3,40 €	3,75 €	4,50 €
	30	4,67 €	5,60 €			3,25 €	3,90 €	14,67 €	17,60 €
	40	8,08 €	9,70 €			3,75 €	4,50 €		
	En mètres pour pendille et chaîne - à l'unité pour manille et cosse								

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO**

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

ANNEE 2024 (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

5 / REDEVANCES DES SERVICES PORTUAIRES POUR DES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)

		HT	TTC
a) Interventions destinées à libérer les terre-pleins (occupations non autorisées)			
* Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons	Forfait	74,67 €	89,60 €
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais			
* Rejet d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	477,42 €	572,90 €
* Vidange de cales dans le Port			
* Fourniture de consommables anti-pollution	Barrages absorbants (1 sac)	140,42 €	168,50 €
	Barrage absorbant (l'unité)	37,50 €	45,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	93,67 €	112,40 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	1,92 €	2,30 €
	10 Feuilles absorbantes	9,42 €	11,30 €
* Dépollution des absorbants	Forfait	95,58 €	114,70 €
* Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	46,83 €	56,20 €
* Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	76,83 €	92,20 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

6 / RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

		HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container	60,92 €	73,10 €
b) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port et exerçant une activité commerciale sous couvert d'un arrêté d'occupation	Par container	20,00 €	24,00 €
c) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	42,17 €	50,60 €
d) Dépôt de tri sélectif et verres pour les navires ne séjournant pas dans le port et exerçant une activité commerciale sous couvert d'un arrêté d'occupation	Par container	8,00 €	9,60 €
e) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m3	191,08 €	229,30 €
f) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) gratuit pour les quantités de 1 à 20 l	Les 50 litres	19,75 €	23,70 €

7 / REDEVANCES POUR LA LIVRAISON DE CARBURANTS

		HT	TTC
Livraison par camion citerne	Le m3 livré	26,00 €	31,20 €

8 / SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

			HT	TTC
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €

9 / DOUCHES ET TOILETTES

Réservés aux usagers du port		Gratuit
------------------------------	--	---------

10 / LAVERIE AUTOMATIQUE

		HT	TTC
a) Le cycle de lavage	L'unité	4,17 €	5,00 €
b) Le cycle de séchage	45 mm	1,67 €	2,00 €
	20 mm	0,83 €	1,00 €

11 / MISE A DISPOSITION DE VELOS

		HT	TTC
<i>Des vélos sont mis gratuitement à la disposition des usagers plaisanciers du Port Pierre Canto moyennant le dépôt d'une pièce d'identité en cours de validité.</i>			
a) En cas de perte de la clef	L'unité	12,50 €	15,00 €
b) En cas de dégradation partielle d'un des éléments du vélo	Forfait	58,33 €	70,00 €
c) En cas de dégradation totale ou de non restitution	Forfait	350,00 €	420,00 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2024 (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

12 / GESTION DES COLIS

HT

TTC

*** Gardiennage des colis (refus de colis sur palette)**

Au-delà des délais indiqués ci-après, le gardiennage des colis sera facturé comme suit :

	par 24 heures supplémentaires :		
du lundi au vendredi au-delà de 24 heures de gardiennage	petit colis (cf gabarit)	8,67 €	10,40 €
du samedi au dimanche : à partir du mardi suivant	gros colis (cf gabarit)	13,00 €	15,60 €

13/ KIOSQUES

HT

TTC

Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public	Face Handiplage	N°4	au mois	649,00 €	778,80 €
	Face Bijou Plage	N°5	au mois	649,00 €	778,80 €

14 / PARKINGS

HT

TTC

Tout ticket de parking ou carte délivrés par la régie du port ne sera ni repris ni remboursé

a) Usagers horaires

		Gratuite	
* Première heure			
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec un plafond de 21,00 €)	Le quart d'heure	0,75 €	0,90 €
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec un plafond de 10,00 €)	Le quart d'heure	0,75 €	0,90 €
* Perte du ticket d'entrée (journée calendaire)	Forfait	26,67 €	32,00 €

b) Abonnés annuels ou semestriels**b1) Titulaires d'une convention annuelle d'amarrage ou d'une convention de vestiaire à bateaux**

* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €	15,50 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	Gratuit	
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	128,75 €	154,50 €
	Semestriel	Forfait	64,42 €	77,30 €

b2) Commerçants du port ou professionnels du nautisme (sur production d'un K-bis et des cartes grises des véhicules professionnels)

* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €	15,50 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	Gratuite	
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	103,00 €	123,60 €
* Flotte (quelque soit le nombre de véhicule appartenant à l'entreprise)	Annuel	Forfait	412,00 €	494,40 €

b3) patrons-taxis (sur production de la licence taxi en cours de validité)

* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,92 €	15,50 €
* Abonnement annuel	Annuel	Forfait	gratuit	

Le demandeur de carte professionnelle devra justifier du caractère professionnel de son ou ses véhicule(s).

La validité de toutes les cartes d'accès au parking en retard de paiement sera suspendue par la régie du second port de Cannes. Jusqu'au rétablissement de sa situation envers la régie du second port de Cannes, l'utilisateur devra s'acquitter des redevances horaires au moyen de tickets.

c) Abonnés de passage (séjour au port avec un bateau)

* Jour	Ticket	Forfait	9,08 €	10,90 €
* Semaine	Ticket	Forfait	25,75 €	30,90 €
* Mois	Ticket	Forfait	70,42 €	84,50 €
* Période hivernale valable 1/10 au 30/04	Carte	Forfait	218,92 €	262,70 €
* Période estivale valable du 1/5 au 30/09	Carte	Forfait	262,67 €	315,20 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder	Carte	L'unité	12,92 €	15,50 €

d) Clientèle des locaux commerciaux du port

			Gratuite	
* Première heure				
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 12,00 €)	Le quart d'heure	0,42 €	0,50 €	
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 6,00 €)	Le quart d'heure	0,42 €	0,50 €	
* Réservation de places de stationnement pour la clientèle	Par place et par heure	1,00 €	1,20 €	

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU)

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

e) Stationnement durant les manifestations et des tournages de films organisés sur le port (durée de validité : période de la manifestation ou du tournage)			
<i>* Pour toute occupation de quais et de terres pleins de plus de 400 m², en période de manifestation, délivrance de 10 tickets d'accès au parking, valables durant toute la durée de la manifestation</i>			10 tickets gratuits
<i>* Accès illimité à usage des exposants ou des organisateurs</i>		Forfait jour	8,75 € 10,50 €
<i>* Pour les clients de la manifestation</i>			
	Première heure	Gratuite	
	Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 21,00 €)	Le quart d'heure	0,75 € 0,90 €
	Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 10,00 €)	Le quart d'heure	0,75 € 0,90 €

**Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.
Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU).**

f) Gratuité de stationnement - carte ou ticket de sortie remis :			
<ul style="list-style-type: none"> <i>* les véhicules du personnel du Port ;</i> <i>* les véhicules des services municipaux, départementaux, régionaux ou d'Etat ;</i> <i>* les véhicules de secours ;</i> <i>* les véhicules des entreprises liées par un marché public Ville de Cannes ou CAPL et travaillant sur le port Canto ;</i> <i>* les véhicules identifiés titulaires d'une carte européenne de stationnement ;</i> <i>* les camions effectuant une prestation de livraison de carburant ou de pompage des eaux usées pour un navire amarré au port ou exploitant du port ;</i> <i>* les camions grues effectuant une prestation pour un navire amarré au port.</i> 			
		HT	TTC

g) Stationnement non autorisé			
<i>* stationnement sur un emplacement non autorisé</i>		forfait	50,00 € 60,00 €
<i>* stationnement d'une remorque</i>		forfait	100,00 € 120,00 €
<i>* stationnement sur deux places de parking</i>		redevance horaire doublée	

h) Tarifs horodateurs sur le square Verdun - Stationnement en zone jaune appliqués à compter du 01/02/2024			
<i>* Parking de surface gratuit 1 heure, une fois par jour, avec un ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou le smartphone.</i>		HT	TTC
<i>* Durée limitée à 2 heures 30 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, sauf dimanches et jours fériés</i>			
FPS 16,67 ht / 20 € ttc		15 min	0,25 € 0,30 €
		30 min	0,50 € 0,60 €
		45 min	0,75 € 0,90 €
		1 h 00	1,08 € 1,30 €
		1 h 15	1,50 € 1,80 €
		1 h 30	1,92 € 2,30 €
		1 h 45	2,33 € 2,80 €
		2 h 00	2,75 € 3,30 €
		2 h 15	8,58 € 10,30 €
		2 h 30	16,67 € 20,00 €
<i>* ECOPARK Actifs, employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone</i>		Forfait 24 h	1,50 € 1,80 €
<i>* ECOPARK Résident validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone</i>		Forfait 24 h	1,50 € 1,80 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2024**
(selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAÏ (fournitures d'eau, d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)				SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE*
	Longueur		Largeur		Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	4,33 €	26,00 €	103,83 €	3,33 €	19,67 €	78,42 €	516,25 €
				TTC	5,20 €	31,20 €	124,60 €	4,00 €	23,60 €	94,10 €	619,50 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	6,17 €	36,58 €	146,33 €	3,92 €	23,42 €	93,42 €	687,92 €
				TTC	7,40 €	43,90 €	175,60 €	4,70 €	28,10 €	112,10 €	825,50 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	6,92 €	41,42 €	165,42 €	4,33 €	26,00 €	103,83 €	792,83 €
				TTC	8,30 €	49,70 €	198,50 €	5,20 €	31,20 €	124,60 €	951,40 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	7,67 €	45,67 €	182,42 €	4,92 €	29,17 €	116,58 €	874,67 €
				TTC	9,20 €	54,80 €	218,90 €	5,90 €	35,00 €	139,90 €	1 049,60 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	8,42 €	50,42 €	201,50 €	5,00 €	29,75 €	118,83 €	942,00 €
				TTC	10,10 €	60,50 €	241,80 €	6,00 €	35,70 €	142,60 €	1 130,40 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	9,33 €	55,67 €	222,67 €	5,33 €	31,83 €	127,25 €	1 017,50 €
				TTC	11,20 €	66,80 €	267,20 €	6,40 €	38,20 €	152,70 €	1 221,00 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	9,83 €	58,83 €	235,33 €	5,83 €	35,00 €	140,00 €	1 091,33 €
				TTC	11,80 €	70,60 €	282,40 €	7,00 €	42,00 €	168,00 €	1 309,60 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	10,42 €	62,08 €	248,08 €	6,00 €	35,50 €	142,00 €	1 144,17 €
				TTC	12,50 €	74,50 €	297,70 €	7,20 €	42,60 €	170,40 €	1 373,00 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	10,75 €	64,17 €	256,50 €	6,50 €	38,75 €	154,75 €	1 219,17 €
				TTC	12,90 €	77,00 €	307,80 €	7,80 €	46,50 €	185,70 €	1 463,00 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	11,58 €	69,50 €	277,83 €	6,75 €	40,33 €	161,08 €	1 300,92 €
				TTC	13,90 €	83,40 €	333,40 €	8,10 €	48,40 €	193,30 €	1 561,10 €
J	9,00	9,49	3,25	HT	12,33 €	73,67 €	294,67 €	7,33 €	44,08 €	176,08 €	1 382,83 €
				TTC	14,80 €	88,40 €	353,60 €	8,80 €	52,90 €	211,30 €	1 659,40 €
K	9,50	9,99	3,40	HT	12,75 €	76,33 €	305,33 €	7,75 €	46,17 €	184,50 €	
				TTC	15,30 €	91,60 €	366,40 €	9,30 €	55,40 €	221,40 €	
L	10,00	10,49	3,55	HT	14,42 €	86,42 €	345,50 €	8,42 €	50,42 €	201,50 €	occupation exceptionnelle uniquement en cas d'avarie ou d'urgence
				TTC	17,30 €	103,70 €	414,60 €	10,10 €	60,50 €	241,80 €	
M	10,50	10,99	3,70	HT	15,75 €	94,33 €	377,33 €	9,50 €	56,75 €	227,00 €	
				TTC	18,90 €	113,20 €	452,80 €	11,40 €	68,10 €	272,40 €	

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.	
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6	
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24	
* TARIFS ANNUELS	réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports	
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur	
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.	
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement	25 € HT / 30 € TTC pour les navires de moins de 20 m 41,66 € HT / 50 € TTC pour les navires de plus de 20 m
	Les transports à passagers quotidien en saison (embarquement ou débarquement).	0,83 € HT / 1 € TTC par personne et par opération
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements		

**L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.
Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4 % de la redevance.**

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie des Ports communaux quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30 % sur les tarifs séjours
--	---

Gratuité de l'amarage : aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2024**
(selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

2 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,42 €	0,50 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

3 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ECHOUAGE

	Par m ² et par jour		Mensuel par m ²	
	HT	TTC	HT	TTC
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,33 €	0,40 €	1,33 €	1,60 €
b) Occupation des quais et des terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,42 €	0,50 €	2,50 €	3,00 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0,67 €	0,80 €	7,50 €	9,00 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles	HT		TTC	
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	Prix au m ²	Par jour	3,42 €	4,10 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m ²	Forfait	Par jour	1 234,33 €	1 481,20 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m ²	Forfait	Par jour	1 416,67 €	1 700,00 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 625,00 €	1 950,00 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 833,33 €	2 200,00 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m ² occupés			
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)	Majoration 20% du tarif des occupations selon les m ² occupés			
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :	Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m ² occupés			
f) Frais de gestion pour toute occupation payante	50,17 €		60,20 €	
g) En période de travaux	Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking. En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.			
			HT	TTC
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m ²	Forfait jour	1,83 €	2,20 €
	Supérieure à 1 000 m ²	Forfait jour	3,67 €	4,40 €
* Redevances d'amarrage	4% de la redevance journalière			
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,42 €	0,50 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	3,00 €	3,60 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2024 (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

4 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents portuaires sont qualifiés pour effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

			HT	TTC	
a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	moins de 5 m	Forfait	20,08 €	24,10 €
		de 5 m à 7 m	Forfait	23,67 €	28,40 €
		de 7 m à 9 m	Forfait	29,17 €	35,00 €
		de 9 m à 11 m	Forfait	40,08 €	48,10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	32,83 €	39,40 €

5 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins			HT	TTC
- Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés		Forfait	74,67 €	89,60 €
- Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules				
- Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais				
- Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons				
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais			HT	TTC
- Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port		Forfait	477,42 €	572,90 €
- Vidanges de cales dans le Port				
- Fourniture de consommables anti-pollution	Barrage absorbant (l'unité)		140,42 €	168,50 €
	Barrages absorbants (1 sac)		37,50 €	45,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)		93,67 €	112,40 €
	1 feuille absorbante (l'unité)		1,92 €	2,30 €
	10 feuilles absorbantes		9,42 €	11,30 €
- Dépollution des absorbants		Forfait	95,58 €	114,70 €
- Intervention des agents du port (minimm de facturation 1 heure)		L'heure	46,83 €	56,20 €
- Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet		Forfait	76,83 €	92,20 €
- Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage				

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'usager.

6 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

			HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container		60,92 €	73,10 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container		42,17 €	50,60 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m ³		191,08 €	229,30 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) gratuite pour les quantités de 1 à 20 l	Les 20 litres		19,75 €	23,70 €

7 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

			HT	TTC
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €

8 - PARKING CONVENTIONNES

			HT	TTC
a) 1ère clé		l'unité	gratuite	
b) Clé détériorée ou perdue		l'unité	34,67 €	41,60 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2024**
(selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAI (fournitures d'eau , d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur		SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE
	Longueur				Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	4,33 €	26,00 €	103,83 €	3,33 €	19,67 €	78,42 €	516,25 €
				TTC	5,20 €	31,20 €	124,60 €	4,00 €	23,60 €	94,10 €	619,50 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	6,17 €	36,58 €	146,33 €	3,92 €	23,42 €	93,42 €	687,92 €
				TTC	7,40 €	43,90 €	175,60 €	4,70 €	28,10 €	112,10 €	825,50 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	6,92 €	41,42 €	165,42 €	4,33 €	26,00 €	103,83 €	792,83 €
				TTC	8,30 €	49,70 €	198,50 €	5,20 €	31,20 €	124,60 €	951,40 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	7,67 €	45,67 €	182,42 €	4,92 €	29,17 €	116,58 €	874,67 €
				TTC	9,20 €	54,80 €	218,90 €	5,90 €	35,00 €	139,90 €	1 049,60 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	8,42 €	50,42 €	201,50 €	5,00 €	29,75 €	118,83 €	942,00 €
				TTC	10,10 €	60,50 €	241,80 €	6,00 €	35,70 €	142,60 €	1 130,40 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	9,33 €	55,67 €	222,67 €	5,33 €	31,83 €	127,25 €	1 017,50 €
				TTC	11,20 €	66,80 €	267,20 €	6,40 €	38,20 €	152,70 €	1 221,00 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	9,83 €	58,83 €	235,33 €	5,83 €	35,00 €	140,00 €	1 091,33 €
				TTC	11,80 €	70,60 €	282,40 €	7,00 €	42,00 €	168,00 €	1 309,60 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	10,42 €	62,08 €	248,08 €	6,00 €	35,50 €	142,00 €	1 144,17 €
				TTC	12,50 €	74,50 €	297,70 €	7,20 €	42,60 €	170,40 €	1 373,00 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	10,75 €	64,17 €	256,50 €	6,50 €	38,75 €	154,75 €	1 219,17 €
				TTC	12,90 €	77,00 €	307,80 €	7,80 €	46,50 €	185,70 €	1 463,00 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	11,58 €	69,50 €	277,83 €	6,75 €	40,33 €	161,08 €	1 300,92 €
				TTC	13,90 €	83,40 €	333,40 €	8,10 €	48,40 €	193,30 €	1 561,10 €
J	9,00	9,49	3,25	HT	12,33 €	73,67 €	294,67 €	7,33 €	44,08 €	176,08 €	1 382,83 €
				TTC	14,80 €	88,40 €	353,60 €	8,80 €	52,90 €	211,30 €	1 659,40 €
K	9,50	9,99	3,40	HT	12,75 €	76,33 €	305,33 €	7,75 €	46,17 €	184,50 €	1 442,67 €
				TTC	15,30 €	91,60 €	366,40 €	9,30 €	55,40 €	221,40 €	1 731,20 €
L	10,00	10,49	3,55	HT	14,42 €	86,42 €	345,50 €	8,42 €	50,42 €	201,50 €	1 492,25 €
				TTC	17,30 €	103,70 €	414,60 €	10,10 €	60,50 €	241,80 €	1 790,70 €
M	10,50	10,99	3,70	HT	15,75 €	94,33 €	377,33 €	9,50 €	56,75 €	227,00 €	1 605,75 €
				TTC	18,90 €	113,20 €	452,80 €	11,40 €	68,10 €	272,40 €	1 926,90 €

* TARIFS JOURNEE Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.

* TARIFS SEMAINE Tarifs journaliers x 6

* TARIFS MOIS Tarifs journaliers x 24

* TARIFS ANNUELS Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports

* TARIFS MULTICOQUES 1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur

* TARIFS ESCALE MINUTE Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.

* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance

* **ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION** : La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

* **CONVENTION D'AMARRAGE** : La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement. En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30 % sur les tarifs séjours
--	---

Gratuité de l'amarrage : aux navires des membres du Yacht Club relégés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUN
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

2 - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES SUR PLAN D'EAU (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur		SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE*
	Longueur				Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	2,08 €	12,25 €	48,92 €	1,42 €	8,50 €	33,92 €	158,25 €
				TTC	2,50 €	14,70 €	58,70 €	1,70 €	10,20 €	40,70 €	189,90 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	2,58 €	15,42 €	61,58 €	1,58 €	9,08 €	36,17 €	282,25 €
				TTC	3,10 €	18,50 €	73,90 €	1,90 €	10,90 €	43,40 €	338,70 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	3,67 €	21,83 €	87,08 €	1,75 €	10,08 €	40,25 €	311,92 €
				TTC	4,40 €	26,20 €	104,50 €	2,10 €	12,10 €	48,30 €	374,30 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	3,92 €	23,42 €	93,42 €	2,08 €	12,25 €	48,92 €	334,50 €
				TTC	4,70 €	28,10 €	112,10 €	2,50 €	14,70 €	58,70 €	401,40 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	4,17 €	25,00 €	99,75 €	2,33 €	13,83 €	55,25 €	372,17 €
				TTC	5,00 €	30,00 €	119,70 €	2,80 €	16,60 €	66,30 €	446,60 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	4,42 €	26,58 €	106,17 €	2,67 €	15,92 €	63,67 €	406,50 €
				TTC	5,30 €	31,90 €	127,40 €	3,20 €	19,10 €	76,40 €	487,80 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	4,67 €	27,58 €	110,17 €	3,08 €	18,00 €	72,00 €	440,70 €
				TTC	5,60 €	33,10 €	132,20 €	3,70 €	21,60 €	86,40 €	528,90 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	4,92 €	29,17 €	116,58 €	3,42 €	20,17 €	80,67 €	461,83 €
				TTC	5,90 €	35,00 €	139,90 €	4,10 €	24,20 €	96,80 €	554,20 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	5,58 €	33,42 €	133,58 €	3,50 €	20,75 €	82,75 €	498,42 €
				TTC	6,70 €	40,10 €	160,30 €	4,20 €	24,90 €	99,30 €	598,10 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	5,83 €	35,00 €	140,00 €	3,67 €	21,83 €	87,08 €	525,58 €
				TTC	7,00 €	42,00 €	168,00 €	4,40 €	26,20 €	104,50 €	630,70 €

Les annexes à rame des navires à flot déposées sur la zone d'échouage sont exonérées de redevance.
La redevance d'amarrage à quai des annexes motorisées est égale à 50 % du montant de la redevance à flot du navire principal.

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif , est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.	

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payantes uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

3 - ZONE D'ECHOUAGE POUR LES DERIVEURS (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur		SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE
	Longueur				Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	HT	1,42 €	8,50 €	33,92 €	1,17 €	6,92 €	27,50 €	134,58 €
				TTC	1,70 €	10,20 €	40,70 €	1,40 €	8,30 €	33,00 €	161,50 €
A2	4,00	4,99	2,00	HT	2,33 €	13,83 €	55,25 €	1,42 €	8,50 €	33,92 €	233,92 €
				TTC	2,80 €	16,60 €	66,30 €	1,70 €	10,20 €	40,70 €	280,70 €
B	5,00	5,49	2,15	HT	2,50 €	14,83 €	59,33 €	1,67 €	9,58 €	38,17 €	255,08 €
				TTC	3,00 €	17,80 €	71,20 €	2,00 €	11,50 €	45,80 €	306,10 €
C	5,50	5,99	2,30	HT	3,33 €	19,67 €	78,42 €	1,75 €	10,08 €	40,25 €	282,25 €
				TTC	4,00 €	23,60 €	94,10 €	2,10 €	12,10 €	48,30 €	338,70 €
D	6,00	6,49	2,45	HT	3,67 €	21,83 €	87,08 €	2,08 €	12,25 €	48,92 €	307,25 €
				TTC	4,40 €	26,20 €	104,50 €	2,50 €	14,70 €	58,70 €	368,70 €
E	6,50	6,99	2,60	HT	3,92 €	23,42 €	93,42 €	2,17 €	12,75 €	50,92 €	330,83 €
				TTC	4,70 €	28,10 €	112,10 €	2,60 €	15,30 €	61,10 €	397,00 €
F	7,00	7,49	2,70	HT	4,17 €	25,00 €	99,75 €	2,33 €	13,83 €	55,25 €	356,75 €
				TTC	5,00 €	30,00 €	119,70 €	2,80 €	16,60 €	66,30 €	428,10 €
G	7,50	7,99	2,80	HT	4,33 €	26,00 €	103,83 €	2,58 €	15,42 €	61,58 €	389,92 €
				TTC	5,20 €	31,20 €	124,60 €	3,10 €	18,50 €	73,90 €	467,90 €
H	8,00	8,49	2,95	HT	4,75 €	28,17 €	112,50 €	3,42 €	20,17 €	80,67 €	409,83 €
				TTC	5,70 €	33,80 €	135,00 €	4,10 €	24,20 €	96,80 €	491,80 €
I	8,50	8,99	3,10	HT	5,00 €	29,75 €	118,83 €	3,67 €	21,83 €	87,08 €	444,17 €
				TTC	6,00 €	35,70 €	142,60 €	4,40 €	26,20 €	104,50 €	533,00 €

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance.	

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNS
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2024** (selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

4 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE (HT)

	HT	TTC	
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,42 €	0,50 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3,00 €	3,60 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

5 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ECHOUAGE

	Par m² et par jour		Mensuel par m²	
	HT	TTC	HT	TTC
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,33 €	0,40 €	1,33 €	1,60 €
b) Occupation des quais et terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,42 €	0,50 €	2,50 €	3,00 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0,67 €	0,80 €	7,50 €	9,00 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles	HT		TTC	
* Pour toute occupation inférieure à 400 m²	Prix au m²	par jour	3,42 €	4,10 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m²	Forfait	par jour	1 234,33 €	1 481,20 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m²	Forfait	par jour	1 416,67 €	1 700,00 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m²	Forfait	par jour	1 625,00 €	1 950,00 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m²	Forfait	par jour	1 833,33 €	2 200,00 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée	50% du tarif des occupations selon les m² occupés			
* Pour toute occupation pour des tournages de film	50% du tarif des occupations selon les m² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour les jours de montage et de démontage des structures	50% du tarif des occupations selon les m² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes)	Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m² occupés			
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :	Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m² occupés			
f) Frais de gestion pour occupation payante	50,17 €		60,20 €	
g) En période de travaux	Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking. En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.			
			HT	TTC
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m²	Forfait jour	1,83 €	2,20 €
	Supérieure à 1 000 m²	Forfait jour	3,67 €	4,40 €
* Redevances d'amarrage	4% de la redevance journalière			
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,42 €	0,50 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	2,58 €	3,10 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2024**
(selon délibération du CM du 18 décembre 2023)

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/12/2023

Retour Préfecture : 21/12/2023

6 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

				HT	TTC
a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	Moins de 5 m	Forfait	20,08 €	24,10 €
		De 5 m à 7 m	Forfait	23,67 €	28,40 €
		De 7 m à 9 m	Forfait	29,17 €	35,00 €
		De 9 m à 11 m	Forfait	40,08 €	48,10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	32,83 €	39,40 €

7 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins		HT	TTC
Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés	Forfait	74,67 €	89,60 €
Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules			
Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais			
Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons			
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		HT	TTC
Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	477,42 €	572,90 €
Vidanges de cales dans le Port			
Fourniture de consommables anti-pollution	Barrage absorbant (l'unité)	140,42 €	168,50 €
	Barrages absorbants (1 sac)	37,50 €	45,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	93,67 €	112,40 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	1,92 €	2,30 €
	10 feuilles absorbantes	9,42 €	11,30 €
Dépollution des absorbants	Forfait	95,58 €	114,70 €
Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	46,83 €	56,20 €
Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	76,83 €	92,20 €
Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage	Forfait	76,83 €	92,20 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'utilisateur.

8 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

		HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Le container	60,92 €	73,10 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	42,17 €	50,60 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Le m ³	191,08 €	229,30 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Les 20 litres	19,75 €	23,70 €

9 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

		HT	TTC	
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €	1,00 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €	1,50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €	0,50 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,17 €	0,20 €